LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS



folio
le livre qu'on glisse dans sa poche mais qu'on garde dans sa bibliothèque

Vol. LXIX - No 129 | Averses suivies d'un dégagement. Maximum 18. | Montréal, lundi 5 juin 1978 | Saint-Boniface | 25 CENTS

Le contentieux de la taxe de vente

Parizeau formulera une nouvelle proposition

par Alain Duhamel

DRUMMONDVILLE — Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, tentera ces jours-ci de mettre au point une proposition nouvelle dans le but de régler la querelle Québec-Ottawa sur la taxe de vente.

"Je pense que j'ai encore une initiative", a dit M. Parizeau dans une conférence de presse impromptue à Drummondville. "Je crois qu'il y a quelque chose à faire. Cela a duré assez longtemps. Il faut en finir".

Le ministre des Finances se proposait d'entreprendre la revue complète "de tous les petits pas qui ont été faits depuis deux mois" afin d'en venir à une "proposition présentable" sur les modalités d'un transfert d'une somme de $226 millions.

Sur le fond de la querelle, il est manifeste que les gouvernements du Québec et du Canada ne parviendront jamais à s'entendre. Ottawa exige une réduction générale de la taxe de vente de 2 pour cent pendant trois mois pour laquelle il versera $226 millions en guise de compensation. Québec ne modifiera en rien la réduction intégrale de la taxe de vente sur quelques produits pour un montant équivalent à l'offre de compensation du gouvernement fédéral.

Compte tenu de cette irréductible opposition, le ministre des Finances du Québec cherche les moyens "de se concentrer sur le mode de transfert et oublier les discussions sur les coupures".

M. Parizeau note que les pourparlers depuis deux mois ont amené le gouvernement fédéral a mettre sur la talbe la somme de $226 millions et non seulement une somme de $40 millions, comme se proposait de le faire M. Jean Chrétien, ministre des Finances du Canada, au début de la querelle.

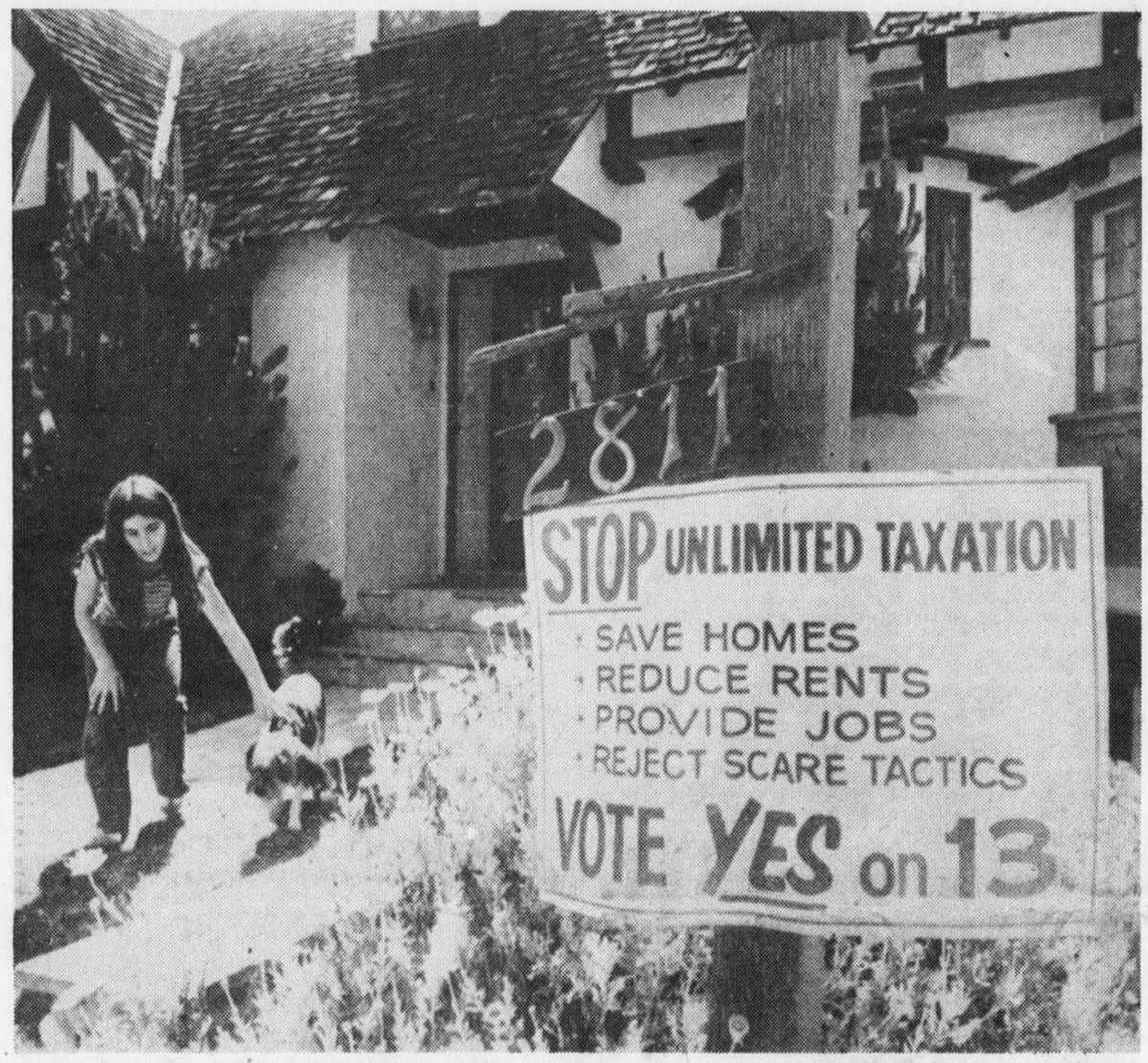
L'Assemblée nationale a unanimement soutenu jusqu'à ce jour la position du gouvernement québécois. C'est la seconde fois en 14 ans que l'Assemblée nationale fait l'unanimité sur une question aussi importante dans les relations fédérales provinciales, la première s'étant produite dans le débat sur la création de la Régie des rentes en 1964.

S'appuyant sur cette "rare unanimité", le ministre des Finances estime que le gouvernement canadien devrait, de son côté, se concentrer lui aussi sur les modalités de transfert. Compte tenu d'une clôture possible du débat en Chambre des communes sur le projet de loi de M. Chrétien visant à remettre directement aux contribuables québécois un montant de $85, M. Parizeau doit faire vite et il compte bien transmettre une proposition uniquement sur les modalités de transfert, dans les premiers jours de la semaine.

Commentant les propos tenus récemment par le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, M. Jacques Parizeau affirme que, depuis le début de la querelle, il a toujours pris soin de ne pas utiliser cette crise à des fins partisanes. M. Ryan avait qualifié les manoeuvres de M. Parizeau de "louvoyantes et peu limpides". "Nous agissons comme gouvernement mandataire de l'Assemblée nationale", a-t-il dit.

M. Parizeau n'a pas voulu commenter le nouvel épisode de la bataille des comptes nationaux. La semaine dernière, le gouvernement fédéral a publié une nou-

Voir page 6: Jacques Parizeau



Les électeurs de la Californie auront à se prononcer demain sur une proposition limitant les impôts fonciers à 1% seulement de la valeur des propriétés (article 13 des primaires). Devait-elle être approuvée, cette réduction coûterait $7 milliards en revenus perdus aux autorités de l'Etat. C'est ce que veut illustrer cette pancarte devant une résidence de Los Angeles. (Téléphoto AP)

La révolte du contribuable en Californie

WASHINGTON (AFP) — La Californie est menacée d'un cataclysme aux conséquences économiques aussi graves que celles d'un grand tremblement de terre: une révolte sans précédent des contribuables qui risque de coûter 7 milliards de dollars aux autorités locales.

Les électeurs californiens vont se prononcer mardi sur une proposition limitant les impôts fonciers à un pour cent de la valeur des propriétés. Si elle est adoptée, et ses chances sont réelles, les recettes que tirent l'Etat et les municipalités de ces impôts, souvent leur principale source de revenus, diminueront de 57 pour cent. Ce sera la catastrophe.

De San Francisco à San Diego, et de Los Angeles à Sacramento, on ne parle aujourd'hui que de cette "proposition 13" dont l'initiative revient à deux particuliers, MM. Howard Jarvis, 75 ans, et Paul Gann, 65 ans. En quelques mois, ils ont recueilli près de 1,3 million de signatures à l'appui de leur projet, obtenant ainsi le droit de le soumettre à référendum lors des élections locales du 6 juin.

Pour Howard Jarvis, "le meilleur moyen de réduire le coût du gouvernement c'est de commencer par ne pas lui donner d'argent". Des millions de contribuables en colère sont d'accord avec lui.

Ces contribuables vivent souvent un drame. Nombre d'entre eux sont des per-

Voir page 6: La révolte

Le PLQ réitère son appui à la formule Ryan

par Pierre O'Neill

Les membres du conseil de direction du Parti libéral du Québec ont unanimement endossé hier la position défendue par leur nouveau chef et leurs députés dans le contentieux Ottawa-Québec sur la taxe de vente.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion du conseil de direction au secrétariat national de la rue Gilford à Montréal, M. Claude Ryan a par ailleurs précisé les conditions qui rendraient "acceptable" à son parti une entente entre les gouvernements de Québec et Ottawa; l'abattement fiscal proposé ne devra pas conduire à une double taxation aux dépens des contribuables québécois il ne devra pas non plus imposer un fardeau fiscal inéquitable d'un citoyen à l'autre, c'est-à-dire éviter les effets de distorsion; l'abattement fiscal ne devra pas davantage déboucher sur une taxation rétroactive; enfin, il faudra que la durée de ces mesures convienne aux deux gouvernements.

Le nouveau chef du PLQ n'a pas discuté du dossier avec le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, mais il a eu des entretiens au cours de la semaine dernière avec plusieurs représentants du gouvernement fédéral, dont le ministre des Finances, M. Jean Chrétien. Interrogé à savoir si son attitude est susceptible de détériorer ses relations avec les libéraux fédéraux, M. Ryan a indiqué qu'il n'a pas à s'en soucier outre mesure en ce qu'il est uniquement redevable aux militants libéraux qui l'ont élu à la tête du parti pour les représenter sur la scène politique québécoise. Au cours des prochains jours, M. Ryan n'entend pas prendre de nouvelles initiatives mais il est disponible pour collaborer à l'évolution des pourparlers entre Ottawa-Québec.

Formé de quelque 80 membres dont les présidents régionaux, dix représentants du caucus parlementaire, et les membres du comité exécutif du parti, le conseil de direction a adopté une série d'autres positions politiques et de décisions de régie interne; le parti lancera sous peu une campagne à trois volets: recrutement de nouveaux membres, financement populaire et programme d'action référendaire; le parti exige du gouvernement qu'il dévoile, avant l'ajournement de la session, les nouvelles mesures devant remédier au problème du chômage; le parti qualifie de "sage" la décision du chef, Claude Ryan, de ne pas s'être présenté dans NDG en vue de l'élection partielle du 5 juillet; le parti condamne la "tutelle" que le gouvernement Lévesque a voulu imposer sur la Ville de Montréal par une nouvelle délimitation des districts électoraux (bill 44) et appuie le caucus des députés libéraux dans sa requête pour l'obtention d'une commission parlementaire.

Au nombre des décisions les plus importantes prises par le conseil de direction du week-end, figure la formation d'une commission ad hoc sur la constitution avec le mandat d'étudier "diverses hypothèses de nouvelles relations fédérales-provinciales pour proposer aux militants libéraux une troisième option et ce, dans les plus brefs délais".

Chargé d'élaborer "une stratégie à long terme sur la constitution y compris le contenu d'une position cohérente" le comité fonctionnera en groupe restreint d'ici l'automne et sera notamment composé de: Guy Saint-Pierre, Claude Forget, John Trent, Claude Ryan, Michel Robert, Louis LeBel, André Tremblay, Yves Bériault, Yvan Allaire, et Lina Allard.

Dans un premier temps, les travaux de ce groupe de travail consisteront à un inventaire des prises de positions publiques du nouveau chef, des options qui ont marqué dans le passé la vie du parti, des conclusions des conférences fédérales-provinciales, des attitudes des gouvernements provinciaux du Québec et des autres provinces et des jugements des tribunaux. Dans un second temps, la commission ad hoc formulera diverses hypothèses d'une nouvelle option. Ce groupe de penseurs libéraux, dont plusieurs sont constitutionnalistes, remettra dès septembre prochain, un rapport d'étape aux dirigeants du parti. Entre-temps, M. Ryan espère que toutes les études réalisées à même les fonds publics sur le fonctionnement du fédéralisme seront bientôt rendu publiques, qu'elles émanent de Québec ou d'Ottawa.

Parallèlement à ce comité sur la constitution, la commission politique présidée par Me Michel Robert poursuivra ses travaux, se multipliera dans les régions et les

Voir page 6: Le PLQ

AU SOMMAIRE

- Parizeau fait appel à l'esprit de tolérance pour la bataille du référendum — page 2
- Tricofil: 22 mois pour s'implanter sur le marché
- La CSN veut étendre son appui aux non-syndiqués — page 3
- Des propositions cruciales: un éditorial de Lise Bissonnette — page 4
- Les cadres scolaires voient venir une période "d'intense changement" — page 7
- Transport: pour que les Gaspésiens n'attendent plus l'avion — page 13
- Féminin pluriel: des promesses, encore des promesses... — page 17
- Patrimoine: un cours d'histoire régionale pour cégépiens — page 18

Les clignotants de l'environnement

PARIS (AFP) — Plusieurs clignotants rouges apparaissent au tableau de bord de l'état de l'environnement 1978 établi par le programme des Nations unies à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement aujourd'hui.

Résurgence de la malaria, danger accru des substances chimiques pour la santé de l'homme, gaspillage des ressources terrestres, les thèmes retenus cette année dans le rapport de M. Mostapha Tolba, directeur exécutif du programme des Nations unies, pour l'environnement (PNUE) constituent autant de mises en garde à l'humanité.

L'idée que l'homme n'a d'autre planète que la sienne pour vivre, que la biosphère qui l'entoure est fragile et dommageable, qu'il doit apprendre à vivre avec son environnement et non contre lui semble avoir fait son chemin depuis la conférence des Nations unies pour l'environnement en 1972 à Stockholm.

Voir page 6: L'environnement

L'action cubaine au Zaïre est indéniable, affirme Brown

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Alors que les premiers éléments marocains arrivaient hier au Zaïre à bord d'avions de transport américains, le secrétaire à la Défense des États-Unis, M. Harold Brown, faisait état de témoignages établissant une responsabilité cubaine dans la récente invasion de la province du Shaba.

Rompant le silence de l'administration Carter à ce sujet au cours d'une émission télévisée, M. Brown a déclaré que des rapports, des déclarations et des témoignages émanant de prisonniers, de milieux diplomatiques du gouvernement du Zaïre et de personnes habitant les pays voisins du Zaïre, prouvaient l'intervention des Cubains.

"Ce qu'il m'a été rapporté, ce qui a été vu, c'est que les Cubains et les Angolais étaient clairement impliqués dans l'entraînement et le soutien logistique des forces qui ont envahi le Zaïre, pas une mais deux fois", a déclaré le secrétaire à la Défense.

"Il n'y a pas actuellement de témoignages convainquant montrant que les Cubains ont accompagné les forces d'invasion sur le territoire zaïrois mais il est certain qu'ils les ont accompagnés très près de la frontière", a-t-il ajouté.

M. Brown a également évoqué la responsabilité possible de l'Allemagne de l'Est qui pourrait avoir fourni un encadrement et un support logistique aux rebelles. Il a toutefois précisé que ces faits étaient moins sûrs.

A propos des conséquences des interventions soviéto-cubaines en Afrique, M. Brown a dit: "Je ne vois pas comment il pourrait y avoir des progrès dans les relations entre les États-Unis et l'Union soviétique avec des pressions continuelles de ce genre de la part de l'U.R.S.S."

"Je ne renoncerai pas à un accord S.A.L.T. pour démontrer le caractère néfaste de l'action soviétique en Afrique", a poursuivi le ministre, qui a néanmoins estimé que les initiatives soviéto-cubaines sur ce continent rendraient plus difficile la ratification par le Congrès d'un accord éventuel.

M. Brown a indiqué que les avions mis à la disposition du Maroc pour transporter les troupes au Shaba rentreront aux États-Unis aussitôt leur mission achevée. "Nous n'avons pas l'intention d'engager un seul militaire américain en Afrique", a-t-il rappelé.

Voir page 6: Le Zaïre

La GRC et le courrier

Une mise en garde de Bédard à Ottawa

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — Le Québec estime que certaines dispositions du projet de loi fédéral qui a pour objectif de permettre à la Gendarmerie royale du Canada d'ouvrir du courrier sont clairement inconstitutionnelles.

Le ministre québécois de la Justice, Me Marc-André Bédard, a fait une sérieuse mise en garde au solliciteur général du Canada, Jean-Jacques Blais, dans une lettre qu'il lui a adressée.

Pour l'instant il s'agit d'un avertissement, puisque le projet de loi n'a pas encore été adopté en troisième lecture. Cependant, cette mise en garde s'inscrit très bien dans la liste des griefs que le Québec ainsi que d'autres provinces ont dressée contre le fédéral, qu'ils accusent de s'arroger des droits qui sont de leur propre juridiction, soit l'administration de la justice.

"Je considère inconstitutionnelles les dispositions de ce projet par lesquelles on entend confier au solliciteur général du Canada le pouvoir de présenter des demandes d'autorisation d'interception ou autres demandes incidentes ainsi que le pouvoir de désigner des mandataires à cette fin, ou encore de procéder à l'émission de mandats relativement à des activités de nature criminelle", a fait savoir Me Bédard dans sa lettre du 23 février.

Le projet de loi C-26 a été présenté en

Voir page 6: Mise en garde

INTER-LOTO

TIRAGE: 862 — 2/6/78
1,198,846 billets vendus — 9820 gagnants — $1,041,100. en prix

1er NUMERO COMPLET	1	7	3	0	3	1	5	GAGNE	$250,000
10 BILLETS SE TERMINANT PAR			3	0	3	1	5	GAGNENT	$1,000
1234 BILLETS SE TERMINANT PAR					3	1	5	GAGNENT	$50
2e NUMERO COMPLET	2	7	6	9	5	8	5	GAGNE	$100,000
10 BILLETS SE TERMINANT PAR			6	9	5	8	5	GAGNENT	$1,000
1214 BILLETS SE TERMINANT PAR					5	8	5	GAGNENT	$50
3e NUMERO COMPLET	2	6	2	4	9	4	9	GAGNE	$50,000
12 BILLETS SE TERMINANT PAR			2	4	9	4	9	GAGNENT	$1,000
1224 BILLETS SE TERMINANT PAR					9	4	9	GAGNENT	$50
4e NUMERO COMPLET	1	1	2	1	3	6	2	GAGNE	$25,000
11 BILLETS SE TERMINANT PAR			2	1	3	6	2	GAGNENT	$1,000
1214 BILLETS SE TERMINANT PAR					3	6	2	GAGNENT	$50
5e NUMERO COMPLET	2	8	7	9	2	5	0	GAGNE	$25,000
11 BILLETS SE TERMINANT PAR			7	9	2	5	0	GAGNENT	$1,000
1192 BILLETS SE TERMINANT PAR					2	5	0	GAGNENT	$50
6e NUMERO COMPLET	1	9	3	8	6	2	5	GAGNE	$5,000
12 BILLETS SE TERMINANT PAR			3	8	6	2	5	GAGNENT	$1,000
1228 BILLETS SE TERMINANT PAR					6	2	5	GAGNENT	$50
7e NUMERO COMPLET	2	3	1	5	4	6	2	GAGNE	$5,000
13 BILLETS SE TERMINANT PAR			1	5	4	6	2	GAGNENT	$1,000
1203 BILLETS SE TERMINANT PAR					4	6	2	GAGNENT	$50
8e NUMERO COMPLET	1	0	1	6	1	8	6	GAGNE	$5,000
11 BILLETS SE TERMINANT PAR			1	6	1	8	6	GAGNENT	$1,000
1213 BILLETS SE TERMINANT PAR					1	8	6	GAGNENT	$50

DES QUATRE COINS DU PAYS

■ Le prix du boeuf

La hausse du prix du boeuf est le résultat d'un dollar canadien dévalué et de faibles approvisionnements, selon un porte-parole de l'Association des éleveurs canadiens. Marg Murray soutient en effet qu'à cause de la baisse du dollar, plus de firmes d'alimentation américaines achètent du boeuf canadien. "On ne peut pas les blâmer, puisqu'ils recoivent 13% de plus pour leur argent", a-t-elle souligné. Évidemment cette demande américaine plus forte a pour effet de faire hausser les prix au Canada et par surcroît la production de boeuf connaît une baisse record depuis 1975. Mme Murray prévoit que les prix continueront probablement de monter jusqu'en 1981.

La psychose des Postes

Le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, affirme qu'il y a eu une désintégration constante de la confiance et des communications entre la direction du service postal et les employés représentés par le Syndicat canadien des employés postaux. M. Lamontagne a cependant ajouté qu'il y a eu une petite amélioration dans les communications depuis février, mais que cela n'est pas suffisant et qu'il ne faut y voir qu'un départ. Le ministre a reconnu que les changements technologiques avaient touché de manière drastique les habitudes de travail, mais qu'il fallait se faire à l'idée de l'évolution.

■ Des consultations nationales

Le gouvernement fédéral, le monde des affaires et les travailleurs organisés sont sur le point de trouver une formule pour des consultations à l'échelle nationale. C'est du moins ce qu'a soutenu en fin de semaine, M. John Munro, le ministre du Travail. "Je suis optimiste, a-t-il dit, au sujet des progrès que nous pouvons faire ensemble par le truchement de mécanismes de consultation", dans un discours devant l'Association canadienne des manufacturiers.

■ Un demi-milliard à rogner

Il faut trouver les moyens de rogner un demi-milliard de dollars dans l'ensemble des budgets actuels des ministères fédéraux, dit le premier ministre Trudeau dans une lettre qu'il vient d'envoyer à chacun des chefs de ces ministères. Le chef du gouvernement précise dans la même lettre qu'il faut que soit annoncé cet été ou au début de l'automne que des coupures budgétaires ont effectivement été faites.

■ Pas de grève au Star

La menace de grève au Toronto Star a été écartée. Cette grève prévue pour vendredi soir a été évitée de justesse alors que les membres de la Guilde des journaux ont accepté les propositions patronales à quelques heures seulement du déclenchement de la grève. Il s'agit d'une entente de 18 mois qui accorde une hausse de traitement de 6% pendant la première année et de 3% dans les six mois qui suivront. Ces offres patronales avaient été rejetées jeudi, mais une derniere assemblee syndicale vendredi, à laquelle assistait un plus grand nombre de journalistes, a suscité un revirement de situation. Le Star est le journal qui a le plus fort tirage au Canada.

Le MNQ et le référendum

Parizeau fait appel à l'esprit de tolérance

par Alain Duhamel

DRUMMONDVILLE — Délaissant pour un moment la querelle sur la taxe de vente, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a invité les Québécois à conserver une attitude sereine et tolérante dans le débat qui s'engage sur l'avenir du Québec.

"Ça va devenir de plus en plus dur et de plus en plus méchant", a dit M. Parizeau, invité au congrès du Mouvement national des Québécois (MNQ) à Drummondville.

"Un pays ne se laisse pas morceler sans réagir avec vigueur et parfois avec rage et sans scrupule. Il est fondamental pour nous de nous rappeler qu'une fois l'indépendance faite, nous serons toujours ensemble. Une des opérations les plus difficiles à réaliser consistera à garder l'attitude de ceux qui sont prêts à accueillir les adversaires d'hier."

Le ministre des Finances ne s'étonne pas que le gouvernement fédéral investisse, selon certaines sources, une somme de $45 millions dans la lutte contre le mouvement d'indépendance du Québec. Il s'étonne, cependant, que les Québécois soient presque gênés de souligner les réalisations "et les choses bien faites", telles que les progrès technologiques énormes des agriculteurs ou la vitalité des petites et moyennes entreprises à l'origine de la création de la majorité des emplois dans le secteur manufacturier depuis cinq ans.

"L'indépendance, c'est une question d'émotion. Avant toutes choses, on sent où est le pays. L'économie, c'est comme la plomberie. Il faut savoir où est la maison avant d'arranger les tuyaux."

Dans cette perspective, M. Parizeau estime que le MNQ peut jouer un rôle catalyseur, aussi bien avant qu'après l'indépendance.

Au cours de son congrès, le MNQ a adopté une cinquantaine d'articles composant un manifeste coiffant un appel aux Québécois pour un consensus national sur l'avenir du Québec.

Le manifeste du MNQ affirme la souveraineté du peuple québécois et propose un État républicain dans un pays de la langue française et de culture québécoise. L'Etat favosiserait le développement coopératif de l'économie et engagerait avec ses voisins immédiats et les pays la francophonie des relations de coopération. Il estimerait aussi avoir des responsabilités à l'égard des communautés francophones d'Amérique et plus particulièrement à l'égard du peuple acadien.

L'étude des articles de ce manifeste a mis en relief les difficultés que pose l'usage d'un vocabulaire nouveau pour les Québécois. Aussi, le congrès a-t-il résolu de constituer un comité de juristes et de linguistes afin de conseiller le MNQ sur l'emploi de mots importants tels que "peuple", "république", "État".

M. Claude Rochon, de la région du Richelieu-Yamaska, succède à la présidence du mouvement à M. Alain Généreux qui continuera à participer à la direction du MNQ à titre de président ex-officio. Le bureau de direction du MNQ comprend aussi M. Gaston Tremblay, du Saguenay, à la première vice-présidence, M. René Blanchard, à la seconde vice-présidence, M. Germain Godin, au secrétariat et M. Marcel Chagnon à la trésorerie.

La CEQ accentue son statut de "centrale"

QUÉBEC — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) réunie en congrès spécial à Québec durant le dernier week-end a adopté une série de modifications à ses statuts, lesquels n'avaient pas été modifiés depuis la transformation de la corporation en centrale en 1974.

Les principales innovations constituent la création d'une sorte de groupe spécial pour les enseignants de l'élémentaire et du secondaire (85% des syndiqués de la CEQ) et la mise sur pied de neuf sections syndicales distinctes, pour ses autres affiliés.

Les enseignants de l'élémentaire/secondaire seront désormais regroupés sous une commission des enseignants de l'élémentaire et du secondaire, qui jouira d'un degré élevé d'autonomie face au bureau national, l'exécutif de la centrale.

Quant aux nombreux travailleurs de l'éducation regroupés depuis 1974 par la CEQ, ils seront représentés par neuf secteurs distincts constituant des unités syndicales équivalentes aux "fédérations" de la CSN.

C'est avec une certaine surprise toutefois que l'on a assisté à la défaite d'une proposition clé soumise par le conseil général de la centrale et visant à porter de 11 à sept le nombre de membres du bureau national, l'exécutif de la CEQ.

En proposant de réduire à sept le nombre de délégués, le conseil général proposait que l'on en fasse des "libérés" à plein temps, ce qui aurait pour effet de reposer le pouvoir décisionnel sur une base plus large.

En effet, le bureau national ne compte actuellement que trois membres à temps plein sur 11, ce qui, au dire de plusieurs, concentre de fait le pouvoir exécutif entre les mains de trois personnes.

C'est par un vote serré que cette résolution a été défaite. 216 congressistes se sont prononcés en faveur de la résolution, et 202 ont opposé leur veto.

Cependant, comme il faut plus qu'une majorité simple — une majorité des deux tiers plus une voix — pour adopter un changement aux statuts, celui-ci a été remis à plus tard, probablement aux calendes grecques.

La CEQ a par ailleurs adopté diverses mesures visant à assouplir son fonctionnement, équilibrer la représentation au conseil général en faveur des syndicats de 500 à 1000 membres et protéger son membership.

Ainsi, dorénavant, tout syndicat de 500 à 1,000 membres aura droit à un délégué supplémentaire au conseil général. Cette mesure vise à rééquilibrer le conseil où les plus petits syndicats de cinq membres et plus avaient droit à leur délégué au même titre que des syndicats comptant quelques centaines de membres.

En outre, la CEQ mettra sur pied des mécanismes de conciliation en cas de mésentente de syndicats affiliés avec la centrale et demandera aux syndicats affiliés de s'engager à laisser des représentants de la centrale rencontrer les membres avant de compléter des démarches de désaffiliation.

Cet ensemble de mesures vise à éviter des situations conflictuelles comme celles qui avaient marqué la tentative de désaffiliation des enseignants de la "Mitie" dans la région de Rivière-du-Loup et la guerre intestine entre les partisans du syndicat des enseignants de Champlain et ceux du Syndicat des enseignants de la rive sud de Montréal, il y a quelques années.

En plus d'adopter son programme "législatif" portant sur la révision des statuts, la CEQ a adopté au cours du congrès spécial un certain nombre de résolutions dont l'un protestant contre l'emprisonnement des leaders syndicaux de la CTCUM, et une autre, en trois points, établissant la position de la centrale sur le liver vert.

Sur ce dernier point, les délégués ont endossé l'acheminement d'un mémoire au ministre de l'Éducation, le 22 juin prochain, tout en dénonçant certains aspects du livre vert et de la consultation qui l'entoure.

Les congressistes ont unanimement rejeté la formule de consultation du ministre, M. Jacques Yvan Morin, parce qu'elle refusait aux enseignants le droit de s'exprimer par le truchement de leurs syndicats locaux et négligeait totalement les structures locales pour s'adresser directement à la population.

Enfin, les enseignants estiment que le livre vert est un exposé d'opinions qui ne s'appuie pas suffisamment sur les recherches nombreuses et les consultations déjà effectuées par des chercheurs du ministère, des universités et d'autres groupes constitués.

La CEQ réclamera du ministre un livre blanc global portant sur tous les secteurs de l'éducation et non plus "un mécanisme qui constitue une tactique de diversion pour amener des changements à la pièce".

Il était également question que la CEQ, dans la foulée "des préjugés favorables" du gouvernement Lévesque revise son attitude d'abstention totale de toute participation aux organismes consultatifs du gouvernement.

Mais, ont objecté des congressistes, il existe 50 types de consultation seulement au ministère de l'Éducation. Une participation éclairée entraînerait des coûts très élevés pour la CEQ. On a donc décidé d'étudier cette question... jusqu'en 1980.

Le conflit de la taxe de vente sert la cause des conservateurs

OTTAWA (CP) — Les progressistes - conservateurs vont faire des gains au Québec parce que le gouvernement fédéral a perdu de sa popularité dans sa lutte sur la taxe de vente avec le gouvernement du Parti québécois, a soutenu M. Joe Clark dans une entrevue télévisée.

A l'émission "Question Period" du réseau CTV, M. Clark a déclaré que le problème de la taxe de vente a simplement été un problème d'incompétence.

Le chef conservateur a rappelé que son parti a traditionnellement eu de la difficulté à gagner des sièges au Québec mais maintenant "nous allons en prendre parce que MM. Trudeau et Chrétien ont été premièrement incompétents et deuxièmement trop fiers. Ils les ont envoyé promener".

"C'est généralement de cette façon que les partis d'opposition prennent le pouvoir; pour la première fois, selon ma mémoire, nous sommes du bon côté lors d'un débat important et légitime au Québec et qui est également perçu comme important ailleurs au Canada", a poursuivi M. Clark.

Le chef de l'opposition aux Communes considère également que la crédibilité de M. Jean Chrétien comme ministre des Finances est anéantie.

Par ailleurs, M. Clark ne croit pas que la décision du premier ministre ontarien, M. William Davis, d'imposer son veto à un bill privé sur les droits du français dans cette province va nuire à son parti au Québec. Il a fait valoir que les bills privés réussissent rarement à traverser toutes les étapes du parlementarisme et que l'important pour les francophones est au fond l'action du gouvernement ontarien et non pas le rejet d'un projet de loi privé.

Un délai pour les chalutiers

d'après la Presse Canadienne

TORONTO (Reuter) — La petite guerre de la pêche entre le Canada et les États-Unis est entrée dimanche à midi dans une nouvelle phase avec l'entrée en vigueur de l'interdiction que les deux pays se sont imposés de pêcher dans les eaux territoriales de l'un et de l'autre.

On ne prévoit pas de confrontation dans l'immédiat, car d'un côté comme de l'autre, on a menagé une période de grâce de 24 heures pendant laquelle les bâtiments de pêche américains pourront quitter les eaux canadiennes, et vice-versa.

Passé ce délai, les patrons de bâtiments de pêche américains surpris en train d'opérer dans les eaux canadiennes seront passibles d'amendes de $25,000, de peines d'emprisonnement et de confiscation de leurs prises. Cette mesure, qui a été annoncée la semaine dernière après l'échec de pourparlers de pêche, a aussitôt donné lieu à l'annonce de mesures de rétorsion du côté américain.

Les États-Unis ont de surcroît annoncé, dimanche, que l'interdiction imposée aux pêcheurs canadiens portait également sur la zône américaine des Grands Lacs.

Les autorités canadiennes se sont déclarées surprises par l'initiative, le litige des deux pays portant essentiellement sur la côte est des deux pays.

AQTE

Moi un pollueur?

JAMAIS!

Inter Villes

VANCOUVER $209.

Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 24 juin pour une ou deux semaines. Réservez au moins 30 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.

Voyagez Sunflight

Avions de Quebecair opérés par Suntours Ltée avec l'approbation de la Commission Canadienne de Transports selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25 requis. Taxe de transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec

845-6949



Thomas peut mettre des cheveux sur votre tête en

Permanence!



Chez Thomas nous comprenons comment il est important pour vous et votre apparence d'avoir une bonne chevelure. Depuis plus de 60 ans, nous aidons hommes et femmes avec leurs problèmes capillaires et ce, par l'entremise de nos 40 bureaux à travers le Canada et les États-Unis.

La compagnie Thomas, considérée depuis longtemps comme le leader mondial dans le domaine des cheveux et du cuir chevelu, a des méthodes et procédés par lesquels vous pouvez avoir une chevelure permanente, vos propres cheveux, non pas juste un camouflages temporaire. Ne prenez pas de chance, voyez nos professionnels et apprenez les faits. Après 60 ans de services fiable et prouvé avec 480,000 clients nous savons que nous pouvons vous aider à avoir une chevelure plus saine et plus épaisse.

Heures d'été: lun., mar.: 11 a.m. - 9 p.m.
Mer., jeu., ven.: 10 a.m. - 7 p.m.

Thomas
DEPUIS 1917 40 CLINIQUES

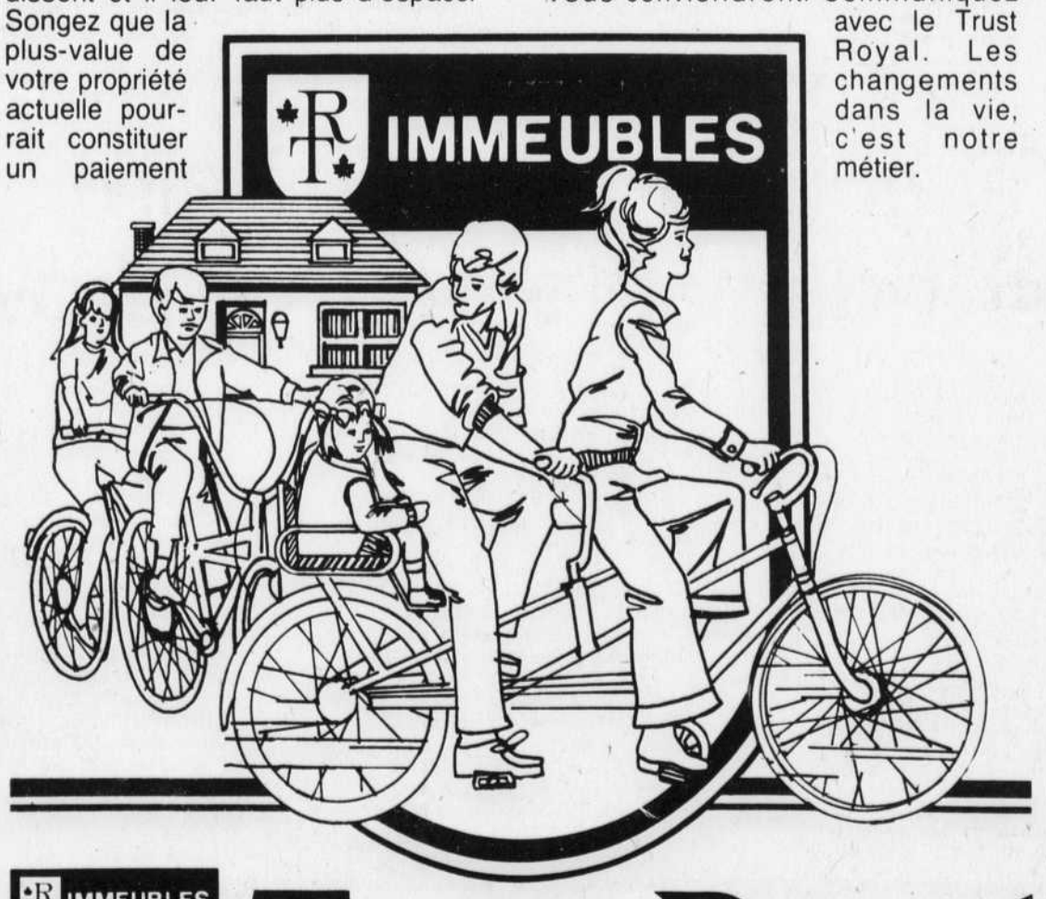
1010 ouest, rue Sainte-Catherine
Suite 637
TM.: 866-3041

Êtes-vous à l'aise dans votre maison?

Cette douillette petite maison qui fut témoin de votre lune de miel vous tient certainement à coeur, mais est-elle à la hauteur de votre mode de vie actuel?

Puisque vous êtes maintenant plus à votre aise, un foyer, une salle de jeu ne vous semblent plus d'un luxe inabordable. Les enfants grandissent et il leur faut plus d'espace. Songez que la plus-value de votre propriété actuelle pourrait constituer un paiement initial important vers l'achat d'une maison où vous serez plus à l'aise.

Si vous estimez qu'un changement s'impose, pensez au Trust Royal. L'agent immobilier du Trust Royal vous aidera à trouver la propriété qui vous conviendra parfaitement. Puis, si vous le désirez, il établira des modalités de financement qui vous conviendront. Communiquez avec le Trust Royal. Les changements dans la vie, c'est notre métier.



IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, lundi 5 juin 1978

Tricofil / *22 mois pour s'implanter sur le marché*

par Marie-Agnès Thellier

SAINT-JÉRÔME — Tricofil a 22 mois pour s'implanter solidement sur le marché textile canadien, retrouver un meilleur enracinement québécois et continuer d'inventer une nouvelle forme de pouvoir économique.

"Un tel défi repose sur les épaules d'une petite communauté de travail... Donnons-leur une chance! On les juge de manière trop sévère de tous côtés alors qu'ils nous posent des maudites questions à nous Québécois, pour qui la maudite dimension économique est noyée, continuellement noyée...".

Jacques Grand'Maison, actionnaire privilégié et membre du conseil d'administration de Tricofil, reconnaît que le principal défi est de développer chez les 105 travailleurs les compétences nécessaires — leurs objectifs de création collective. Cela signifie plonger chaque jour dans la dure réalité économique, dans un monde de décisions quotidiennes, dans l'exercice d'un pouvoir tout neuf, tout en pratiquant une nouvelle démocratie où toutes les fonctions traditionnelles sont à redéfinir...

Symbolique: les 105 petits salariés se débattent avec l'aujourd'hui-demain du Québec dans une vieille et immense usine, dans un secteur textile tellement mou qu'il est condamné par bien des technocrates de Québec et surtout d'Ottawa. "Ça me fait mal au coeur quand on dit que Tricofil est mal administré parce que ce n'est pas vrai, en plus de nos cadres expérimentés, les fonctionnaires, les administrateurs et les banquiers nous suivent de près. Pourtant, la population de Saint-Jérôme ne semble pas comprendre à fond, et c'est notre faute, quels progrès nous avons faits en trois ans, nos difficultés et ce que nous faisons pour nous améliorer", continue Paul-André Boucher, président du conseil d'administration et travailleur de Tricofil.

Une réunion des actionnaires privilégiés de Tricofil se tenait samedi matin à Saint-Jérôme, quelques heures après l'annonce d'une subvention de $1.1 million au titre de la "Solidarité Économique" (OSE) et encore conditionnelle à l'acceptation par les travailleurs de plusieurs clauses financières et humaines. Et la solitude des travailleurs de Tricofil se sentait d'autant plus que tous les actionnaires privilégiés soutiennent à fond l'expérience menée par les travailleurs mais se plaignent d'être trop mal informés pour aider efficacement l'expérience.

À cet égard, la nouvelle subvention accordée par Québec devrait marquer une nouvelle étape de l'histoire tricofilienne. D'abord elle permet aux travailleurs de vivre dans une certaine sécurité financière pour un an (et même 22 mois, durée de l'expansion subventionnée). Ensuite, elle marque une réouverture de Tricofil sur le monde à la suite de pertes considérables intervenues au premier semestre 1977, l'entreprise autogérée a décidé en juin 1977 de lâcher son département vêtements pour se replier sur la fourniture de tissus et de tricot aux manufacturiers. Seuls six travailleurs confectionnent actuellement le stock vendu dans les magasins de Montréal et de Saint-Jérôme. En même temps, et ce fut une erreur reconnaît M. Boucher, Tricofil, supprimait le poste d'agent d'information. Sans contact avec l'extérieur, ni avec les consommateurs, ni avec les médias, Tricofil réussit fin 77 à redresser sa productivité jusqu'à frôler le seuil de rentabilité, sans que cela se sache:.. Mais on a vite su que pendant les premiers mois de 1978, Tricofil voyait ses ventes diminuer à cause d'un manque de qualité de son velours!

Et le laboratoire qu'est Tricofil s'est débattu plusieurs mois pour bénéficier comme d'autres d'un programme OSE destiné à la création d'emplois communautaires (90 pour Tricofil), programme administré par le ministère au développement social. "Notre subvention, c'est une très grosse victoire pour Pierre Marois. Tricofil, c'est un laboratoire pour tant de choses, comme les relations humaines, les accidents de travail et maintenant pour le comité-conseil. Les syndicats demandent souvent que le gouvernement ait droit de regard lorsqu'il accorde une importante subvention à une entreprise privée. Si le comité-conseil réussit à n'être ni une tutelle, ni un blocage pour la direction, s'il remplit vraiment son rôle de conseil, ce sera un précédent remarquable pour le gouvernement estime Paul-André Boucher.

Dans les prochaines semaines, Jacques Grand'Maison va préparer avec les travailleurs le futur contrat social qui, en remplacement de la convention collective, les liera à l'entreprise. Déjà, la subvention québécoise est liée en particulier à une meilleure formation des travailleurs et à leur meilleure information sur la situation financière, les objectifs de vente ou le carnet de commandes. Vouloir que les travailleurs de Tricofil soient de plus en plus impliqués dans la gestion de leur entreprise, c'est aussi inventer des nouvelles formes de contrôle tant de la qualité que de la productivité ou de l'absentéisme.

"Nous avons loupé une saison", reconnait Paul-André Boucher. Les pertes se chiffrent à près de $200, 000 pour le premier trimestre 78. En avril et mai, les ventes ont repris, avec $150,000 et $190,000 et le nouveau contrôle de qualité institué récemment semble efficace. "Notre objectif est modeste: vendre $285,000 par mois, en augmentant de 5% notre rendement et de 5 à 8% nos prix, tout en assurant une régularité dans la qualité et dans la livraison", dit M. Ngyuen VanKhoa, directeur général de l'usine pour qui l'ambiance de travail est bonne à Tricofil.

L'expansion de Tricofil est d'abord un effort d'organisation et de sérieux d'une petite collectivité qui veut garder son gagne-pain et réussir avec fierté à sortir des produits de qualité. C'est aussi la confiance de plusieurs fournisseurs-créanciers qui ont accepté de reporter à 1980 65% de leur créance. C'est l'appui financier du gouvernement de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, de la caisse populaire et bientôt de la Société d'Investissements Desjardins. C'est l'effort de plusieurs acctionnaires privilégiés plein de bonnes idées pour faire connaître leur Tricofil.

C'est aussi l'engagment personnel de quelques ministres qui veulent que Tricofil soit une entreprise comme une autre, rentable, innovatrice. Ce sera le doigté d'un comité-conseil de huit membres dont deux industriels et quatre fonctionnaires pour réfléchir plus loin que des gestionnaires, souvent pris par d'urgents problèmes quotidiens. C'est l'esprit d'imagination des syndicalistes et des gestionnaires pour que s'inscrive journellement un dialogue à inventer. Ce devrait être l'effort d'une municipalité qui, selon Tricofil taxe trop lourdement une vieille usine occupée à 40%...

"Pour le moment, Tricofil, c'est une question plus qu'une réponse", dit Jacques Grand'Maison et les 22 prochains mois doivent questionner tout le Québec.

La CSN veut étendre son appui aux non-syndiqués

par François Barbeau

La CSN et ses membres devront, pour mieux lutter contre l'hégémonie de la bourgeoisie et mieux défendre ainsi les intérêts de la population, se pencher sur les problèmes des autres Québécois qui n'ont pas pu se regrouper pour mieux se défendre: les jeunes, les immigrants, les retraités, les assistés sociaux, les handicapés.

C'est le message qu'a livré hier aux délégués au 49e congrès de la Confédération des syndicats nationaux le président de la centrale, M. Norbert Rodrigue, message qui s'inscrit dans le thème du congrès: "Élargir nos droits, nos appuis, nos luttes."

"Il faut cependant s'assurer, a souligné M. Rodrigue, du caractère représentatif de ces regroupements. L'expérience nous enseigne qu'ils peuvent être facilement noyautés et pris en charge par des individus qui ont des intérêts d'un tout autre ordre et d'une toute autre nature. Au bout de compte, ces situations découragent et ont l'effet, peut-être même souhaité, d'antagoniser les rapports entre les syndicats et les regroupements."

"Il n'est pas souhaitable non plus que ces groupes soient noyés dans une organisation syndicale majoritaire", a fait remarquer le président de la CSN.

Ce dernier faisait lecture aux plus de 1,000 délégués du rapport de l'exécutif, rapport de 100 pages auquel a été consacrée la plus grande partie de l'après-midi.

Ce souci de rejoindre les autres fait d'ailleurs l'objet de trois propositions que l'exécutif de la centrale soumet à ses membres qui les étudieront en assemblée plénière.

La CSN estime d'autre part qu'il lui faut à nouveau élargir le front de son action syndicale. Il faut reconnaître, dit le rapport de l'exécutif, que "tous les partis politiques qui ont gouverné le Québec ont dû tenir compte des revendications que formulait la CSN et sur lesquelles la CSN a su développer un appui populaire".

Fort de ces réalisations, qui ont été perçues dans divers débats sur l'assurance-automobile, le régime d'aide juridique, l'abolition des clubs privés de chasse et de pêche, la CSN veut aller plus loin dans les revendications qui touchent les conditions de vie de la majorité des travailleurs.

Elle propose par exemple à ses membres de revendiquer auprès du gouvernement une aide aux locataires, qui ressemblerait à l'aide qu'apporte la SCHL et la SHQ aux propriétaires, et qui se traduirait après un certain nombre d'années de location par un droit d'usage gratuit d'un logement.



Norbert Rodrigue

Les conseils centraux sont d'autre part invités à se préoccuper, dans les milieux ruraux, de problèmes écologiques, de coupes de bois, de pollution des eaux. Dans les villes, les problèmes sur lesquels les conseils centraux devront se pencher sont les transports en commun, la pollution. Partout enfin au Québec, les conseils centraux sont invités à dresser un inventaire des ressources sociales.

Le mouvement syndical, s'il veut continuer à mener des luttes proches des masses, doit accroître sa force de frappe et augmenter ses effectifs afin de bâtir un véritable syndicalisme de masse et de combat.

Pour ce faire, il lui faut recruter de nouveaux membres, et surtout dans le secteur tertiaire, qui a fourni en 1976 les deux-tiers des emplois créés, sans négliger toutefois les autres secteurs, où le taux de syndicalisation n'est pas élevé, et rejoindre la grande masse des travailleurs non-syndiqués du commerce, des finances, de la restauration.

Pour atteindre cet objectif, la CSN devra livrer une dure lutte pour faire reconnaître des droits qui lui ont été conférés par le gouvernement, mais qui de fait sont entravés par de multiples exigences légales qui constituent des interdictions.

Rappelant aux délégués les formalités d'accréditation qui se transforment en de longues et compliquées procédures, M. Rodrigue a insisté sur le fait que le régime d'accréditation était devenu un obstacle à l'exercice du droit d'association syndicale et proposé comme solution la modification de l'actuel régime d'accréditation de façon à permettre l'exercice réel du droit de se syndiquer pour plus de 60% des travailleurs qui restent encore en dehors de l'organisation syndicale.

Le Code du travail, de dire encore M. Rodrigue, exclut du droit d'association des groupes de travailleurs, qui sont ainsi privés de l'exercice de droits syndicaux. Les cadres, d'autre part, doivent avoir le droit de se regrouper en syndicats, et les salariés du secteur public et parapublic doivent avoir les mêmes droits et être soumis aux mêmes règles que tous les autres travailleurs du secteur privé.

Le principe de la liberté syndicale impliquant le respect du droit de grève, le président de la CSN a insisté sur ce droit qui est l'un des moyens essentiels mis à la disposition des travailleurs pour promouvoir et défendre leurs intérêts.

Le rapport de l'exécutif de la CSN touche longuement à l'intervention judiciaire dans les conflits de travail par le biais d'injonctions, qui "doivent disparaître du domaine des relations de travail, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public".

De toute façon, la CSN n'entend pas les respecter, ces injonctions, et l'a énoncé hier clairement à la grande satisfaction des délégués, en déclarant que les travailleurs luttaient plus leur dignité, pour le respect de leurs droits fondamentaux, pour le respect du droit de négocier et pour l'élimination de la justice de classe.

Tous ces énoncés font l'objet de propositions bien distinctes de la part de l'exécutif de la CSN, qui revendique notamment "une réforme globale des lois du travail qui implique la reconnaissance pleine et entière de la liberté syndicale, notamment du droit d'association, pour tous les travailleurs, sans aucune distinction, le respect du droit de grève, l'élimination des injonctions, etc.

"Pour bâtir un syndicalisme de masse et de combat, de souligner M. Rodrigue, le mouvement syndical doit accroître sa masse et ses effectifs. Pour y arriver, il est devenu nécessaire de s'attaquer à toutes les causes qui freinent son développement".

C'est dans cet objectif que s'inscrit également la question de l'unité syndicale, abordée au conseil confédéral d'avril, et dont les résolutions portant sur les démarches en vue d'associer la FTQ à ce débat, sur la tenue de réunions périodiques des exécutifs de la CSN, de la CEQ et dela FTQ si possible sur des sujets d'intérêt commun seront soumises aux délégués.

M. Rodrigue a abordé aussi dans la longue lecture du rapport de l'exécutif, lecture que les délégués ont écoutée dans un silence religieux, la question nationale, "question fondamentale pour notre avenir qui se situe au-delà des intérêts de la politique partisane".

À Ottawa comme à Québec, constate M. Rodrigue, les gouvernements ont des intérêts qui sont d'un autre ordre que les nôtres. La CSN devant à tout prix maintenir son indépendance politique, et son rôle n'étant pas de fonder un parti politique ou un mouvement politique, il lui incombe cependant de définir la société qu'elle veut bâtir, et ce mandat a déjà été confié au comité d'orientation de la centrale.

Les idées qui seront lancées, les propositions, qui seront formulées, le seront

Voir page 6: CSN



Pour souligner son bicentenaire, The Gazette, le plus vieux quotidien de la métropole, publiait samedi un numéro spécial qu'examinent ici MM. Mark Harrison (debout) et Ross Munro, respectivement rédacteur en chef et directeur du journal. (Photo CP)

Québec n'est guère satisfait de l'organisation de la St-Jean

par Alain Duhamel

DRUMMONDVILLE — À quelques semaines de la célébration de la Fête nationale et de la Semaine du patrimoine, le gouvernement québécois ne paraît guère satisfait de l'organisation des célébrations.

Intervenant au congrès du Mouvement national des Québécois, M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, a reconnu que l'organisation de la Fête nationale, confiée cette année à des comités organisateurs locaux formés sous l'initiative des conseils régionaux des loisirs, ne parvenait pas aux résultats recherchés.

"Ce n'est pas très brillant. Je ne suis pas très heureux de tout ça. Je ne suis pas très content de ce que nous avons fait", a dit M. Parizeau devant un auditoire qui, manifestement, partageait son opinion.

"Il faut assez rapidement, tout de suite après, pas au mois d'octobre, mais tout de suite après les fêtes, que nous recommencions à discuter, comme s'il ne s'était rien passé, et à faire en sorte que nous évitions cette situation baroque, ridicule où le Mouvement national des Québécois et le gouvernement québécois ne s'entendent pas. Cela n'a pas de bon sens!"

Plus tôt, cette année, le MNQ, qui avait organisé l'an dernier la Fête nationale, arrimée pour la première fois à la Semaine du patrimoine, a protesté vivement contre la nouvelle structure proposée, laquelle ne s'appuyait plus sur les sociétés nationales affiliées au MNQ.

Rencontré à Québec, vendredi, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, n'est guère plus satisfait que son collègue des Finances. "Je me résigne devant la bêtise."

Le budget de $2.4 millions devait, selon une entente intervenue entre MM. Vaugeois, Claude Charron et René Lévesque, être affecté aux manifestations de la Semaine du patrimoine et de la Fête nationale.

"Le $2.4 millions devait aller à l'ensemble des choses. Il n'était pas question de $150,000 (supplémentaires) là-dedans", affirme M. Denis Vaugeois. "Dans un premier temps, nous avons eu peur de manquer d'argent. Nous viendrons avec une rallonge, si nécessaire. La rallonge, il est évident qu'elle n'est pas nécessaire."

Dans quelques régions, et à Montréal particulièrement, les comités organisateurs locaux ont affecté la totalité de leur budget à la Fête nationale et attendent maintenant leur portion du $150,000 promis par M. Vaugeois en avril pour subventionner des projets conçus dans le cadre de la semaine du patrimoine.

Le ministre des Affaires culturelles se trouve dans la position où des comités organisateurs de la Fête nationale lui forcent la main.

"Il n'y avait qu'une seule règle: on devait donner l'argent au mérite des projets.

"Nous nous sommes donnés une structure non-interventionniste. Le premier ministre nous a dit de faire les choses le mieux possible jusqu'à la fin. Nous ferons le point après. L'an prochain, nous organiserons cela autrement."

En attendant, le ministre des Affaires culturelles espère que "le gros bon sens" va prendre le dessus.

Mardi, le Conseil du trésor doit examiner une demande pour des crédits supplémentaires de $150,000. Deux hypothèses paraissent envisagées: ou bien le Conseil du trésor débloque ces crédits supplémentaires pour la Semaine du patrimoine et règle les comptes après, ou bien le Conseil du trésor refuse la somme et oblige les comités organisateurs locaux à redistribuer autrement leur budget.

L'eau était trop sale...

Cinq hommes ont laissé un bambin de sept ans se noyer sous leurs yeux, n'osant pas lui porter secours parce que l'eau était trop sale.

Alors que Martin Turgeon était disparu sous l'onde, une femme qui avait été témoin de la scène a crié à l'endroit de cinq hommes qui se trouvaient sur le quai de porter secours à l'enfant. "On va pas là nous autres, l'eau est ben trop sale", a retorqué un des individus qui ont ensuite tourné les talons et quitté les lieux.

Ne sachant pas nager, le père de la victime a fait ce qu'il a pu, aux dires des policiers, en tatonnant dans l'eau boueuse.

Ce n'est que 20 minutes plus tard que l'on a récupéré le cadavre de l'enfant.

Martin s'était rendu à un quai, sur la rivière des Prairies, en compagnie de son père et de son frère quand, à la suite d'une fausse manoeuvre, il est tombé à l'eau.

AUJOURD'HUI

A 9 h 15, début du congrès annuel de la Corporation des marchands de meubles du Québec, en l'hôtel Reine-Elisabeth. A 14 h, causerie de M. Bernard Landry, ministre d'Etat au Développement économique.

●

A 10 h 30, manifestation de militants du Parti québécois devant les bureaux du ministre Guy Tardif, député de Crémazie, contre les peines d'emprisonnement et les amendes imposées aux syndiqués de la CTCUM, coin Christophe-Colomb et Crémazie.

●

A 11 h, visite des membres de SOS Garderies au premier ministre René Lévesque, à l'édifice de l'Hydro-Québec, 17e étage.

●

Lancement de la semaine de la rivière Massawippi par la Coalition des conservationnistes des Cantons à l'Université Bishop's de Lennoxville.

●

A 14 h 30, défense publique d'une thèse doctorale par M. Michel Beaudin, à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, salle Z-210, extrémité ouest de l'immeuble principal.

●

À 19 h 30, rencontre d'information de la Commission des droits de la personne du Québec pour les membres de l'ACEF, au 7,500 rue Châteauguay.

●

À 20 h, convention pour le choix du candidat du Parti libéral du Québec dans Notre-Dame-de-Grâce, au West Hill High School, 5851, rue Somerled.

●

À 21 h 30, discours de M. Claude Ryan, chef du PLQ, devant les membres de l'Académie hébraïque, au 1,500 ave Ducharme.

●

Mises en candidature pour 850 postes de commissaires d'école, dans 190 commissions scolaires du Québec à l'extérieur de l'île de Montréal.

●

Lancement de la journée mondiale de l'Environnement, aux Nations Unies à New York.

●

Cliniques de collecte de sang de la Croix-Rouge: à *Saint-Léonard*, au pavillon Collerette, 8120 rue Collerette, de 14 h à 21 h, à *Saint-Janvier*, au centre communautaire, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h.

6/36

GROS LOT
$100,000.00
APPROXIMATIF VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	5	6	7	8	30

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	6	$20,044.00
5 SUR 6	209	$517.90
4 SUR 6	5511	$54.50
5 SUR 6+	3	$20,052.80

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
26
VENTES TOTALES:
$1,252,752.00

Mini-Loto
Tirage 809
Vendredi 2 / 6 / 78

SÉRIE	NUMÉRO	42 Séries émises- 90,000 chacune
39	31183	1 GAGNANT DE $50,000.
NUMÉRO COMPLET	31183	POSSIBILITÉ DE: 41 GAGNANTS DE $5,000.
4 CHIFFRES	1183	336 GAGNANTS DE $500.
3 CHIFFRES	183	3402 GAGNANTS DE $100.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

Montréal, lundi 3 juin 1978 ■ 4

Des propositions cruciales

Dans le jeu de la séduction, comme l'éprouve l'expérience commune, les chances de succès d'une proposition sont pour une bonne part liées au moment choisi pour la formuler. Il n'en saurait aller autrement des modifications constitutionnelles que le premier ministre, M. Trudeau, s'apprête vraisemblablement à soumettre au Parlement canadien au cours des prochains jours.

Par intérêt et curiosité, on ne peut de prime abord que se réjouir de voir enfin sortir des cartons du bureau du premier ministre les secrets, fort bien gardés dans l'ensemble jusqu'à maintenant, du "nouveau fédéralisme" auquel il veut convier le pays, selon les termes du discours du Trône d'octobre 1977. Mais les circonstances et le réalisme incitent à craindre, et c'est dommage, que le train ne passe trop tard ou trop tôt pour susciter irrésistiblement le goût du voyage chez les intéressés.

A deux ou trois semaines de la fermeture du Parlement pour les vacances d'été, il est plus que probable que le projet de loi accompagnant le livre blanc ou autre substantielle déclaration de principes sur le fédéralisme canadien, ira rejoindre de nombreuses mesures législatives destinées, comme le veut la tradition, à "mourir au feuilleton" de la Chambre des Communes.

Bien sûr le projet refera surface à l'automne, au début de la nouvelle session. Mais il courra le risque d'avoir perdu l'attrait du nouveau, et de s'être enlisé dans une molle discussion entre experts, puisque aucun véhicule, aucun élan ne semble le porter pour convaincre la population de son urgence, pourtant réelle, en ce moment.

Il serait odieux de regretter le "non-événement" qu'a été la décision de M. Trudeau, à la mi-mai, de retarder peut-être jusqu'au printemps prochain le déclenchement d'élections générales. Au plus fort des spéculations préélectorales, quand les grands stratèges du parti ont fait mine de vouloir esquiver l'examen parlementaire pour livrer directement les propositions constitutionnelles sur les hustings, nombreux étaient ceux qui répugnaient à cette approche et en faisaient grief à l'avance à l'équipe ministérielle.

Mais il n'en demeure pas moins que ces propositions sont d'une importance telle qu'elles exigent d'être rapidement débattues en un forum élargi; si le forum ne peut plus être une élection générale, il doit au moins être suscité par un moment de haute sensibilité de l'opinion publique. Hors la querelle Ottawa-Québec autour de la taxe de vente, qui ressemble mieux désormais à du tir au poignet de marchands de tapis qu'à un moment d'émotion constitutionnelle, on ne sent guère passer le sirocco qui amènerait les foules à se passionner.

●

Puisque le vin est tiré, il faut le boire, semble tout simplement avoir pensé M. Trudeau, aux prises avec sa promesse, maintes fois réitérée, de déposer les propositions constitutionnelles avant la fin de l'actuelle session.

Le défi est de taille, indépendamment des circonstances presque piégées de cette décision. Il y aura bientôt deux ans que l'élection d'un parti indépendantiste au gouvernement du Québec a secoué la léthargie du Canada, qui s'y était confortablement enfoncé depuis l'échec de la conférence constitutionnelle de Victoria en 1971. De colloques en conférences, de discours en débats, depuis novembre 1976, on a amplement décortiqué le régime fédéral sur la place publique pour que le gouvernement arrive clairement à son tour, à dire où il loge.

L'une des raisons des hésitations de M. Trudeau à dévoiler son projet plus tôt, peut avoir résidé dans son ampleur. Le discours du trône l'annonçait ambitieux, portant "sur l'essence de la fédération canadienne et sur ses objectifs", en même temps que sur les droits fondamentaux des citoyens et sur la réforme de certaines institutions. Des déclarations subséquentes ont toutefois précisé qu'il ne toucherait pas au noeud du problème, l'éventuel nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

Or le document fédéral sera rendu public à peu près au même moment que le déjà fameux "livre blanc" du gouvernement du Québec sur sa politique culturelle qui, si l'on en croit les avant-projets qui ont déjà "coulé" par la presse, se présentera sous les couleurs d'un véritable projet politique global, bien au-delà du "culturel au sens strict, et certes destiné à devenir un outil majeur du débat référendaire.

Même s'il ne s'agit pas du même genre de documents, la comparaison s'imposera inévitablement, et ne fera pas de quartiers, dans un camp comme dans l'autre. Si Ottawa ne prévoit pas des mécanismes amenant rapidement à la discussion sur le partage des pouvoirs, le gouvernement fédéral court le risque de se voir coller une image de timide réformateur de vieilles institutions, quelle que soit la valeur de son édition "revue, augmentée et corrigée" de la charte de Victoria, pour reprendre les termes mêmes du premier ministre.

De même le projet fédéral devra avoir des dents solides au chapitre des droits des minorités linguistiques de langue officielle, s'il veut couper court aux désenchantements qu'ont créé l'attitude attentiste des provinces en cette matière, malgré les beaux discours, et que vient de raffermir le spectaculaire tête à queue du premier ministre ontarien, M. William Davis, duquel on attendait le plus.

●

Peut-être condamnées à dormir jusqu'à l'automne, les propositions constitutionnelles de M. Trudeau pourront alors profiter d'une relance avec la publication concurrente du rapport de la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne, et la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale des premiers ministres, convoquée pour septembre.

Pourquoi n'avoir pas attendu jusque-là? Le premier ministre pourrait avoir une autre raison pour passer aux actes dès maintenant. Si la défaveur que connaît son parti s'accentue, il n'aura d'autre choix, malgré ses dénégations de l'heure, que de céder à la vague et de se retirer. En ce cas le document constitutionnel, qu'il a lui-meme conçu, préparé, et poli minutieusement au cours des derniers mois, serait une sorte de testament politique. Dans de telles conditions, le Canada anglais et français devront y voir la conception globale du pays à laquelle il a voulu mener au cours de la dernière décennie, et se décider à choisir.

Lise BISSONNETTE

LE MOT DU SILENCIEUX

Dictionnaire du marginal (suite)

par Albert Brie

ÉTÉ — Saison chaude partant du 23 juin et courant jusqu'au 23 septembre où elle arrive froide.

MERCURE — Messager des dieux qu'un peu de température a changé en petit grimpeur de thermomètre.

●

CELSIUS — Inventeur du chaud et du froid avec Réaumur et Fahrenheit, mais à un moindre degré.

●

MOUSTIQUE — Le meilleur ami de l'homme puisqu'il le mange.

●

VOYAGE — Conduite déplacée.

●

EAU — Liquide incolore, inodore, sans saveur, qui confère à la vie les mêmes propriétés.

●

DÉSERT — Vaste région inhabitée où les hommes craignent d'aller de peur d'en revenir meilleurs.

●

GUIDE — Mélange de renseignements et d'indications, au milieu desquels le voyageur se perd lorsqu'il n'est pas égaré.

●

AUBERGE — Petit hôtel de grande classe qui se situe ordinairement à quelques milles de la ville et à une plus grande distance de ses moyens.

●

CANICULE — Petite chienne en chaleur.

●

PELOUSE — 1) Gazon au poil. 2) Ornement de culture, en vert taillé, que le parvenu étale devant son home, et qui n'admet pas la promiscuité de la mauvaise herbe "prolétarienne". 3) Tapis de verdure, désigné zone tabou, menaçant l'imprudent de se faire couper le pied sur l'herbe.

LUNE DE MIEL — Période de clair-obscur qui entoure les relations de voyage d'un couple fraîchement collé.

●

MARIAGE — Divorce du célibat rompu sur le tard.

●

RASEUR — Interrupteur qui coupe le fil de vos propos alors que vous êtes à deux cheveux de vous taire.

●

MESRINE (Jacques) — Nom qui fait "bang" dans le coeur des Français.

●

VACHE — Ruminant qui, en Occident, est élevé pour son lait et, aux Indes, sur les autels. Au Québec, l'élevage de la vache laitière, au pis-aller, mange tout le foin du cultivateur enragé.

●

CYLISTE — 1) Vélo-monteur. 2) Pour l'automobiliste, l'ennemi de la voie publique numéro un. Sur les routes du Québec, la cyclophobie du motorisé le pousse à suggérer que la carcasse du cycliste entre dans la composition de la chaussée.

●

SALE — Le propre du malpropre.

●

PISCINE — Grande baignoire communautaire à l'usage de la population flottante.

●

VACANCES — Au cours de l'été, période de grande prospérité que connaît une entreprise fonctionnant au ralenti. Elle s'explique du fait que la diminution temporaire du personnel coïncide avec une forte réduction du travail mal fait.

●

TOURISME — Industrie d'État dont le travail consiste à mettre en valeur un coin de pays, et qui a pour effet de satisfaire le visiteur qui passe et de mécontenter l'habitant qui reste.

●

JUIN — Les trente jours de l'année qui sont à la fois les plus longs et les plus vite passés.

●

GOLF — Sport que le spécialiste recommande parfois à son client de pratiquer, dans l'espoir de prolonger sa convalescence entre deux crises cardiaques.

●

CORNEILLE — Passereau que les ornithologues d'Afrique du Sud rangent dans la catégorie des oiseaux de race nègre. Dans certaines régions, la chasse à la corneille est considérée comme un devoir patriotique.

LIBRE OPINION

Les jeunes et le tabac

par Michèle Laframboise

Avant de commencer, un mot au lecteur: je suis une étudiante au cégep en sciences, et je "fume" (contre mon gré) l'équivalent d'environ un paquet par jour, cinq jours par semaine. Et si, en fin de semaine, je me risque à sortir, aller au cinéma ou à n'importe quel autre endroit de divertissements public, il faut ajouter un paquet supplémentaire au total.

Je veux ici m'attaquer au problème du fumage dans les écoles, du tabagisme sans cesse grandissant chez les jeunes, non aux conséquences (car bien d'autres l'ont fait avant, et avec talent) mais plus particulièrement à l'aspect moral de la chose. Bien entendu, il ne s'agit là que d'une réflexion personnelle qui ne prétend pas être d'une objectivité à toute épreuve ni même de convaincre efficacement le fumeur endurci des dangers du tabac mais qui devrait quand même intéresser tous ceux qui sont concernés par le problème.

Les jeunes s'empoissonnent-ils en toute connaissance de cause? C'est la question que je me pose en voyant chaque jour des centaines d'étudiants de mon cégep déambuler, cigarette au bec...

Aujourd'hui, il est impensable qu'avec toute cette publicité préventive, avec toutes ces campagnes sporadiques, savamment orchestrées dont le tabac fait l'objet dans les écoles, les hôpitaux, à la télévision, etc... les fumeurs puissent encore ignorer les méfaits de la cigarette!

Pourtant, la réputation de cette dernière n'est plus à faire: des preuves irréfutables de sa nocivité s'accumulent de jour en jour: études, statistiques, recherches spécialisées ont depuis longtemps mis en évidence son influence néfaste sur l'organisme, notamment les poumons, le coeur, la longévité... et on continue à découvrir d'autres liens avec la vie sexuelle, les cheveux, l'humeur etc...

Goudron et nicotine ne sont donc plus des mots inconnus pour les fumeurs, pas plus que les conséquences de leur usage. Ce qui ne les empêche pas pour autant de continuer à perpétuer cette coutume suicidaire. Pauvre poumon, si jeune et déjà si noir...

Si les arguments raisonnables (danger évident pour la santé, à court ou long terme) ou même ceux de nature économique (danger pour la santé... du porte-monnaie) semblent n'avoir aucune prise sur la majorité des jeunes qui "boucanent" plus que jamais dans les écoles, les Cégeps et les universités, c'est que ceux-ci doivent avoir des raisons affectives extrêmement fortes pour conserver cette habitude. Il faut donc chercher dans le domaine du sensible.

Les premières raisons pour lesquelles les jeunes commencent à fumer sont bien connues: par curiosité, par souci d'imiter ses camarades plus âgés ou sa vedette préférée, pour être adulte, bref, pour se vieillir (et il y réussit, bien au-delà de ses espérances...): les garçons, pour faire plus virils devant les filles, et celles-ci, pour paraître plus féminines, plus libérées aux yeux des gars.

Pour les timides, la cigarette est une béquille qui rehausse leur confiance en eux-mêmes, pour les nerveux débordés de travaux et de tics, quel dérivatif idéal... et puis, s'allumer posément une longue cigarette d'un geste blasé impressionne les petites natures. Ça fait sérieux.

A ce sujet, j'aimerais souligner un phénomène très courant: la "pose" dont il m'a déjà été donné d'en voir un exemple à la télévision: une jeune et brillante journaliste qu'on interviewait sur le Québec parlait tout en tenant fort élégamment entre ses doigts une belle cigarette à la hauteur des yeux. Et, tout le temps qu'a duré l'interview, on pouvait contempler à loisir cette cigarette qui brûlait sagement dans sa main droite... Combien de personnes ne se sentent vraiment à l'aise pour parler que lorsque leurs mains sont occupées, combien fument simplement pour se donner une contenance...

On fume pour faire comme les autres, pour être acceptés dans le groupe, ou bien pour se singulariser, pour être différent... on fume pour se stimuler ou bien pour se défendre... Quelles belles contradictions, ce qui prouve bien que, dans le fond, fumer est une question plutôt psychologique.

Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive, et on pourrait palabrer encore longuement sur toutes les raisons qui poussent les jeunes à fumer. Mais ce petit tour d'horizon nous permet d'observer une constante qui ressort de ces diverses motivations: toutes ont, de près ou de loin, un certain rapport avec la "sociabilité". Cela voudrait dire que, pour être socialement reconnu, l'adolescent semble être prêt à sacrifier une bonne partie de sa santé...

Évidemment, toutes les causes citées sont bien éloignées du "par goût" ou des "comme ça, par plaisir" que répondent d'habitude les interrogés. En réalité, la raison majeure est: "tout le monde le fait, fait le donc!" Aujourd'hui, allumer une cigarette est devenu un geste social, offrir une cigarette est considéré comme une marque de politesse... ou une tentative pour établir la communication! Et que dire de tous ces "bons exemples" que véhiculent journellement les médias d'information, et en particulier la télévision...

Les conséquences devenant visibles surtout après 20 ou 30 ans d'usage, le jeune ne se sent pas concerné, même s'il tousse et s'essouffle rapidement, le "danger" est encore loin, et puis, il sera toujours temps d'arrêter... s'il le désire! (car presque tous ceux que j'ai rencontrés me déclaraient d'un air détaché qu'ils pouvaient "arrêter quand je veux!"...) Mais avec le temps, l'habitude devient besoin, et quand le fumeur s'aperçoit enfin qu'il n'aurait jamais dû commencer, il est généralement trop tard, pour rendre à ses vieux poumons sales la santé qu'il leur avait refusée dans sa jeunesse...

C'est ici que l'on touche le noeud du problème, problème qui ne se limite pas d'ailleurs qu'à la cigarette: Remplaçons le tabac par l'alcool, la drogue ou n'importe quelle autre mauvaise habitude collective, ou morale (ex.: fuir ses responsabilités, préférer les solutions faciles et superficielles... loi du moindre effort) et nous obtiendrions un texte qui s'appliquerait (à peu de détails près) tout aussi bien à l'une ou l'autre de ces situations particulières. Quel dommage de constater que, trop souvent, nous devons faire un choix entre notre société et notre santé, physique et morale.

Et, pour aller plus en profondeur, ne reconnaissons-nous pas ici une des tendances humaines des plus incrustées en chacun de nous, ce fameux "besoin de se faire aimer" à n'importe quel prix?

Quant à ceux, nombreux, qui me reprocheront d'attenter à leur "liberté individuelle", je leur répondrai honnêtement que (1) oui, vous êtes parfaitement libres de vous démolir à petit feu (c'est le cas de le dire) si vous y tenez tant que ça; cependant, la plupart du temps vous obligez ce faisant d'autres personnes à partager vos petites tendances suicidaires, personnes qui sont fréquemment des jeunes enfants (voire même d'innocents foetus) ou des gens ordinaires, comme moi, sensibles à la pollution sous toutes ses formes et qui ont goût à la vie.

2) Ceux qui protesteront le plus fort pour protéger leur "liberté" (ce mot est vraiment employé à toutes les sauces) contre toutes ces nouvelles législations qui s'en viennent et qui s'en viennent vite, ou au nom de leur soi-disant majorité (je suppose que les enfants ne sont pas comptés comme des non-fumeurs dans leurs calculs), ceux-là je les mets au défi de se passer de cette "liberté" plus longtemps que quelques heures ou quelques jours, sans éprouver les symptômes bien connus du "sevrage"...

En dernier, (pour ceux qui ne l'auraient pas encore compris) je tiens à dire que je n'ai absolument rien contre les fumeurs, mais par contre, le tabac... Je ne suis pas anti-fumeurs, je suis anti-tabagiste, je suis anti-alcoolique, je suis anti-pollution, bref, je (et beaucoup d'autres) suis contre tout ce qui détruit l'être humain et son environnement natureL.

LETTRES AU DEVOIR

■ L'enseignement de l'anglais

Le récent livre vert sur l'éducation a relancé le débat sur l'enseignement de l'anglais. Où en est-on en langue seconde dans le secteur public au secondaire?

Ces jours-ci, au réseau anglais de Radio-Canada une émission de radio de la série Ideas élaborait le thème de l'Indien dans le cinéma western d'après-guerre. Acteurs et cinéastes interviewés regrettaient pour la plupart les productions qui ont fait de l'Indien un cascadeur tombant de sa monture dans la ligne de visée du fusil de John Wayne. Heureusement, dans son dernier western, Cheyenne Autumn, le cinéaste John Ford a proposé de l'Amérindien une image émouvante et humaine.

Peu après, au réseau français, on présentait une fantaisie dramatique française écrite sur le thème du wonderland de Lewis Carroll et du personnage d'Alice traversant les miroirs.

Posons maintenant une question: combien de professeurs et de cadres scolaires ont été informés qu'il y a facilement moyen d'enregistrer une émission profitable de radio ou de télé? Un amplificateur convenable, un magnétophone compatible avec le modèle scolaire courant suffisent à donner un son de qualité. On s'équipera aussi d'un radio de table ou d'un récepteur, et de raccords appropriés munis de fiches. Il en est de même de la bande sonore d'une émission de télé. Au besoin, on fait insérer une résistance et une prise appropriées dans l'appareil. La voie est ainsi ouverte à l'animation électronique.

Par ailleurs, signalons que la terminologie, bien aménagée, pourrait constituer un apport apprécié dans l'utilisation des méthodes en place. Le professeur X de la polyvalente Y a ferré deux truites au camping Z le week-end précédent. C'est résolu, ses étudiants parleront cuillères, émerillons, et aussi pêche commerciale et coquillages pendant un bon moment. Le matériel terminologique, les traductions abondent dans le Québec de 1978. L'Editeur du Québec offre un choix varié de documentation; au Bureau fédéral des traductions, on enverra sur demande une liste du matériel disponible.

Il ne s'agit pas de tomber dans le piège de la traduction ou du travail écrit continu. Il s'agit de construire un bon scénario d'animation, c'est-à-dire parvenir à l'expression personnelle en groupe ou en petites cellules de travail, aux rédactions d'équipes et le reste.

Au premier cycle, il existe une prolifique littérature d'aventures à proposer à l'initiative des jeunes: Rudyard Kipling, tout impérialiste qu'il était, a laissé des contes inoubliables. Au deuxième cycle, place occasionnellement à un cours de culture anglaise fait en français. Ce n'est plus le temps de conjuguer. C'est un peu court et bien injuste de réduire le titulaire d'anglais à un rôle d'électrophone de musée. Place aux biographies, à des travaux d'actualité ou de littérature. Qu'on s'en tienne à l'anglais en enrichi, qu'on passe au français chez les plus faibles. Qu'on en profite pour faire alterner l'un et l'autre.

Venons-en à quelques suggestions.

D'abord place à l'animation et aux méthodes actives. Si l'exercice X de la page Z n'apporte rien, qu'on s'organise autrement. La donnée première d'un cours de langue, ce n'est pas l'adverbe X placé devant le verbe Z, c'est le fait que trente étudiants passent une heure ensemble en vue de collaborer à des travaux conçus pour la découverte et l'échange collectifs. Qu'on envisage la possibilité de diminuer si nécessaire la matière obligatoire.

Ensuite, place aux directives souples et à la collaboration. Qu'on appuie suffisamment les titulaires parfois accablés par le quotidien et le parascolaire. Préparer un cours réussi en langue peut prendre entre deux heures et deux semaines. Qu'on crée au besoin une banque de scénarios d'animation, achetés aux enseignants concepteurs qui voudront bien céder leur droit d'auteur.

Il est par ailleurs regrettable que les réalisations, et aussi la méthodologie du programme-cadre, ne rejaillissent pas davantage sur le cours d'anglais. Il faut trouver moyen d'intensifier le rythme et l'apprentissage dans les deux cours de langue, soit en français et en anglais. On y perd trop de temps. Ruban sonore, animation et terminologie peuvent être un appoint dans les cours de langue.

Michel GÉRIN-LAJOIE
St-Léonard, le 21 mai 1978.

■ Trève de flatterie !

M. le directeur,

Sans avoir la plume facile comme un de vos lecteurs monsieur André Hains qui vous a adressé une lettre le 26 mai, je voudrais par l'entremise de votre journal lui dire combien j'ai apprécié son intervention concernant les injustices d'Ottawa envers le Québec depuis toujours. J'invite tous ceux qui possèdent le même talent de bien vouloir intervenir en faveur du Québec; pays qui est en voie de le devenir, et qui est demeuré le grand perdant au-delà de la Confédération de 1867.

Quand nous entendons dire de la bouche d'un ministre qui représente le Québec à la Chambre des Communes, que le Québec n'a qu'à abolir son ministère du Revenu parce que le ministre fédéral de la Finance, M. Jean Chrétien a commis une erreur au sujet de la taxe de vente. C'est une insulte à l'égard des Québécois! Comme si le Québec n'avait pas le droit d'existence omme les neuf autres provinces anglaises inscrites dans la Constitution.

Pour plaire à ce colonisé (Chrétien) qui se place au même niveau que le colonisateur, le peuple québécois devra-t-il consentir plus longtemps à devenir les Palestiniens d'Amérique en plus des Nègres blancs, en cédant son territoire aux étrangers?

C'est vrai que les Québécois ont la réputation d'être un peuple accueillant mais nous n'avons plus l'intention de nous laisser séduire par des flatteries selon la fable de Lafontaine "Le renard et le corbeau" non plus, nous rendormir sur nos lauriers. Nous avons cédé trop de terrain!!

Anita LABONTÉ
Longueuil, le 28 mai 1978.

■ La série "Duplessis": véridique ou vraisemblable

M. le directeur,

J'ai suivi avec un immense intérêt la série "Duplessis" présentée par Radio-Canada à partir du mois de février. J'ai lu également avec beaucoup d'intérêt les commentaires publiés par votre journal en marge de cette série. Ce qui m'a le plus frappé, pour ne pas dire "scandalisé", ça été de constater que des hommes intelligents comme MM. Lacourcière et De La Grave, tous deux historiens, et M. Constantineau, journaliste, semblent confondre ou identifier les mots véridique et vraisemblable. C'est vraisemblable que M. Duplessis ait fait attendre Mgr Cabana des heures et des heures pour finalement ne pas le recevoir. Mgr Cabana a déclaré sur son honneur que tout ce qui a été présenté à son sujet dans l'émission était complètement faux. J'aime mieux prendre la parole de cet homme que celle de certains autres qui ont peut-être intérêt à salir des réputations.

Lorsque M. Georges-Emile Lapalme, qui pourtant ne portait pas nécessairement M. Duplessis dans son coeur, affirme catégoriquement que le Duplessis de la télévision n'était pas le Duplessis qu'il a eu devant lui à l'Assemblée nationale pendant huit ans, je n'ai aucune raison de mettre en doute la parole de M. Lapalme et je préfère le croire que de croire ceux qui ont vu de loin celui que l'on désigne comme l'un des politiciens les plus colorés dans l'histoire du Québec.

Personnellement, je souhaite revoir la série "Duplessis", même si je n'ai jamais été un fervent admirateur de cet homme fort controversé. Le jeu des comédiens est d'une qualité exceptionnelle. Ce fut sûrement un tour de force que de grouper un nombre aussi considérable d'artistes de grand talent, à commencer par Jean Lapointe. Je souhaite que Radio-Canada ne cède pas à la tentation de "coupr" telle ou telle séquence. Il serait si facile toutefois de supprimer le texte d'introduction qui nous donne l'assurance que tout ce que nous verrons est véridique. Peut-être faudrait-il prévenir les téléspectateurs qu'il s'agit d'un vie "romancée" de Maurice Duplessis. Les mises au point de Mgr Cabana, de M. Georges-Emile Lapalme, du père Jacques Cousineau et de certains autres sont tellement irréfutables qu'on n'a pas le droit de les ignorer, même si M. De La Grave, dans un récent article, traite avec un certain mépris le père Jacques Cousineau. Les injures ont toujours été les arguments favoris de ceux qui on tort.

Julien BENOIT
Montréal, le 24 mai 1978

■ Deux poids... deux mesures?

M. le directeur

Votre éditorial dans LE DEVOIR du 29 mai au sujet de la FFHQ et les anglophones du Québec est un modèle du texte réfléchi.

Cependant, lorsque vous utilisez le terme "mieux traités," cela me rappelle les commentaires du premier ministre René Lévesque à Matane, lors de l'inauguration du traversier-rail.

Selon l'article de votre journal là-dessus, M. Lévesque aurait "essentiellement dit que les appuis financiers des gouvernements ne constituaient en rien des générosités, qu'ils provenaient des contribuables."

À moins que je ne me trompe, "mieux traités" était une des phrases utilisées par le ministre du développement culturel Camille Laurin, lors du débat qui entoura la loi 101.

M. Laurin et d'autres alors ne se fatiguaient pas de rappeler anx anglophones du Québec qu'ils avaient leurs écoles, leurs universités, leurs hôpitaux, leurs médias de diffusion de nouvelles etc., et insistaient de plus, que cela ne représentait point des "droits", mais bien des "privilèges."

Comment se fait-il donc, que maintenant le premier ministre René Lévesque rappelle aux anglophones du Québec, avec une perspicacité éblouissante, que c'est bel et bien l'argent des contribuables anglophones qui a jeté les bases de la communauté anglophone du Québec?

Privilèges ou droits?

Deux poids... deux mesures?

Christopher DONALD
Montréal, le 29 mai 1978

■ Un article courageux

M. le directeur,

Le texte de MM. Morin et Bertrand intitulé "Dénationaliser l'État" est une brise rafraîchissante qui tempère le climat intellectuel plutôt assommant que connaît présentement le Québec. Depuis l'arrivée au pouvoir du P.Q., bien peu de gens osent critiquer l'idéologie nationaliste, laquelle semble d'ailleurs avoir pris la place autrefois occupée par la religion dans le temple de l'unanimité. Jamais depuis l'époque duplessiste la règle du silence et de l'auto-censure n'aura-t-elle été aussi bien respectée. Seuls les chantres de l'extrême gauche daignent encore se faire entendre. Il fallait à MM. Morin et Bertrand une bonne dose de courage pour publier ce texte. Espérons qu'il soit le signe d'une saison nouvelle.

Richard BASTIEN
Ottawa, le 25 mai 1978.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

L'ACTUALITÉ DE LIONEL GROULX

par
Jean-Pierre Wallot

Président du Comité des fêtes du centenaire de la naissance de Lionel Groulx, professeur au département d'histoire de l'Université de Montréal, l'auteur a prononcé, le dimanche 28 mai, à Vaudreuil, une allocution au cours de la cérémonie commémorant la mort de l'historien. En voici le texte.

"Ils gardent l'avenir ceux qui gardent l'histoire, Ceux dont la souvenance est sans mauvais remords, Et qui, près des tombeaux où sommeille la gloire, À l'âme des vivants, mêlent l'âme des morts. Ils le gardent surtout dont les lèvres fières Ont gardé les refrains du parler maternel; Épopée ou romance où l'âme de nos pères Vient prier et vibrer d'un accent éternel."

Ce poème de Groulx, tiré des *Rapaillages*, explique peut-être mieux que de longues allocutions les raisons pour lesquelles, à chaque année, nous venons à Vaudreuil rappeler le souvenir de sa mort: c'est-à-dire la grandeur de sa vie et sa valeur exemplaire. Rencontre qui revêt une signification toute particulière alors que nous célébrons cette année le centenaire de la naissance de Groulx et que les Québécois, comme les Canadiens d'ailleurs, explorent de façon plus urgente les "voies" de leur "avenir".

Rendre hommage à un disparu de marque, ce n'est pas d'abord épiloguer sur le passé, rappeler des souvenirs, s'attacher à ce qui est mort. C'est plutôt discerner, dans le sillage encore si net du vaisseau, une orientation, un sens de direction, une carte des écueils à éviter, et, au-delà, s'armer pour les eaux inconnues et les incertitudes des nouvelles découvertes. C'est, à travers le disparu, chercher à retrouver la cohésion qui ordonne les éléments de son destin en construction.

Groulx fut beaucoup de choses à beaucoup de gens. Prêtre, il resta marqué par sa vocation toute sa vie durant. Homme d'action plus qu'autre chose, il avait un goût de vivre insatiable pour son peuple et pour lui-même. Écrivain, il sut couler sa pensée dans des phrases qui charment encore, qui convainquent l'esprit et le coeur. Historien, il le devint, nous dit-il, "par obéissance à ses supérieurs": heureuse obéissance qui nous valut une oeuvre aussi importante qui allie au souci de la rigueur historique, celui de lier le passé au présent et à l'avenir.

Il n'est pas inutile de rappeler que Groulx est né ici même, à Vaudreuil; que jeune prêtre, il a enseigné plus d'une dizaine d'années au Séminaire de Valleyfield, où il fit ses premières armes en histoire et en animation de la jeunesse (mouvements d'action catholique et nationale). Groulx n'oubliera jamais ses racines. Mais à nous tous, qui venons d'horizons divers et défendons des idées qui souvent s'affrontent, quel peut être le message d'une telle vie, son actualité qui fasse qu'elle nous parle par rapport à notre présent et notre avenir à nous. Certes, on ne peut s'arrêter sur tous les aspects, d'autant plus que cet homme a dominé la scène idéologique au Québec en gros pour près de trois générations, soit de 1900 à 1960; que son franc parler et son nationalisme ont heurté de front les idéologies officielles et les chevaliers servants de l'establishment anglo-saxon à une époque qui a connu deux guerres mondiales et deux crises de la conscription, la persécution des francophones hors-Québec, notamment en Ontario, la crise économique et une recrudescence des luttes fédérales-provinciales; que Groulx a été de tous les combats, de tous les "complots" (F.-A. Angers) destinés à renforcer la nationalité canadienne-française et l'autonomie du Québec.

D'abord, sur le plan de l'histoire et de l'action, deux réalités indissociables, Groulx a été le premier, après Garneau, à forcer les Canadiens français et plus particulièrement les Québécois à reconstruire leur propre image de leur passé, à le comprendre par eux-mêmes plutôt que de se laisser l'expliquer par les Anglo-Saxons et tous ceux qui avaient intérêt à masquer la subordination et la minorisation des francophones au Canada. Ainsi, à maintes reprises, il a réfuté les prétentions de ceux qui affirmaient dans leur innocente candeur que les Britanniques avaient décerné la liberté aux Canadiens français, sans effort de la part de ces derniers. Maintes fois, il a démontré que la subordination économique des Canadiens français n'était pas, au premier chef, un simple refus de l'économie ni un simple hasard biologique ou culturel, et ceci, bien avant la Commission Laurendeau-Dunton. Bref, il a redonné un sens propre au destin collectif des Canadiens français, il leur a redonné une fierté, il a tenté d'exhumer et de clarifier les racines, les continuités, les fidélités à assumer pour que notre "petit peuple" croisse et s'épanouisse. Et ce travail, il demeure d'actualité pour un peuple coincé dans une position difficile en Amérique du Nord.

Deuxièmement, Groulx a compris qu'on ne change vraiment le monde que lentement et par diverses formes d'action simultanées, même si l'accumulation d'efforts apparemment inutiles aboutit parfois soudainement à des mutations rapides. Groulx s'est particulièrement intéressé aux mouvements de jeunesse qui l'ont suivi parce qu'il les invitait au dépassement, appel nécessaire qui est passé en d'autres camps de nos jours. Il a inspiré nombre de "troisièmes partis" (qu'on se souvienne de ses dénonciations virulentes de la politicaillerie chère aux Québécois et leur bipartisme héréditaire). Par contre, il a soutenu tous les gouvernements et tous les partis lorsqu'ils militaient concrètement pour une autonomie positive du Québec. Il a pourtant conservé ses distances vis-à-vis de tous les pouvoirs et les a critiqués parfois sévèrement, même lorsque leur langage se faisait nationaliste (à témoin, sa confrontation avec Duplessis). Si Groulx n'avait pas été prêtre, a dit François-Albert Angers, il aurait été politicien. Peut-être. Mais encore là, pas un politicien comme les autres, car ses principes ne souffraient pas les compromissions et les accommodements faciles, d'où son admiration pour le Bourassa du début des années 1900. Au fond, il fut un prophète de ce qui paraissait alors une utopie — la patrie spirituelle et matérielle de son peuple. Mais les utopies, en leur temps, sont nécessaires pour une société, car elles stimulent les contemporains, leur pointent des objectifs que seule une longue marche permet d'atteindre. Et il arrive que les prophètes ne connaissent pas la récolte même s'ils ont semé. Groulx a eu la chance de voir germer une partie de ses idées, dans les années 1950 et 1960, même s'il n'a pu se résigner à la rupture trop brutale avec certaines valeurs, notamment les racines religieuses du Canada français.

Éveilleur de consciences, homme d'action et d'inspiration, Groulx a défendu une autre réalité importante que les Québécois ont souvent perdue de vue, sous prétexte d'être "modernes", c'est-à-dire d'emprunter des modes de vie tout faits et créés par d'autres. On ne peut couper brutalement ses racines et conserver une identité propre, aimait à rappeler Groulx. Certes, il faut évoluer, mais aussi intégrer les valeurs les plus positives et les plus durables de son héritage. Il est d'ailleurs significatif que de nos jours, après la révolution post-industrielle et la "révolution tranquille", les Québécois s'entichent de vieilles choses et de vieilles coutumes (retour au folklore, à l'artisanat, aux vieilles maisons, "à la terre", etc.) alors qu'ils se targuent en même temps d'être des personnes "libérées" de leurs anciennes croyances, de leurs anciens comportements et de tout ce qui composait la personnalité de la collectivité. C'est un réflexe assez sain, car une société qui connaît trop de changements brusques éprouve forcément le besoin de renouer avec ses racines pour comprendre la continuité de sa trame. Et l'on se met à découvrir, peu à peu, que contrairement aux légendes répandues depuis deux ou trois décennies par ceux qui voulaient se libérer de leur passé court, immédiat, nos ancêtres étaient des gens attachants, qui ont aimé la vie, qui ont su s'adapter au climat, à la géographie, aux conditions économiques, sociales, politiques; bref, des gens qui ont "su vivre". Et après la rupture, on se sent désormais capable de se réconcilier avec la plus longue durée.

Enfin, on ne peut passer sous silence l'importance primordiale chez Groulx d'un "Etat français". Omission qui paraîtrait encore plus singulière dans le contexte actuel. A part quelques brefs moments et peut-être à la fin de sa vie, Groulx s'affirma toujours favorable à la Confédération. Mais quelle Confédération! Il s'agissait justement, à ses yeux, d'une Confédération d'Etats pratiquement souverains, du moins dans leurs affaires internes, et qui avaient mis en commun un certain nombre de choses précises (défense, monnaie, postes, douanes, etc.). En ce sens, son appel à la création d'un Etat français signifiait l'établissement d'un Québec aussi autonome que possible au sein d'une Confédération canadienne complètement indépendante de l'ancienne métropole anglaise et des Etats-Unis. Cette position explique pourquoi Groulx a inspiré les nationalistes autonomistes et fédéralistes, ainsi que les nationalistes indépendantistes, c'est-à-dire, d'une part, tous ceux qui envisageaient l'avenir du Québec comme reposant avant tout sur une grande autonomie interne, donc de Duplessis à Lesage, et, d'autre part, tous ceux qui finiront par ne plus y croire et par soutenir que l'avenir du Québec doit passer par la pleine souveraineté. C'est ce qui explique la diversité des options de ceux qui sont ici présents, et aussi l'unité profonde de leurs efforts: bâtir un Québec fort, un "Etat français". Groulx n'a jamais abandonné l'espoir que les minorités françaises hors Québec puissent survivre si le Canada anglais acceptait vraiment les conséquences du "pacte confédératif". Mais en homme réaliste, il misait essentiellement sur un Québec fort. En ce sens, tous les nationalistes québécois peuvent se réclamer de lui, même si les définitions de "Québec fort" et d'"Etat français" varient considérablement d'un groupe à l'autre. Qu'on me permette de citer ce texte de 1937, tiré de *Directives:*

"Mon attitude à l'égard des institutions de 1867 n'offre pourtant point d'ambiguité. Je suis pour la Confédération. Mais j'attends que l'on me montre le précepte divin ou humain qui nous impose de nous y laisser étrangler. Ottawa n'existe point pour soi-même ni pour soi seul. Nous restons dans la Confédération; mais la Confédération devra se concilier avec notre volonté de survie et d'épanouissement français. Et la formule exige bien autre chose que le respect du bilinguisme fédéral et notre juste part dans le fonctionnarisme candien. Province française, nationalité française, nous ne pouvons le rester, sans une certaine autonomie législative et administrative, en particulier dans l'ordre économique et social...

"Quand nous parlons d'Etat français...nous avons beaucoup moins les yeux sur Ottawa que sur Québec. Autrement dit, l'Etat français naîtra, beaucoup moins du laisser-faire ou de la collaboration d'Ottawa, que de l'action positive de la politique québécoise... En somme, dans le cas présent, Etat français veut dire un pays français et une nation française gouvernés pour leurs fins propres. Gouvernés pour nous-mêmes, l'avons-nous été depuis 1867? le séparatisme n'est pas un phénomène-champignon. Il procède d'une revendication légitime: le droit imprescriptible de la personnalité humaine à son développement culturel, national. Si l'État français, organisé dès le lendemain de la Confédération, nous eût préparé un milieu, un climat normal; si, par exemple, il eût empêché l'économique de tourner contre nous; et si aujourd'hui, vrai maître chez soi, le Canadien français eût conscience de se pouvoir pleinement "réaliser", croit-on que le séparatisme eût jamais existé? Au vrai... ceux qui combattent pour l'État français, servent mieux la Confédération que tous ses piliers officiels. Ils servent d'abord leur province, les leurs."

En conclusion, on pourrait regretter que nous n'ayions plus de Groulx qui puisse s'élever au-dessus des chicanes de parti et des batailles du moment, en dégager constamment le sens, pointer vers une direction qui rallie la majorité des Québécois et stimule leur dynamisme. Mais Groulx n'a pas attendu la montée de prophètes, même s'il a espéré la venue de chefs de cette trempe. Aussi devons-nous l'imiter en poursuivant un destin collectif qu'il nous faut construire jour après jour, avec persévérance, courage et une certaine dignité qui fait trop souvent défaut dans nos "chamaillages".

L'objectivité de l'information passe-t-elle par la soviétisation des salles de rédactions ?

par
André Fortas

Docteur en médecine, économiste, consultant en développement, l'auteur est aussi militant au Parti libéral du Canada.

Le syndicat des journalistes du DEVOIR a fait connaître ses exigences quant à l'avenir du journal. Compte tenu de l'importance du message et de sa philosophie, des enjeux en cause, il n'est pas sans intérêt de se pencher sur ce communiqué.

En bref, le syndicat exige d'être consulté sur la nomination de tout futur directeur au DEVOIR, et fixe quant à lui les critères d'accession à ce poste. Ces conditions sont d'ailleurs telles que l'on voit mal quel Québécois prestigieux pourrait les satisfaire. Qui n'a jamais milité dans un Parti politique ou n'a eu des liens avec des milieux financiers après une carrière bien remplie? Dès lors, pourquoi un candidat potentiel se verrait-il barrer la route à un poste qu'il aurait amplement mérité par ses qualités intellectuelles et son expérience?

Le débat se clarifie cependant lorsque le Syndicat affirme à l'appui de ses exigences que l'entrée de Claude Ryan en politique active aura été un handicap pour la crédibilité des journalistes du DEVOIR. Une telle assertion surprend lorsque l'on pense que cet argument n'a jamais été utilisé à l'endroit du premier ministre actuel qui tenait pourtant une page éditoriale dans un journal du matin. Il était pourtant en politique active et ses opinions étaient bien connues. Dès lors il faut croire que ce qui est en réalité en cause, c'est l'orientation fédéraliste donnée par Claude Ryan au DEVOIR. A partir de cette donnée, il devient impérieux de clarifier un ensemble de problèmes à savoir comment sauvegarder ce sacro-saint droit du public à l'information, quels sont les devoirs respectifs de la direction et des journalistes dans un journal, et enfin qui a le privilège de déterminer la philosophie de base d'une entreprise de presse.

Dans tous les pays du monde — et nous n'avons pas prouvé à ce jour que nous avions de formule miracle au Québec — il appartient à la direction d'une entreprise de presse, de donner le ton et la philosophie du journal. C'est d'autant plus compréhensible que le journal vise en général une certaine clientèle, et dans la mosaïque sociale tend à représenter un certain groupe d'intérêts. Il y a ainsi un ton maison qui identifie le journal. Cette tradition est en général perpétuée par les générations de journalistes qui se suivent. Le Times de Londres est certainement aussi différent, dans sa facture, de l'Observer ou du Daily Telegraph que l'est LE DEVOIR, du Montréal-Matin ou de La Presse. Il est admis en Angleterre qui passe pour un pays civilisé, que ces médias aient des philosophies politiques différentes. Ce que l'on constate dans tous les cas, c'est que le journaliste qui entre dans un journal se conforme à son ton et non l'inverse. En bref, on voit mal un journaliste d'allégeance communiste essayer d'infléchir en France la ligne philosophique du Figaro ou à l'inverse un libéral tenter la même chose à l'Humanité.

Ce que l'on exige d'un journal et de sa direction c'est qu'il ne tombe pas dans la distorsion délibérée des faits, et offre au public une analyse aussi rigoureuse que possible des faits politiques et sociaux. Cependant, chacun accepte que le directeur du journal ait une opinion, opinion qui est clairement identifiée dans la page éditoriale. Ce leadership solide du directeur ne peut ni ne doit être contesté lorsqu'il s'exerce dans le cadre des prérogatives clairement reconnues. Ce que le syndicat du DEVOIR demande, après d'autres syndicats de journalistes dans la Province, est somme toute assez nouveau. Car en fait on risque de s'acheminer vers une soviétisation rapide des salles de rédaction. Or, à notre connaissance, la constitution de soviets de l'information ayant plein contrôle sur un journal n'a pu être réalisée qu'exceptionnellement, pendant la révolution d'octobre 1917 en Union soviétique. Cette situation n'a pas duré et chacun sait que le directeur de la Pravda à Moscou est nommé par le gouvernement et le Parti communiste. Pour mémoire, il convient de se rappeler le destin d'Alexei Adjoubei qui suivit son beau-père Nikita Kroutchev dans sa disgrâce. Ces précisions sont utiles lorsqu'une certaine propagande tend à nous faire croire que les risques de distorsion de l'information sont plus grands chez nous qu'ailleurs. L'expérience prouve amplement le contraire en regard de ce qui est vécu dans la plupart des pays du monde.

En fait ce que le public attend du journaliste, c'est d'abord une analyse consciencieuse des événements; où? quand? comment? pourquoi? Et dans ce rapport des faits, il ne fait pas de doute que l'on attend un commentaire; on est loin par contre de l'expression des préférences idéologiques du "reporter" dont on n'a que faire. Au cours de ces dernières années, certains journalistes ont laissé l'impression néfaste qu'ils se voulaient plutôt des metteurs en scène des événements politiques, économiques et sociaux, plutôt que des spectateurs et des commentateurs. Or la vraie dimension d'un grand journaliste est de savoir se situer au-dessus des faits, et dans la recherche de la vérité, avoir le courage de rapporter ce qui est, avant de pouvoir affirmer sur la foi des apparences, ce que l'on croit. Et pour se situer dans un tel contexte, il est souvent nécessaire de se distancier par rapport à tous les pouvoirs.

Croire que ce problème peut être réglé en accordant plus de pouvoirs à un syndicat de journalistes, au niveau du contrôle de l'information, c'est se méprendre, et ignorer les leçons de l'expérience ici et ailleurs. Ainsi, le journal Le Monde, en France, fonctionne suivant le principe coopératif au plan de la propriété. Toutefois la direction de la salle de rédaction y est aussi ferme qu'ailleurs; il est même arrivé à des journalistes de ne point aimer cela et de claquer la porte avec fracas. A l'inverse, la création de comités de rédaction, à Québec-Presse ou au Jour, n'a pas apporté les solutions que l'on en espérait. On peut même parler de fiasco. On est même enclin à se demander si l'accession d'un journaliste à un poste de direction, ne le désigne pas immédiatement à la vindicte de ses collègues. Tout se passe comme si ses anciens confrères acceptaient mal le leadership qu'il devait désormais assumer. Les excès de langage à l'égard du directeur par intérim du DEVOIR au cours du récent congrès à la FPJQ, et les tracas de l'actuel directeur du Soleil, auraient tendance à prouver que certaines demandes du Syndicat du DEVOIR, sont irréalistes.

On a d'autant plus de mal à comprendre ces exigences que les journalistes du DEVOIR ont accès, tout au moins en ce qui concerne certains d'entre eux, à la page éditoriale. Ils ne manquent pas d'y exprimer leurs opinions en toute liberté, et leurs préférences sont assez bien perçues. Il n'y a pas lieu de s'en scandaliser et ce n'est que normal. Il est malheureux que l'intolérance ait tendance à se manifester très fréquemment dans certains milieux syndicaux qui ont à traiter de l'information. En ne respectant pas un nécessaire équilibre, il est à craindre que les journalistes ne desservent la cause qu'ils disent vouloir défendre.

LE DEVOIR s'est identifié depuis sa fondation, aux intérêts de la société canadienne-française d'un bout à l'autre du pays. Il est à l'honneur de tous ceux qui l'ont dirigé, d'avoir maintenu cette ligne de conduite. Sous l'impulsion de Claude Ryan, il était devenu ces dernières années, le lieu de rencontre de prédilection des hommes de bonne volonté qui, au Québec et dans l'ensemble du Canada, veulent travailler à promouvoir une société plus juste dans la tradition de l'humanisme chrétien. Cela fut et reste un idéal exaltant qui transcende les frontières invisibles que les catégorisations hâtives tentent de dresser entre les citoyens. Ces objectifs ont fait de ce journal plus qu'un outil précieux au service de notre communauté; c'est une institution. Si le couloir idéologique que le syndicat du DEVOIR veut nous proposer reflète les voeux les plus sincères de ses journalistes, nous aurons alors toutes les raisons de nous interroger sur l'avenir. Si par contre, le but recherché est de maintenir un équilibre entre les grands courants de pensée qui s'expriment dans les pages du journal, le moyen proposé n'apparaît pas le plus adéquat.

Le droit du public à l'information ne passe pas pas la création de comités d'ombudsmen anonymes de l'information, qui seraient à toutes fins utiles juges et parties. Il est d'abord protégé par la libre circulation des idées, et la large ouverture des médias sur leur milieu. Un citoyen du Québec n'a nullement besoin des écrits des journalistes pour se faire une opinion sur ce qu'il doit croire ou ne pas croire. Si la presse fait les manchettes, il y a peu de cas où elle ait changé le cours de l'histoire du monde. Par contre, ce que le public en attend, c'est la clarification des enjeux. Partout sur la planète ces enjeux ont pour noms liberté et justice; lorsqu'il s'y ajoute un peu de fraternité, ils prennent l'allure d'une fête dans le coeur des hommes. Et pour cela on n'a pas eu recours à ce jour à des soviets de l'information pour en garantir l'objectivité. On a seulement besoin d'humanistes; puisse LE DEVOIR en générer de nombreux au sein de sa rédaction, c'est là le voeu qu'on peut formuler.

ACTUALITÉ

La "sainte obéissance"

par Pierre Léoni, s.j.

Dès que Mgr Lefebvre a découvert cette nouvelle "vertu", nous en avons vu des exemples en abondance chez nous: de l'abbé Normandin en lutte contre l'archevêque de Montréal à l'abbé J.-A. Beaulieu, spécialiste en histoire des papes scandaleux; du P. Barbara, révélateur des mauvaises intentions de Paul VI au frère Sylvain s'empressant de "démystifier l'obéissance aveugle" (Journal de Montréal, 3 avril 1978). C'est ridicule de les entendre dire que nous réhabilitons Martin Luther et de les voir pratiquer la désobéissance, cette "vertu" principale du moine rebelle du XVIe siècle.

Examinons de près la théorie du fr. Sylvain sur l'obéissance, et voyons si sa crédibilité est supérieure à la mienne.

Selon moi (ou mieux, selon Vatican II et Pie XII, que je citais dans mon article sur le P. Barbara), il faut obéir au pape "même quand il ne parle pas ex cathedra." Selon le fr. Sylvain, avant d'obéir il faut voir si le pape a défini la chose ex cathédra ou non; et même dans ce cas, paraît-il, "il faut faire une distinction entre l'obéissance aveugle ou clairvoyante."

Remarquons tout de suite ceci: Pierre et ses Successeurs ont le pouvoir divin d'enseigner, de légiférer et de gouverner (à part celui de sanctifier par les sacrements). Or, si pour obtenir la soumission le pape devait recourir chaque fois à la définition ex cathedra, son pouvoir de juridiction serait réduit d'au moins 50%, car les définitions ex cathedra dans le domaine de la discipline et du gouvernement n'ont pas de sens. Dans ce domaine, tout au plus il pourrait recourir aux excommunications; mais l'emploi de la crosse à tout moment serait-il digne des disciples du Maître doux et humble de coeur?

Si le fr. Sylvain avait lu attentivement la Constitution "Paster aeternus", dont il se sert pour minimiser le pouvoir du Pontife Romain, il y aurait trouvé un texte très sérieux prouvant le devoir d'obéissance inconditionnelle à toutes les ordonnances du pape. Le voici: "Nous enseignons et déclarons que l'Église Romaine... détient la primauté du pouvoir ordinaire sur toutes les autres et que ce pouvoir de juridiction du Pontife Romain... est immédiat; envers ce pouvoir sont liés d'un devoir de subordination hiérarchique et de vraie obéissance les pasteurs et les fidèles de n'importe quel rite ou dignité... et cela non seulement dans les questions de foi ou de morale, mais aussi en ce qui a trait à la discipline et au gouvernement de l'Église... Cette doctrine est la doctrine de la vérité catholique, de laquelle personne ne peut s'éloigner sans perdre la foi et compromettre son salut éternel." (Cf. Denzinger, Enchiridion Symbolorum: n. 1827).

Plus sévèrement s'était exprimé, au IXe siècle, le pape S. Nicolas I: "Si quelqu'un méprise les dogmes, les ordres... ou les décrets promulgués par le Chef du Saint-Siège pour la foi catholique, pour la discipline ecclésiastique...: Qu'il soit anathème." (Denz., n. 326).

Il me semble que ces arguments de raison et d'autorité, appuyés sur les textes sacrés bien connus garantissant l'assistance divine et l'indéfectibilité de l'Église, il me semble — dis-je — que ces arguments prouvent suffisamment que notre obéissance n'est pas aveugle quand nous adhérons sans discuter aux décisions qui émanent de l'autorité divino-humaine; c'est à peu près ce qui se passe dans les choses de la foi: on accepte les vérités assurément révélées, sans voir leur logique intrinsèque.

L'objection: "Si la hiérarchie, au plus haut niveau, prescrit... un acte qui serait contraire à la loi naturelle ou à la loi évangélique..." est à reléguer parmi les hypothèses irréalisables; cela serait faire du Christ un menteur. l'hypothèse suivante est plus vraisemblable: "Si demain la terre cesse de tourner sur son axe, l'année sera constituée d'un jour et d'une nuit". Cette hypothèse est plus probable que la première, car "le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas."

D'ici on voit la témérité et, je dirais même, l'impiété du P. Barbara attribuant "le dessein de ruiner le catholicisme" à Celui sur qui le Christ a fondé pour notre temps son Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas.

La doctrine de la constante orthodoxie des Pontifes Romains est pareillement enseignée sans interruption dans la Tradition catholique. A ce propos, voici quelques expressions remarquables: "...dans la Chaire Apostolique la religion a toujours été conservée sans tache" (S. Hormisdas, pape a.517; cf. Denz., 171). "Par le Siège du Prince des Apôtres ont été condamnées les folies de tous les hérétiques" (S. Léon à Cerulaire; cf. D., 351). "Dans le Siège Apostolique la religion a été toujours conservée immaculée, et la doctrine louée comme sainte" (Paroles des Pères du VIIIe Concile oecuménique, rapportées intégralement par le premier Concile du Vatican; cf. D., 1833).

Ces textes (et d'autres innombrables) prouvent à l'avance la futilité des chercheurs de papes hérétiques. La même chose est confirmée par l'histoire; jamais aucun pape, même parmi les plus scandaleux, n'a enseigné des erreurs dogmatiques à l'Eglise.

"En tout pape il y a Simon et Pierre" — dit le fr. Sylvain. Je suis d'accord avec vous, frère; mais je n'accepte pas votre insinuation que Simon, pécheur dans sa vie privée, aurait déjà proposé à l'Eglise une fausse doctrine.

Que dire donc d'Honorius I, du "pape hérétique et condamné comme tel" par le VIe Concile oecuménique? Voilà une histoire à démystifier de nouveau, après la démystification faite par deux papes à deux empereurs de Bysance. Oui, d'abord Jean IV, élu pape deux ans après la mort d'Honorius, écrivit que l'opinion de certains qui attribuèrent à Honorius I des propos monothélites "ne correspond pas du tout à la vérité." (Cf. D., 251-253). Ensuite S. Léon II, en confirmant les actes du VIe Concile oecuménique, précisa que "le troisième Concile de Constantinople n'accusa pas le pape Honorius d'hérésie, mais le blama de s'être abstenu de condamner à temps les hérétiques." Paul VI serait-il le premier pape qui impose l'hérésie à l'Église? Si cela était vrai, les promesses du Christ seraient trompeuses.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Où étaient nos fins limiers ?*

Les journaux nous parlent du nouveau parti municipal, décidé à présenter des candidats "dans tous les quartiers de la Ville". Mais ce GAM est-il sérieux? deux de ses jeunes chefs, MM. Nick Auf der Maur et Bob Keaton, siègent déjà au conseil municipal...mais on ne s'en douterait pas à lire nos quotidiens.

Entre-temps, et depuis près de quatre ans, c'est le RCM, et ses conseillers au conseil municipal, qui mènent une forte lutte, continue, contre le Parti civique et son Maire et Chef. C'est le RCM, tout récemment encore, qui mène la lutte contre les dangers du projet Grand Prix, tout comme il pose des questions très justes, et embarrassantes pour le Parti civique, au sujet de l'Office municipal de l'habitation. Et que font, ou que disent les deux représentants du GAM au conseil municipal? rien, semble-t-il. Au fait il leur est même arrivé de voter avec le Parti civique contre le RCM! Comme le disait le bon Jean de la Fontaine: "Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille". C'est probablement pourquoi la majorité des Montréalais voulant un vrai changement dans notre Ville suivront plutôt le RCM que le nouveau GAM, tout entouré de belles promesses, mais inactif maintenant, alors que la bataille est bien engagée.

Montréal, le 27 mai 1978.

Claude de MESTRAL

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

— Évaluation, consultation et psychothérapie
(enfants, adolescents, adultes et couples)

Centre d'Orientation et de Réadaptation
39 ouest, Boulevard Gouin
Montréal **331-5530**
(Maison fondée en 1943)

COURS DE POTERIE
(sessions du 5 juin au 24 août)

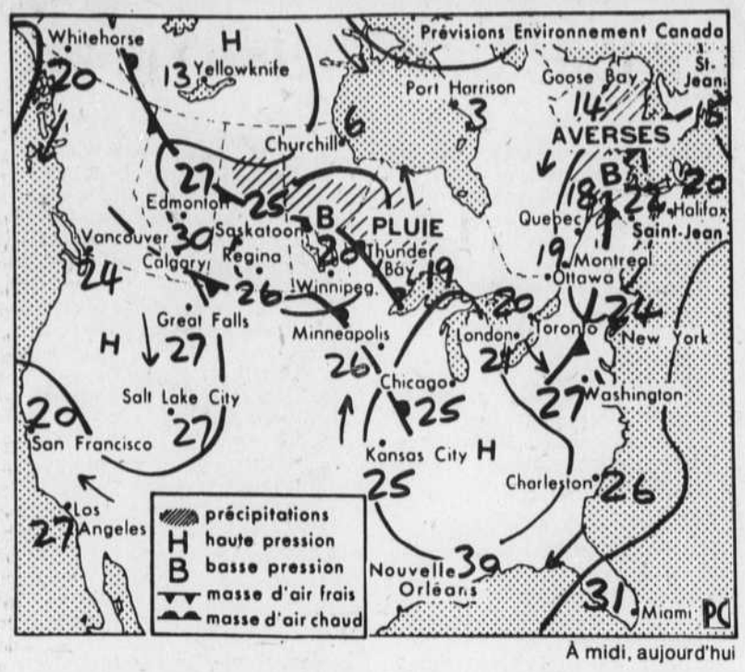
INITIATION À LA CÉRAMIQUE (SOIR)
(6 semaines - 36 hres)

INITIATION "PLUS" (JOUR)
(90 hres - 3 semaines)
(spécialement conçu pour professeurs d'art plastique)

TECHNIQUE DU RAKU
(2 semaines - 24 hres)
(soir et samedi)

DÉBUT DES SESSIONS 5 JUIN
inscription immédiate au:
CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS INC.
433, Notre-Dame est
Vieux-Montréal
844-6253 - 844-6165

LA MÉTÉO



À midi, aujourd'hui

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec averses mais dégagement partiel en après-midi. Maximum, 12 à 14. Mardi: nuageux avec pluie.

●

Montréal, Outaouais et Laurentides: nuageux avec averses mais dégagement partiel en après-midi. Maximum, 16 à 18. Mardi: ennuagement suivi d'averses.

●

Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: nuageux avec averses. Maximum, 16 à 18. Mardi: peu de changement.

Chibougamau, Haute Mauricie et Saguenay-Lac Saint-Jean: nuageux avec quelques averses cessant en après-midi. Maximum, 14 à 16. Mardi: possibilité d'averses.

●

Rimouski et Gaspésie: ennuagement suivi de quelques averses débutant en après-midi. Maximum, 15. Mardi: beau.

●

Baie-Comeau et Sept-Îles: ennuagement et possibilité d'averses en après-midi. Maximum, 15. Mardi: beau.

Michel Gélinas élu candidat du Parti québécois dans NDG

par Claude Turcotte

Le choix d'un candidat péquiste dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce n'a été hier soir qu'une simple formalité ou un prétexte pour un démarrage vrombissant d'une campagne électorale qui sera en même temps pré-référendaire.

Il y avait un seul candidat sur les rangs. Michel Gélinas, le fils de Gratien, a donc été élu par acclamation. Âgé de 41 ans, homme d'affaires et promoteur pour plusieurs artistes, ayant étudié aux universités de Montréal et de McGill et ayant des amis et des contacts professionnels dans le milieu anglophone, en plus d'être membre de l'Association des gens de l'air, M. Gélinas apparaît donc aux yeux du Parti québécois comme un candidat idéal dans ce comté où les anglophones sont en majorité.

Mais si les ministres Jacques Parizeau (accueilli en héros par environ 125 partisans) et Pierre-Marc Johnson ont participé à cette convention de comté hier soir, ce n'est pas vraiment parce que leur parti aspire à conquérir NDG où les libéraux règnent en maître depuis très longtemps.

Le parti ministériel semble s'engager dans cette élection complémentaire avec l'intention ferme de faire le plus grand impact possible non seulement dans le comté mais dans toute la région montréalaise, en pensant à la campagne pré-référendaire.

Les adversaires du PQ ont souvent accusé le gouvernement de poser des gestes en pensant au référendum. Hier soir, M. Parizeau est passé aux aveux: "depuis le 15 novembre 1976, tout ce qu'on fait est pre-référendaire; chaque geste qu'on pose doit être orienté en fonction du référendum; après avoir dépensé tant d'énergies, on n'a pas le droit de perdre le référendum".

Dans cette modeste salle de l'hôtel de ville de Ville St-Pierre hier soir, ce n'était pas le ministre des Finances qui parlait, mais l'homme politique qui défendait "une mission sacrée", celle de l'indépendance du Québec.

"En plein Montréal, a soutenu M. Parizeau, il y a des choses qu'il faut rappeler comme celle de la continuité d'un mouvement qui a commencé il y a longtemps. Ce n'est pas parce qu'on a le pouvoir qu'il faut renoncer aux convictions les plus profondes du Parti québécois qui a la mission fondamentale et sacrée de réaliser l'indépendance du Québec".

Dès le début de son discours, le ministre avait mentionné qu'il y avait une preuve à faire dans le comté, soit celle d'avancer la cause de l'indépendance. A ceux qui ont prétendu que son parti n'a été élu que pour offrir un bon gouvernement provincial, M. Parizeau a répondu qu'il s'agissait d'une interprétation "loufoque et grotesque".

A la fin de son message, il a comparé les militants du PQ à des missionnaires qui devaient parcourir toutes les rues du comté pour répandre la bonne nouvelle. Cependant M. Parizeau a oublié de parler de la taxe de vente, qui est le sujet de l'heure chez les péquistes encore plus qu'ailleurs; son collègue Pierre-Marc Johnson n'a pas voulu davantage discuter des problèmes de son ministère (Travail et main-d'oeuvre); il a plutôt dressé un bilan de l'action du gouvernement depuis novembre 1976. Il s'agissait dans ce cas également d'un discours d'homme politique partisan et non celui d'un ministre.

Bref, pour le Parti québécois la campagne électorale a démarré dans Notre-Dame-de-Grâce et comme l'a si bien indiqué M. Parizeau, l'objectif est moins l'élection d'un candidat dans un château fort libéral que la préparation du terrain pour la campagne référendaire. En somme, le comté de NDG fera figure d'une salle de répétitions pour un spectacle qui aura lieu devant un auditoire plus vaste sans doute l'an prochain.

En même temps, le Parti québécois tentera d'apprivoiser un peu une clientèle anglophone qui jusqu'à maintenant l'a vu venir comme la peste. C'est pourquoi il y avait parmi les orateurs hier soir M. Henry Milner, un jeune anglophone actif au sein du RCM, qui est venu dire que le jour approche où tous les anglophones du Québec se sentiront Québécois.

A cet égard, on peut noter que M. Milner a surtout parlé en anglais, ainsi que M. Gélinas qui a utilisé cette langue pour quelques paragraphes de son allucution.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Jacques Parizeau

velle série de statistiques dont la conclusion porte à croire en un bénéfice de $5.2 milliards du Québec dans la confédération. Le ministre des Finances du Québec n'avait pas encore étudié les chiffres publiés par Ottawa. Il croyait, cependant, que ces chiffres constituaient une revision des statistiques publiées il y a plusieurs mois par le prédécesseur de M. Chrétien et portant sur 15 ans. "Divisé par 15 ans et par le nombre d'habitants, en supposant que les chiffres soient justes, cela nous donnerait à peu près l'équivalent d'une caisse de bière par habitant, par année", a conclu M. Parizeau.

◆ Le PLQ

associations de comtés, et amorcera la rédaction d'un nouveau programme électoral en s'inspirant du dernier congrès d'orientation. A cette fin sera créé un groupe de travail correspondant à chacun des quarante et un secteurs d'activités gouvernementales. Plus que jamais, la commission politique, à l'instar du comité sur la constitution, entend recruter d'éminents penseurs québécois et plus particulièrement d'illustres universitaires. M. Ryan reconnait qu'il existe en cela un danger réel de transformer le parti en une sorte d'université mais il croit que l'écueil pourra s'éviter d'abord en vérifiant le fonctionnement en cours de route en gardant contact avec la base militante.

La où le nouveau leader entend être ferme et vigilant, c'est le risque que se pose au PLQ le problème de juridiction et de pouvoir qui a marqué les rapports entre l'aile parlementaire et l'aile militante du Parti québécois. Dans l'esprit de M. Ryan il ne fait aucun doute que l'aile parlementaire doit conserver toute sa souveraineté et se sentir redevable avant tout aux électeurs qu'elle représente.

Le conseil de direction a enfin procédé hier à la nomination des présidents des commissions permanentes. On note que la plupart des libéraux qui avaient appuyé publiquement la candidature de Raymond Garneau dans la course à la direction du parti sont écartés de la composition des nouvelles équipes. Le chef du parti a d'ailleurs admis, au cours de la conférence de presse, qu'il n'avait encore eu aucun entretien privé avec M. Garneau depuis le congrès de leadership.

Les nouveaux présidents de commissions permanentes sont: Jacques Lamoureux (organisation); Yolande O'Neil-Fortier (féminine); Gilles Hébert (Finances); Paul Pantazis (Groupes ethniques) Jacques Du Sault (Information); Jean-Français Thibault (Jeunesse); Louis Rémillard (Juridique); Michel Robert (Politique) Raynold Langlois (Constitution); Jean Lesage (Référendum).

◆ La révolte

sonnes à revenus moyens qui ont acheté il y a dix ou quinze ans une maison correspondant à leurs ressources. L'inflation et l'accroissement de la population californienne ont fait augmenter la valeur de leur maison, donc la base d'imposition. Les impôts fonciers ont en outre augmenté en pourcentage.

Au cours des dernières semaines, la grogne de beaucoup s'est transformée en rage. Des milliers de propriétaires ont été informés qu'en raison d'une nouvelle révision de la valeur des propriétés, leurs impôts fonciers risquaient de doubler ou tripler cette année. Il y a eu dans les bureaux du fisc californien de véritables scènes de désespoir ou d'hystérie.

Que peut faire un homme qui gagne 20,000 dollars par an et apprend soudain que ses impôts fonciers vont passer de 1,600 à 4,000 dollars par an, 25 pour cent de ses revenus. Vendre sa maison? Chercher un emploi plus lucratif? Réduire dramatiquement son train de vie? La "proposition 13" lui offre une autre voie: la rebellion.

Le gouverneur Jerry Brown a présenté un contre-projet réduisant les impôts fonciers de 1.7 milliard de dollars. Il souligne sans relâche que si la "proposition 13" est adoptée, il faudra licencier près d'un demi-million de personnes, fonctionnaires locaux, enseignants, pompiers, policiers. Il faudra aussi fermer des bibliothèques, des jardins publics, des terrains de jeu. Mais le succès de ce projet est loin d'être assuré.

La situation est suivie avec une extrême attention dans les autres États. Des mouvements de révolte fiscale s'ébauchent en effet à travers tous les Etats-Unis. Si la "proposition 13" l'emporte, elle fera sans doute école.

◆ Le Zaïre

Onze appareils gros porteurs "C-141 Starliter" ont quitté leurs bases des États-Unis durant le week-end pour transporter les troupes marocaines et leur matériel jusqu'au Zaïre. Il devraient aussi, à partir du 7 juin, rapatrier les légionnaires français vers leurs cantonnements de Corse.

M. Brown a spécifié que les avions américains étaient des appareils de ravitaillement et non de combat.

Cinquante des 1,500 membres du contingent marocain sont arrivés hier à Lubumbashi, capitale de la province zaïroise du Shaba.

Un autre contingent des forces royales marocaines était attendu dans cette ville en fin de journée. On ignorait toutefois quelle serait son importance.

Les interventions soviéto-cubaines en Afrique ne doivent pas provoquer de panique, a déclaré de son côté M. Andrew Young, représentant des États-Unis aux Nations unies, dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire "News and World Report".

"Je pense que nous devons être préoccupés, mais quand cette préoccupation se transforme en panique, je ne pense pas que cela serve les intérêts américains", estime M. Young.

"J'ai dit que nous devions répondre aux Soviétiques et aux Cubains d'une façon rationnelle et analytique non d'une manière émotionnelle. J'ai peur que nous n'ayons répondu d'une manière émotionnelle et j'espère que nous cesserons et que nous réfléchirons très soigneusement", ajoute-t-il.

Le représentant américain aux Nations unies se déclare convaincu de la véracité des propos du présent Carter concernant la responsabilité cubaine dans l'invasion du Shaba. Il révèle toutefois qu'il a d'abord douté de ces faits.

À Kinshasa, l'événement du week-end a été l'arrivée du ministre chinois des Affaires étrangères, M. Huang Hua, venu au Zaïre pour une visite de quatre jours. Il a fustigé le rôle de l'Union soviétique et de Cuba dans l'invasion du Shaba par les rebelles katangais.

"Dans une rivalité des superpuissances, l'impérialisme soviétique et ses agents convoitent le Zaïre et tentent de s'en assurer le contrôle à cause de son importance stratégique", a affirmé M. Hua.

Sur le terrain au Shaba, les forces zaïroises, ont selon l'agence zaïroise Azap, repris samedi aux rebelles la ville de Mutshatsha, centre ferroviaire à l'ouest de Kolwezi.

Le président Mobutu Sese Seko, qui vient de visiter le Shaba, s'est rendu à Bunia, dans le Haut-Zaïre, où indique l'Azap, il a été chaleureusement accueilli par la population.

Ce voyage, ajoute l'Azap, avait pour but de permettre au chef de l'État de renouer le contact avec des populations auxquelles il n'avait pas rendu visite depuis 1976 et d'apporter un démenti aux informations de la presse étrangère, selon lesquelles la région aurait été attaquée par les rebelles.

"À moins que l'Occident ne s'occupe sérieusement de défendre l'Afrique, dans quelques années des soldats américains mourront en Europe", déclare pour sa part le président Leopold Sedar Senghor du Sénégal dans une interview publiée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire "Newsweek".

Parlant de l'engagement cubain en Afrique, le président Senghor remarque que ce qui se passe actuellement sur le continent, c'est "la première phase de la troisième guerre mondiale".

Les puissances occidentales, dit-il, se sont conduites illogiquement en laissant les Cubains soutenus par les Soviétiques s'installer en Afrique. Les ennuis ont commencé, ajoute-t-il, quand on a laissé les Cubains apporter une aide militaire au M.P.L.A., le mouvement d'indépendance marxiste de l'Angola.

◆ Mise en garde

toute hâte le 9 février, puis adopté en deuxième lecture au mois de mars.

Outre les membres du NPD deux députés fédéraux s'y sont opposés, soit Pierre de Bané, le libéral de Matane, et le député conservateur de Joliette, Roch La Salle. Le projet de loi est présentement à l'étude en comité parlementaire.

Le solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, a indiqué que seul le Québec avait jusqu'ici indiqué une certaine opposition à ce projet de loi. L'Association canadienne des libertés civiles a soutenu la semaine dernière que le projet de loi soulève certains problèmes constitutionnels.

Dans sa lettre au solliciteur général, le ministre du Québec a indiqué qu'il réservait ses commentaires sur le fond et le contenu du projet de loi.

Pour l'instant, le Québec s'en tient au problème constitutionnel et note que l'administration de la justice se heurte à suffisamment d'obstacles sans lui en imposer un autre.

Un porte-parole du bureau du solliciteur général n'a pas voulu relever le contenu de la lettre de M. Blais en réponse à celle du Québec.

Il appert que le fédéral a répliqué qu'à son avis, le projet de loi est intra vires et relève des pouvoirs législatifs du fédéral, tant du point de vue du droit criminel que du point de vue de la loi sur le service postal.

Le projet de loi C-26 veut combattre l'importation de stupéfiants par la poste, et le terrorisme international, a expliqué la semaine dernière le solliciteur général.

Le Québec s'oppose à l'article qui dit que sur demande écrite signée par le solliciteur général ou son mandataire, un juge peut décerner un mandat concernant une enquête relative à une infraction autorisant l'interception de toute communication et la saisie de stupéfiants qui sont en cours de transmission.

Le projet de loi précise que la demande assermentée doit indiquer que l'octroi de cette autorisation servirait au mieux l'administration de la justice et que d'autres méthodes d'enquête ont été essayées et ont échoué, ou encore qu'il s'agit d'une question urgente.

Le Québec et d'autres provinces ont rappelé que l'administration de la justice est une responsabilité des provinces, lorsqu'ils ont demandé à la Cour suprême de rejeter une décision de la Cour d'appel du Québec qui a eu pour effet de paralyser les travaux de la commission d'enquête Keable.

Les arguments semblables ont été invoqués à nouveau plus récemment devant la Cour suprême dans la cause Hauser et la cause Cordes.

Les trois causes qui ont été prises en délibéré par la Cour suprême s'appuyaient sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui souligne que l'administration de la justice est de juridiction provinciale alors qu'Ottawa a le pouvoir de légiférer.

Dans la cause Hauser, il s'agit de décider si le gouvernement fédéral doit demander l'autorisation aux procureurs provinciaux avant de porter une accusation.

Le Québec et d'autres provinces ont rappelé que l'administration de la justice est une responsabilité des provinces, lorsqu'ils ont demandé à la Cour suprême de rejeter une décision de la Cour d'appel du Québec qui a eu pour effet de paralyser les travaux de la commission d'enquête Keable.

◆ L'environnement

Cette prise de conscience a révélé au fur et à mesure l'acuité de certains problèmes urgents. Ainsi, la malaria que le monde croyait éliminée de la surface du globe tue à présent selon le PNUE trois mille enfants par jour (un million chaque année) et touche un quart des adultes africains.

Cette inquiétante réapparition est surtout notoire en Inde où le nombre de cas de malaria est passé de 40,000 en 1965 à six millions en 1976. Ce phénomène s'expliquerait par le fait que les principaux produits chimiques qui avaient jusqu'alors contribué à la prévention du fléau ne semblent plus être suffisants pour détruire certaines espèces de moustiques vecteurs des parasites infectieux.

Jusqu'à présent la résistance des moustiques aux insecticides et celle de la malaria aux médicaments ne se sont pas produites aux mêmes endroits, mais le rapport sur l'environnement craint pour bientôt "une coincidence mortelle" dans certains pays.

Dans le même temps, l'effet des insecticides sur l'environnement croît d'une façon alarmante: le PNUE relève à cet égard "la contamination progressive de presque tous les écosystèmes mondiaux par le DDT, avec des traces dans les précipitations, le sol, dans les organismes des oiseaux chanteurs, comme dans ceux des poissons de l'océan, de la gazelle du désert ou du pingouin de l'Antarctique". Constat accablant qui motive une recommandation pour rechercher des armes plus efficaces et plus saines.

Le PNUE préconise ainsi un retour à des "méthodes écologiques" pour la lutte contre les moustiques, consistant principalement à assécher des étendues d'eaux stagnantes, véritables zones de prolifération, irriguer et introduire des poissons pour dévorer les larves.

Le recours aux produits chimiques, — 30.000 substances sont commercialisées dans le monde — cause une inquiétante pollution de l'environnement. D'autant que, note le rapport, plusieurs centaines de nouvelles substances dont les effets à long terme sont inconnus, sont fabriquées chaque année.

Changements génétiques, malformations congénitales, accroissement du cancer, appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, détérioration des océans et de la faune, le PNUE met en évidence toutes ces menaces, citant à l'appui la tragédie de la thalidomide, la maladie de Minamata et les dommages de Seveso.

Sur un ton assez pessimiste, le rapport estime par ailleurs que la moitié environ de l'énergie produite est perdue en raison d'une mauvaise utilisation. Il dénonce également la perte de milliards de tonnes de déchets agricoles, sources majeure de pollution, qui pourraient servir à accroitre la production alimentaire mondiale, grâce à leur pouvoir de fertilisation des cultures.

Le monde cultive assez de nourriture pour alimenter de façon satisfaisante deux fois la population actuelle de la planète et la raison principale de la malnutrition de 500 millions d'hommes vient d'une distribution inadéquate des ressources, accuse en conclusion le programme des Nations unies.

◆ CSN

Suite de la page 3

publiquement, le temps venu, mais ce débat aussi fondamental, aux conséquences aussi profondes, devra se tenir d'abord d'une façon systématique dans les syndicats affiliés à la CSN pour passer ensuite à l'étape d'un congrès spécial où la SCN pourra se prononcer plus clairement.

Ce congrès devrait se dérouler au plus tard dans un an.

L'exécutif de la CSN, dans son rapport, propose aux délégués d'étudier la possibilité de revenir à la formule d'un congrès biennal, formule qui était appliquée jusqu'en 1976. M. Rodrigue a souligné hier les inconvénients majeurs qui en ont résulté: insuffisance de temps pour assurer la réalisation des mandats, pour assurer la pénétration des orientations et des décisions. La seule intendance des congrès, a ajouté le président de la centrale, prend une année entière.

Le bureau confédéral pourrait par contre, pour associer les travailleurs aux décisions du mouvement, convoquer un congrès spécial sur des interventions ponctuelles et des actions à prendre.

Les délégués ont été accueillis à la séance inaugurale par le président du conseil central de Montréal, M. André Lauzon, qui leur a transmis les meilleurs voeux de leurs camarades du syndicat d'entretien de la CTCUM. Derrière les barreaux de leur prison, ces derniers souhaitent à leurs confrères syndiqués le plus grand succès possible dans leurs délibérations.

M. Lauzon, en quelques minutes, s'est livré à une diatribe contre le système qui permet la crise économique, le chômage inégalé, qui fait que les patrons, les juges et l'État marchent la main dans la main, etc. "On a changé de gouvernement mais on n'a pas changé d'État," a-t-il lancé, en citant pour terminer le ministre de la Justice, M. Bédard, qui a déclaré que la justice devait suivre son cours, "comme Pinochet l'a déclaré au Chili."

Solidaires de leurs quatre camarades de la CTCUM en prison, les délégués ont d'ailleurs accepté à l'unanimité, en fin d'après-midi, une résolution demandant au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, et au gouvernement du Québec la libération de ces quatre syndiqués emprisonnés la semaine dernière pour ne pas avoir respecté une injonction ordonnant le retour au travail lors d'un conflit qui avait éclaté en 1974.

Les délégués ont aussi été invités à participer à une manifestation qui les conduira mardi soir devant le Palais de justice de Montréal et au cours de laquelle ils réclameront la libération de leurs camarades de la CTCUM et l'abolition du recours aux injonctions dans les conflits de travail.

3 juin

par la Presse Canadienne

1972 — La première conférence de l'ONU sur l'environnement s'ouvre à Stockholm.

1968 — Le sénateur Robert Kennedy, 42 ans, est mortellement blessé dans un attentat, à Los Angeles. Le sous-marin nucléaire américain Scorpion est porté disparu, avec 99 hommes à bord, au large des Açores.

1947 — Le général Marshall préconise un plan de reconstruction économique pour l'Europe.

1946 — La Commission de contrôle alliée établit son autorité sur l'Allemagne, qui est divisée en quatre zones d'occupation.

1940 — Début de la bataille de France.

1916 — Les femmes obtiennent le droit de vote au Danemark.

1963 — Les forces françaises entrent à Mexico.

1827 — Les Turcs s'emparent de l'Acropole et entrent à Athènes.

1805 — Louis Bonaparte devient roi de Hollande.

1741 — La France et la Prusse signent le traité de Breslau, qui prévoit le partage du Saint-Empire.

Ils sont nés un 5 juin: l'économiste écossais Adam Smith (1723-1790); le compositeur russe Igor Stravinski (1682-1971); l'économiste et financier britannique John Maynard, lord Keynes (1883-1946); Mme Tchang Kai-chek, épouse de l'ancien président de la Chine nationaliste (1897), — Jean-Paul Sartre, philosophe et écrivain français (1905).

La FTQ-Construction craint le "vol" des cotisations syndicales

Le projet de loi 52 amendant la loi des relations de travail dans l'industrie de la construction au Québec comporterait des lacunes susceptibles de causer des préjudices graves à la cause des travailleurs, notamment en permettant le "vol" des cotisations syndicales.

C'est ce que prétend M. Maurice Pouliot, secrétaire général du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (FTQ-Construction), en exhortant le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, à faire les changements qu'il faut à son projet de loi "pour que le voeu de la majorité puisse enfin s'exprimer clairement".

M. Pouliot soutient que les nouvelles règles du jeu du prochain vote d'allégeance syndicale dans la construction vont encore permettre le "vol légalisé" des cotisations syndicales par un nombre illimité d'associations peu représentatives et incapables d'offrir un service décent aux travailleurs syndiqués.

"Les commissaires de l'Office de la construction du Québec (OCQ), chargés d'appliquer cette partie de la loi, ont jusqu'ici été assez accueillants à l'égard des nouvelles associations. En 1975, ils ont permis à un syndicat dissident de la CSN, sur la Côte nord, de se faire inscrire au même titre que les autres centrales syndicales."

Il prétend que durant trois ans, ces travailleurs ont été victimes de fausses représentations. "Leur cotisation syndicale, prélevée à la source, était alors acheminée vers un syndicat n'ayant ni la compétence, ni les moyens de leur donner le moindre service ailleurs que sur la Côte nord."

Le leader syndical s'en prend aussi au mode même de scrutin proposé, qui accorderait le droit de vote à un nombre de salariés bien supérieur à celui des vrais travailleurs de la construction.

"Ce type de vote, où il faut rejoindre plus de 100,000 travailleurs dans un laps de temps très court, oblige les centrales syndicales à se lancer dans des campagnes de publicité aux coûts astronomiques. Ces argents seraient bien mieux utilisés s'ils étaient affectés aux services aux membres."

Le CPQMC propose que seuls les travailleurs voulant changer d'allégeance syndicale aient à se prévaloir de leur droit de vote, et que les autres soient présumés maintenir leur adhésion à la centrale dont ils font déjà partie. Le Conseil réclame en outre que la représentativité des parties syndicales soit établie totalement à partir des heures travaillées compilées à l'OCQ au bénéfice de chaque adhérent.

"Une association de salariés ne devrait pas être habilitée à représenter les travailleurs de la construction si elle ne représente pas 25% des salariés", dit M. Pouliot en réclamant un régime de monopole syndical comme dans les autres industries. "C'est le droit à la négociation qu'on brime lorsqu'on favorise la division des forces."

Il fait enfin remarquer que pendant que la loi des relations de travail dans l'industrie de la construction permet la division à l'infini des travailleurs, elle force l'unité patronale, les quelque 15,000 employeurs étant toujours tenus d'appartenir à un organisme unique, l'Association des employeurs en construction du Québec.

Une tentative de regroupement n'a pas rallié les anglophones

LENNOXVILLE (d'après CP) — Une réunion d'anglophones québécois subventionnée par le gouvernement fédéral, à laquelle 110 personnes avaient été conviées mais où une vingtaine seulement se présentèrent, a dû être écourtée d'une journée samedi sur la vague promesse d'une nouvelle rencontre.

La Off-Island Regroupment Organization, qui prétend représenter quelque 215,000 anglophones vivant à l'extérieur de l'île de Montréal, avait en effet invité 110 représentants de divers organismes à un congrès de trois jours à l'université Bishop's de Lennoxville, près de Sherbrooke. Le congrès devait se terminer hier.

Après avoir délibéré vendredi et une partie de la journée samedi, les délégués décidaient alors de se séparer après avoir adopté une résolution prévoyant la formation d'un comité chargé de préparer la voie à la fondation d'un organisme provincial. Celui-ci regrouperait des représentants du clergé et de divers groupes sociaux, ainsi que des domaines de l'agriculture et de l'éducation.

Comprenant sept membres, ce comité devra d'abord inventorier le statut des "provinciaux" anglophones du Québec, qui habitent surtout les Cantons de l'Est et la péninsule gaspésienne.

Un porte-parole, M. Charles Bury, a dit qu'au début, les travaux du comité seront financés par le Secrétariat d'État du Canada, grâce au programme d'aide aux minorités de langue officielle. Ce même programme avait financièrement permis la tenue du congrès écourté.

M. Bury, président de la Eastern Townships Citizens Association et l'un des organisateurs de la rencontre, s'est dit fort désappointé de la piètre assistance. "Mais je crois que par son travail, le nouveau comité saura intéresser d'autres personnes plus tard, a-t-il ajouté. Ce qui importe, c'est que l'idée soit lancée."

Au cours d'ateliers, les délégués ont dénoncé la rareté des emplois ainsi que la pauvre qualité du français enseigné dans les écoles anglaises du Québec comme causes principales de l'exode des jeunes anglophones ruraux vers la métropole ou d'autres provinces.

L'association en gestation tentera d'améliorer les relations entre les communautés francophone et anglophone, tout en représentant les ruraux anglophones auprès des gouvernements fédéral et provincial. Certains délégués ont suggéré l'embauche d'un journaliste anglophone à Québec pour interpréter les affaires provinciales au bénéfice des petits hebdomadaires anglais de province.



Le pape Paul VI accueille M. Giuseppe Roncalli, âgé de 84 ans, frère de son prédécesseur, au cours d'une messe solennelle célébrée à la basilique Saint-Pierre pour souligner le 15e anniversaire de la mort du pape Jean XXIII. (Photolaser AP)

Les cadres scolaires se préparent à une période "d'intense changement"

par Françoy Roberge

Les représentants de l'Association des cadres scolaires du Québec, réunis en congrès à Montréal, ont terminé rondement leurs discussions, stimulés par les clarifications apportées jeudi par le ministre de la Fonction publique du Québec quant à leur désir de "syndicalisation". La ronde finale de discussions et résolutions a permis de déceler au moins deux préoccupations majeures chez les cadres, la crainte d'une étatisation complète du système scolaire et certaines appréhensions face aux bouleversements qui vont marquer le système d'éducation durant les 18 prochains mois.

"Notre conviction, précise le président, M. Roger Carette, est que les 18 prochains mois vont être aussi importants que les 10 dernières années pour l'évolution de notre réseau d'éducation."

"Imaginez une période marquée par l'application du livre Vert une modification totale du financement des commissions scolaires, et le renouvellement des conventions collectives dans tous les secteurs. Pour nous, l'école telle qu'on l'a connue a pratiquement vécu. Tout cela est du passé, et nous nous préparons à une période d'intense changement."

Quant au livre vert, les cadres continuent de conserver certaines distances. Tout en appuyant largement l'esprit de la réforme pédagogique, ils s'inquiètent de l'absence de mesures spéciales destinées à l'enfance exceptionnelle et au domaine de l'éducation permanente.

Sur ces derniers points, ils n'ont pas été totalement rassurés par les propos de Mme Thérèse Baron, sous-ministre adjoint à l'Éducation, qui a assuré l'assemblée que la nouvelle version du livre vert contiendrait de nombreuses propositions pour les enfants en difficultés d'apprentissage.

La question du financement soulève également des points d'interrogation auprès des cadres scolaires, dont une commission regroupant les spécialistes des finances a reçu le mandat de préparer pour septembre un mémoire décrivant le fonctionnement financier des commissions scolaires après le livre vert.

Si les cadres scolaires s'inquiètent quelque peu de l'irrespect dont fait preuve selon plusieurs le gouvernement à l'égard des commissions scolaires, ils semblent aussi se méfier de la tendance actuelle à l'intégration des réseaux élémentaire et secondaire dans de petites localités.

Le Québec permet en effet à des commissions scolaires de reprendre en main l'enseignement secondaire sur une base locale.

"Le ministère de l'Education a accepté récemment l'intégration de commissions scolaires comptant environ 2,000 élèves de niveau élémentaire et secondaire. Financièrement, une clientèle aussi restreinte ne permet absolument pas d'offrir des services variés et conformes aux exigences du ministère sans gonfler démesurément le budget des dépenses inadmissibles qui exigent soit une taxe foncière supplémentaire spéciale, soit un financement exceptionnel du gouvernement."

"Le gouvernement, ajoute le président du congrès, M. Maurice Lavallée, n'agirait pas autrement s'il désirait faire la preuve que les commissions scolaires sont incapables de s'administrer d'elles-mêmes. Plusieurs cadres se demandent si l'apparente largeur d'esprit du ministère ne cache pas une stratégie d'étatisation complète du réseau."

Quoiqu'il en soit, les cadres souhaitent un maintien du pouvoir local. Ils ne s'opposent pas à la création de gouvernements locaux et semblent voir d'un bon oeil la formule d'un gouvernement local par comté.

La réciproque scolaire leur apparaît aussi fort défendable, comme c'est clairement apparu en atelier et en plénière.

Une commission scolaire par comté, ce serait un ordre de grandeur acceptable au plan administratif. Un comté compte toujours suffisamment d'élèves pour organiser des services scolaires décents, et le député pourrait jouer un rôle plus dynamique et plus moderne dans un tel système, précisent quelques cadres.

Mais quelle que soit la formule choisie, les cadres appellent avec force un financement basé sur une forme de péréquation plutôt que sur un per capita. "Il est absolument faux dira un directeur de finances de croire que l'on peut offrir les mêmes services partout au Québec avec la même somme par élève."

Côté relations de travail, les cadres, qui aspirent à un statut syndical, peuvent probablement assez mal s'attaquer à d'autres organismes syndicaux comme la CEQ. Ils expriment néanmoins de sérieuses réserves sur le contenu de la convention collective des enseignants.

"La convention des enseignants doit qualifier et quantifier la tâche, précisent quelques responsables, mais elle ne doit pas définir la substance du régime pédagogique. Elle ne doit pas non plus s'encombrer de calculs d'horaires détaillés qui compliquent incroyablement le travail des administrateurs scolaires, et empêchent une utilisation rationnelle des effectifs disponibles."

Les cadres suggèrent donc que la prochaine convention se borne à des critères généraux, mais ne régente pas l'affectation des enseignants à ces tâches diverses que constituent l'encadrement pédagogique, la récupération, ou l'enseignement régulier. Ces tâches, précisent-ils "doivent être aménagées localement en fonction du projet éducatif des écoles".

Les retards des francophones

QUÉBEC (PC) — Alors qu'il participait, samedi matin, à la traditionnelle cérémonie de collation des grades de l'Université Laval, le recteur de cette institution, M. Jean-Guy Paquet, a indiqué que contrairement à la croyance populaire, les universités québécoises sont loin de vivre dans l'abondance.

"Le retard qui existe entre les universités francophones et les universités anglophones de l'Amérique du Nord, a-t-il poursuivi, est assez grand, sans compter que le pouvoir d'achat de nos universités subit une perte réelle d'environ 8 p.c. annuellement."

Ces conditions se réflètent dans les résultats, selon M. Paquet, alors que le Québec ne décerne qu'un doctorat par 25,000 habitants, contre un doctorat par 7,000 habitants au Canada anglais.

Le recteur Paquet a conclu qu'il est paradoxal de demander plus à l'université avec des ressources moindres.

396 diplômes ont été octroyés à des étudiants de second et de troisième cycle lors de cette collation de grades. De ce nombre, figuraient 68 récipiendaires de doctorats.

Les Métallos disent non

SEPT-ILES — Fort d'un vote secret de 77% rejetant les dernières offres patronales, le Syndicat des Métallos (FTQ) de la compagnie Iron Ore à Labrador City (T.-N.) a aussitôt sommé la partie patronale de reprendre les négociations en vue de régler un conflit qui perdure depuis la mi-mars.

Quesque 856 travailleurs sur 1,116 ont en effet repoussé samedi les dernières offres patronales, soit dans une proportion de 76.7%. Ce scrutin secret était quasi exigé depuis une semaine par M. Brian Mulroney, président d'une société dont les 5,000 travailleurs syndiqués sont en grève depuis 2½ mois à Sept-Iles, Shefferville et Labrador City.

Le conflit affecte également 5,000 autres Métallos, employés des compagnies Québec Cartier Mining, Wabush Mines et Sidbec Normines à Port-Cartier, Fermont et Gagnon, dans le nord-est québécois, ainsi qu'à Wabush, au Labrador. Ces derniers voteront en secret aujourd'hui.

"Devant un vote secret aussi clair, massif et démocratique, la compagnie Iron Ore retournera aux tables de négociations dans les plus brefs délais", a commenté M. Clément Godbout, directeur adjoint du syndicat à Labrador City. "Surtout que M. Mulroney a fait des déclarations intempestives ces derniers temps, utilisant des propos démagogiques pour demander que les travailleurs tiennent un scrutin secret."

Selon M. Godbout, les travailleurs n'ont fait que rejeter massivement des offres qui avaient toujours été considérées par le syndicat comme inacceptables. Les Métallos, dont les dirigeants ont recommandé le rejet des propositions, sont insatisfaits des conditions de santé et de sécurité au travail, ainsi que des offres monétaires.

AF

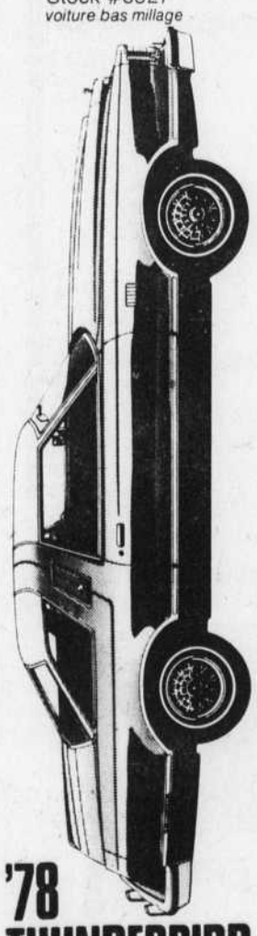
Mise de côté

d'un bout à l'autre une aubaine qui vous attend!

Une vraie chance! Une Thunderbird '78 dotée d'un équipement fantastique à prix d'aubaine.

$6295

Stock #8327
voiture bas millage



'78 THUNDERBIRD

V-8, automatique, conduite assistée, freins assistés à disques à l'avant, enjoliveurs de roues, horloge électrique, moteur 302 p.c., sièges baquets, console, pneus radials: flancs blancs HR 78 × 15, dégivreur arrière électrique, montures de protection sur les côtés, ainsi équipée spécialement pour Avenue Ford.
Ne laissez personne vous piquer votre tour, venez maintenant car notre offre se limite à la quantité que nous avons en main.

P.S. la beauté des modèles que nous avons en montre n'est égalée que par le prix.

Avenue Ford ventes liées
En route en Ford
4475 Bannantyne, Verdun
(769-8831)
Ford

CARON LIBRAIRE
LIVRES DE DÉTENTE
Nous avons des centaines de livres de lecture agréable dont Presses de la Cité-Presses Pocket et Plon
La librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Jusqu'au 9 juin, les Québécois d'ici et d'ailleurs peuvent acheter des obligations d'épargne. C'est plein de bon sens quand on veut épargner. Encaissables en tout temps avec un intérêt de 9%, on ne peut pas demander mieux comme investissement. Et, avec l'intérêt composé, ça rapporte drôlement, surtout si on les laisse fructifier jusqu'à l'échéance en juin 1988.

En plus, les obligations d'épargne du Québec c'est pour les gens de chez nous. On les trouve dans toutes les caisses populaires, les banques, les fiducies et chez les courtiers en valeurs mobilières, et ça, partout au Québec. Et tout le monde pourra en profiter.

La limite est de $10 000 par acheteur et elles sont disponibles en coupures de $100*, $300, $500, $1 000 et $5 000.

Montant investi	1979	1981	1983	1988
$100	109.00	129.50	153.86	236.74
$500	545.00	647.51	769.31	1183.68
$1000	1090.00	1295.03	1538.62	2367.36

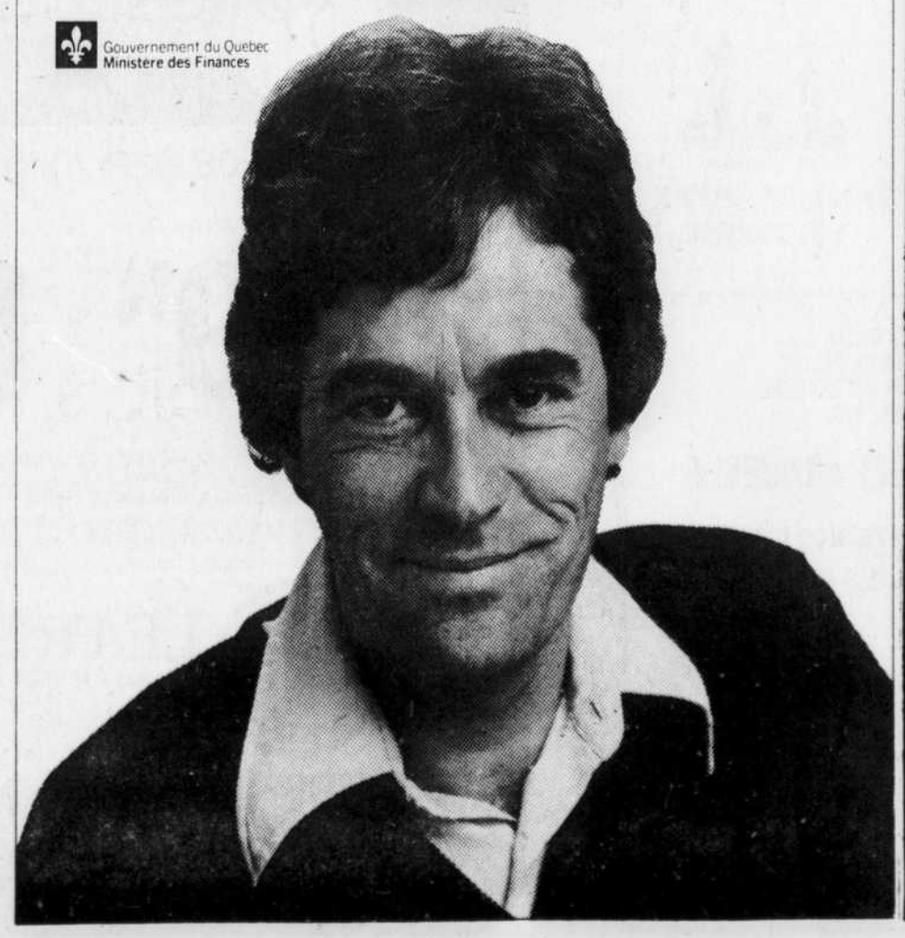
C'est bien simple, moi je fais comme tout le monde... j'en achète dès aujourd'hui, c'est sûr!

Offerte avec l'intérêt composé seulement

Les obligations d'épargne du Québec...

Moi, j'en achète, c'est sûr!

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances



Archambault musique

Columbia Stereo
MASTERWORKS

DISQUES CLASSIQUES Columbia

SPÉCIAL

6.49 ch.





☐ **M-30587 - BERLIOZ** - Symphonie Fantastique - Boulez / London Orch.

☐ **M-33208 - RODRIGO** - Concerto pour guitare - Williams / Barenboim / English Ch. Orch.

☐ **M-33071 - TCHAIKOVSKY** - Concerto piano no. 1 - Watts-Bernstein - N.Y. Phil.

☐ **M-32842 - MUSIQUE POUR FLÛTE, VIOLA** - E. et P. Zukerman.

☐ **M-32347 - BACH** - Les suites françaises - G. Gould, piano.

☐ **M-32342 - BEETHOVEN** - Sonate "Clair de lune" - SCHUBERT - Impromptus - W. Horowitz, piano.

☐ **M-32230 - VIVALDI** - Concerto pour 1,2,3 et 4 violons - Zukerman/English Ch. Orch.

☐ **M-33452 - BARBARA STREISAND** - Classical Barbara.

☐ **M-31371 - BEETHOVEN** - Appassionata - Waldstein - W. Horowitz, piano.

☐ **M-30643 - CHOPIN** - Oeuvres pour piano - W. Horowitz.

☐ **M-30539 - E. POWER** - Biggs - (orgue) - The Biggs Bach Book.

☐ **M-30447 - TCHAIKOVSKY** - Ouverture 1812 - Serenade - Ormandy / Philadelphia Orch.

☐ **M-30443 - STRAUSS** - Also Sprach Zarathustra - Bernstein / N.Y. Phil.

☐ **M-30233 - MOZART** - Quartet pour flûte et cordes - Rampal / Stern / Schneider / Rose.

☐ **M-34568 - MÉLODIES JAPONAISES** pour flûte et harpe - J.P. Rampal - L. Laskine.

☐ **M-34550 - ST-SAENS** - Concerto pour violon no. 3 - Stern/Barenboim/Orch. de Paris.

☐ **M-34549 - THE PRESERVATION HALL JAZZ BAND** - New Orleans - Vol. 1.

☐ **M-34548 - SIBELIUS** - Symphonie no. 1 - National Phil. Orch.

☐ **M-34544 - THE GREATEST HITS OF 1720** - Kapp/Phil. Virtuosi of N.Y.

☐ **M-34538 - MORMON TABERNACLE CHOIR - SONGS OF THANKS.**

☐ **M-34531 - GRIEG** - Peer Gynt Suites - Davis/New Phil. Orch.

☐ **M-34218 - BEETHOVEN** - Sonates "Appassionata" no. 31 et no. 3 - Lazar Berman.

☐ **M-33933 - BEVERLY SILLS** : A. Kostelanetz, Plaisir d'Amour.

☐ **M-33886 - TCHAIKOVSKY** - Symphonie no. 6 - Bernstein/N.Y. Phil. Orch.

☐ **M-33587 - BEETHOVEN** - Concerto pour violon - Stern / Barenboim / N.Y. Phil.

☐ **M-33508 - STRAVINSKY** - L'oiseau de feu - Boulez / N.Y. Phil.

☐ **M-33507 - CHOPIN** - Préludes - M. Perahia, piano.

ALBUMS 2 DISQUES

chaque album 11.98

☐ **M-2-34578 - BACH** - Les suites anglaises (complète) - G. Gould.

☐ **M-2-34256 - CONCERT OF THE CENTURY** - Artistes variés dont Fischer-Dieskau - Horowitz - Menuhin - Rostropovich - Stern - Bernstein etc.

☐ **M-2-34226 - BACH** - Les 6 sonates pour violon et harpe - Laredo - Gould.

☐ **M-2-33928 - LISZT** - 12 études transcendentales - L. Berman.

☐ **M-2-33444 - JASCHA HEIFETZ** in concert - (B. Smith, piano).

☐ **M-2-32681 - MAHLER** - Symphonie no. 2 "Résurrection" - Bernstein/London Symph.





☐ **M-34206 - FREDERICA VON STADE** - Airs d'opéra français.

☐ **M-32070 - P. ENTREMONT** - Piano - À la française.

☐ **M-31847 - RAVEL** - Le Boléro - Bernstein / N.Y. Phil.

☐ **M31845 - CHOPIN** - Les Sylphides - Ormandy / Philadelphia Orch.

☐ **M-31833 - TCHAIKOVSKY** - Symphonie no. 6 - Ormandy / Philadelphia Orch.

☐ **M-31820 - BACH** - Variations Goldberg - G. Gould.

☐ **M-31815 - OUVERTURE WILLIAM TELL** - Bernstein - N.Y. Phil.

☐ **M-31798 - VIVALDI** - 4 saisons - Zukerman / English Ch. Orch.

☐ **M-32932 - W. HOROWITZ** Piano, Récital Chopin.

☐ **M-30056 - TCHAIKOVSKY** - La Belle au bois dormant (extraits) - Bernstein / N.Y. Phil.

☐ **MS-7293 - STRAVINSKY** Le sacre du printemps - Boulez / Orch. de Cleveland.

☐ **MS-7286 - WALTER CARLOS** - The Well - Tempered Synthesizer.

☐ **MS-7194 - WALTER CARLOS** - Switched on Bach.

☐ **MS-7099 - BACH** - Le clavier bien tempéré - Livre 2 (nos 1 à 8) - G. Gould.

☐ **MS-6776 - BACH** - Le clavier bien tempéré - Livre 1 (nos 17 à 24) - G. Gould.

☐ **MS-6305 - CHOPIN** - Polonaises - Brailowski.

☐ **MS-6261 - BACH** - Organ favorites - vol. 1 - E. Power Biggs.

☐ **M-34540 - RACHMANINOFF** - Concerto piano no. 3 Berman / Abbado / London Symph.

☐ **M-34530 - ELGAR** - Concerto pour violoncelle - DuPré/Barenboim/London Orch.

☐ **M-34528 - SCHUMANN** - Sonates pour piano - L. Berman, piano.

☐ **M-34522 - GLAZUNOV** - Symphonie no 5 - Fedoseyev/Layc Symph. Orch.

☐ **M-34520 - MOZART** - 2 concertos pour flûte - E.P. Zukerman/Enq. Chamber Orch.

☐ **M-34517 - ELGAR** - Concerto pour violon - Zukerman / Barenboim / London Orch.

☐ **M-34512 - ST-SAENS** - Entremont/Orch. du Capitole de Toulouse.

☐ **M-34509 - HOROWITZ** - piano - Sonates de Beethoven.

☐ **M-34508 - DUOS POUR VIOLON ET GUITARE** - I. Perlman - J. Williams.

☐ **M-34221 - ANDRÉ WATTS** joue G. Gershwin (piano).

☐ **M-34219 - MURRAY PERAHIA** joue et conduit Mozart - English Chamber Orch.

☐ **M-33265 - BEETHOVEN** - Bagatelles - G. Gould, piano.

☐ **M-33233 - BOLLING** - Suite pour flûte et piano jazz - Bolling - Rampal.

COMMANDES POSTALES

Dans la province de Québec, S.V.P. ajouter les frais postaux suivants:
1 microsillon: .65 **4 microsillons: 1.10**
2 microsillons: .80 **5 microsillons: 1.20**
3 microsillons: .90
S.V.P. ajoutez 15¢ sur commande jusqu'à 10.00 et 25¢ sur commande de 10.00 à 50.00 pour assurance postale. Plus taxe 8% au Québec.

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500-est, Ste-Catherine / Berri — 849-6201



Les 160,000 réfugiés musulmans qui se sont enfuis de Birmanie au cours des derniers mois, ont établi au Bangladesh, des camps de fortune où il y a pénurie grave d'abris, de nourriture et de médicaments. (Photolaser CP)

Les Birmans ont agi en "nazis", se livrant au viol et au meurtre

DACCA (Reuter) — M. Kasem Zahiri, secrétaire général adjoint de la Conférence islamique, qui vient de se rendre dans les camps de réfugiés du Sud du Bangladesh, a accusé les autorités birmanes de s'être conduites comme des nazis à l'égard des musulmans qui ont fui leur pays.

Des femmes ont été violées, leurs parents assassinés et leurs biens confisqués pour contraindre les musulmans à quitter le pays, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Plus de 160,000 réfugiés ont déjà franchi la frontière du Bangladesh mais les autorités birmanes soutiennent que ce sont des immigrants clandestins qui fuient le pays pour échapper à un recensement.

La Birmanie a refusé de recevoir la délégation conduite par M. Zahiri en expliquant qu'il s'agissait d'un problème bilatéral qui doit être réglé avec le Bangladesh. Une délégation de ce pays, conduite par M. Mobarrak Hussein, secrétaire aux Affaires étrangères, doit se rendre demain à Rangoon.

Interviewés dans leurs camps de fortune, le long de la frontière, de nombreux réfugiés font état du viol de femmes et jeunes filles et ajoutent que des jeunes gens ont été réquisitionnés par les autorités birmanes pour des travaux forcés. Dans l'un de ces camps, qui compte plus de 17,000 réfugiés, un médecin a déclaré que près de mille femmes et jeunes filles parmi eux avaient été violées par des militaires birmans. Bien que le droit musulman l'interdise, nombre d'entre elles ont recours à l'avortement.

Selon le Bangladesh, la plupart de ces réfugiés sont nés en Birmanie et c'est apparemment parce qu'elles craignaient que les musulmans ne deviennent majoritaires dans l'Arakan, région frontalière du Bangladesh, que les autorités birmanes les ont expulsés. Celles-ci démentent toute persécution fondée sur des critères de race ou de religion.

Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Poul Hartling, a lancé un appel aux pays membres de l'ONU pour que soit réunie, en vivres, vêtements et médicaments, une aide supérieure à 15 millions de dollars. Quelque 300 réfugiés sont décédés au cours du mois passé, des enfants souffrant de malnutrition pour la plupart, et les vivres manquent dans les camps de réfugiés.

L'Iran redoute un autre "anniversaire sanglant"

TEHERAN (AFP) — Les autorités iraniennes ont expulsé samedi de leur cité universitaire les quelque 800 étudiants internes de l'Université de Téhéran, qui s'étaient violemment heurtés à deux reprises la semaine dernière avec la police dans les dortoirs et les rues avoisinantes.

L'un des noyaux les plus durs des étudiants contestataires se trouve ainsi dispersé. Mais la menace pour le régime est aussi dans les mosquées, dont la fermeture est inconcevable.

C'est là que, aujourd'hui, une partie du peuple croyant se rassemblera pour entendre les "mollah" commémorer le 15e anniversaire de l'insurrection de 1963 à l'expulsion d'Iran du chef spirituel chiite d'alors, l'ayatollah Khomeyni qui, d'Irak où il vit en exil, fulmine contre le régime.

La hiérarchie religieuse, l'ancien parti du "Front national" (Mossadeghiste) et le commité des droits de l'homme ont lancé pour aujourd'hui un ordre de grève générale que le gouvernement a demandé à la population d'ignorer. Mais de sévères mesures préventives sont d'ores et déjà prises par la police et l'armée pour éviter que cette commémoration ne tourne une nouvelle fois à l'émeute. A quatre reprises en effet depuis le début de l'année, la commémoration en Iran des morts d'émeutes précédentes a donné lieu à de nouvelles émeutes.

Depuis le 10 mai, les rapports de force sont modifiés. Suspendant sa politique de libéralisation, le gouvernement a prévenu qu'il ne tolèrerait plus désormais "le terrorisme et le banditisme", apparemment appuyé par une partie de la classe moyenne et des commerçants, lassés de devoir fermer continuellement leurs boutiques. La confédération des corporations et corps de métiers a publié hier un communiqué annonçant que les magasins seraient ouverts et demandant au gouvernement "d'agir avec la plus grande rigueur contre les agents du colonialisme et de l'impérialisme".

Kyprianou refuse de voir Denktash

NEW YORK (Reuter) — Le président chypriote Spyros Kyprianou et le secrétaire d'État américain Cyrus Vance ont eu samedi un "franc échange de vues", ainsi que l'a déclaré le dirigeant chypriote, sur la situation dans l'île, et sont convenus de se retrouver cette semaine à Washington.

Mais le président Kyprianou a rejeté une nouvelle fois, en déclarant qu'elle n'aurait aucun sens à l'heure actuelle, la proposition américano-britannique en vue d'une rencontre avec le dirigeant chypriote-turc Rauf Denktash, qui se trouve également à New York à l'occasion de la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies.

Cette proposition, qui lui avait été remise vendredi soir par M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, prévoyait également que les premiers ministres turc et grec, MM. Bulent Ecevit et Constantin Caramanlis, participent à la réunion projetée.

En déclarant que son entretien avec M. Vance avait été "franc", le président Kyprianou a souligné qu'il faisait allusion aux divergences. Néanmoins, sa volonté de rencontrer le secrétaire d'État à nouveau, et pour la troisième fois en deux semaines, est considérée comme un motif d'optimisme.

Le président Kyprianou avait déclaré la semaine dernière que les propositions chypriotes-turques demeuraient inacceptables, mais il a laissé entendre vendredi soir qu'il pourrait reconsidérer sa position.

SALT: les USA ont rejeté une proposition de l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont rejeté une proposition de l'URSS visant à interdire l'expérimentation et le déploiement de tous les nouveaux missiles intercontinentaux par les deux pays, confirme-t-on à Washington de sources proches de l'administration.

Cette proposition, soumise par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, au cours de ses récents entretiens à la Maison-Blanche avec le président Jimmy Carter et le secrétaire d'État Cyrus Vance, avait été révélée samedi matin par le Washington Post.

Selon ces sources, le gouvernement américain a rejeté cette proposition, faite dans le cadre des négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT), parce qu'elle aurait conduit à arrêter la mise au point du nouveau missile mobile américain MX dont le développement est en bonne voie.

La négociation d'un accord SALT, rappelle-t-on, bute sur trois obstacles majeurs: la construction de nouveaux missiles, le problème de la modernisation des missiles existants et la question du bombardier soviétique désigné à l'Ouest sous le nom de "Backfire".

Dans son numéro de vendredi, le Washington Post avait écrit, citant des sources gouvernementales américaines, que l'adminsitration avait décidé de "geler" momentanément les négociations SALT à la fois pour des raisons de politique intérieure et étrangère. L'article avait été démenti par le président Carter qui l'avait qualifié de "totalement inexact" au cours d'une conférence de presse.

Samedi, le même journal est revenu à la charge en précisant que le "gel" des négociations ne provenait pas d'une décision formelle de l'administration d'arrêter les négociations, mais était le résultat d'une série de décisions du gouvernement Carter. Il révélait alors à l'appui de cette assertion le refus de la proposition de M. Gromyko sur l'arrêt du déploiement de nouveaux missiles intercontinentaux.

L'offre soviétique portait sur les moyens de traiter du problème de la modernisation des armements stratégiques ou du déploiement de nouveaux systèmes de missiles intercontinentaux dans le cadre des négociations SALT.

Alors que les États-Unis tiennent à interdire la quasi-totalité des nouveaux types d'armements et à limiter toute modernisation aux armes existantes, l'Union soviétique entend introduire un nouveau type de missile balistique intercontinental.

La Maison-Blanche s'est refusée à tout commentaire sur le compte rendu du "Washington Post".

Selon le "New York Times", également, les États-Unis ont rejeté mercredi une proposition soviétique inattendue tendant à interdire les essais et le déploiement de tout nouveau type de missile intercontinental américain ou soviétique d'ici 1985.

Citant des hauts-fonctionnaires de l'administration, le quotidien précise que cette proposition, présentée le week-end dernier au président Carter par M. Gromyko, a été rejetée par les négociateurs américains au terme de cinq heures de conversations à New York.

Le général Ziaur Rahman triomphe au Bangladesh

DACCA (d'après Reuter) — Le général Ziaur Rahman, qui exerce le pouvoir depuis trois ans en vertu de la loi martiale au Bangladesh, a remporté une victoire écrasante aux élections présidentielles du samedi.

L'opposition affirme que les résultats ont été truqués et ques des scrutateurs anti-gouvernementaux ont été éloignés, sous la menace du fusil, des bureaux de vote.

Le général Ziaur Rahman, qui a reçu 15 millions de suffrages (78 pour cent des bulletins) contre 4.2 millions à son principal adversaire, le général en retraite Ataul Ghani Osmani, donnera aujourd'hui une conférence de presse au cours de laquelle il répliquera peut-être à ces accusations de truquage électoral.

L'opposition affirme que les premiers résultats du dépouillement ont été rendus publics samedi soir avec une célébrité donnant à penser qu'ils avaient été fixés d'avance.

Par ce scrutin, le général Zia, 43 ans, cherchait un appui populaire à son style de gouvernement présidentiel, et à son actif dans le domaine du maintien de l'ordre.

Sa défaite n'aurait pas entraîné son retrait du pouvoir, du fait qu'il demeure administrateur de la loi martiale dans le pays, et chef d'état-major de l'armée.

Le général Osmani avait pour sa part fait campagne pour un retour immédiat à un régime parlementaire. Il s'agissait des premières élections au Bangladesh depuis l'accession au pouvoir du général Zia après le renversement, et l'assassinat, de l'ancien premier ministre Mujibur Rahman.

Les Slepak accusés de "houliganisme"

MOSCOU (d'après Reuter et AFP) — Les dissidents juifs soviétiques Vladimir et Maria Slepak arrêtés jeudi dans leur appartement de Moscou, risquent d'être jugés pour "houliganisme", un chef d'inculpation passible de cinq années de camp de travail, a déclaré M. Andrei Sakharov samedi.

M. Slepak, membre du Groupe de surveillance des accords d'Helsinki, et son épouse, avaient protesté contre le refus des autorités de les laisser émigrer en suspendant une banderole, proclamant à la vue de centaines de Moscovites dans la rue "Laissez-nous rejoindre notre fils en Israël."

Selon M. Sakharov, un des principaux défenseurs des droits de l'homme en URSS, Mme Slepak a été relâchée vendredi soir en raison de son mauvais état de santé, mais n'a pas le droit de quitter Moscou. Son époux est toujours détenu.

D'après le physicien, la même accusation a été portée contre une autre manifestante, Mme Ida Nudel, qui avait mis une affiche à la fenêtre de son domicile.

Par ailleurs, les procès des deux dissidents soviétiques Alexander Ginsburg et Anatoly Chtcharanski s'ouvriront aujourd'hui ou le 12 juin à Kaluga (sud de Moscou) pour le premier, et une semaine plus tard à Moscou pour le second, a déclaré samedi à Copenhague le parlementaire britannique John MacDonald, avocat occidental de Juri Orlov, récemment condamné en URSS.

BILINGUISME FONCTIONNEL — YMCA — YMCA CENTRE-VILLE ÉDUCATION PERMANENTE

ANGLAIS ET FRANÇAIS

Programme 2 soirs par semaine - 7 semaines - $99 commençant le 3 et 4 juillet.1978

Programme intensif le jour, du lundi au vendredi 2 semaines - $150, commençant le 3, 17 et 31 juillet 1978.

Programme intensif spécial en anglais à Toronto 2 semaines - $150, commençant le 14 août 1978.

Tests pour les programmes: les jeudis en juin de 16h à 19h

1441, rue Drummond, suite 101
849-5331, poste 721/723

McGill
Centre d'éducation permanente

Cours de traduction

Français et anglais
Un cours du soir de quatre ans menant à un Certificat et à un Diplôme.

Examen d'admission
12 et 14 juin à 19 heures.
Date limite des inscriptions, le 9 juin; le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Pour obtenir un formulaire d'inscription et pour tous renseignements, s'adresser au:
Centre d'éducation permanente, Université McGill,
772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H3A 1G1
ou composer 392-4901.

CÉGEP DE SAINT-LAURENT ÉTÉ '78

Le Service des cours d'été du C.É.G.E.P. de Saint-Laurent organise durant les mois de juin et juillet des sessions de cours dans les disciplines suivantes:

SESSION DE JUIN - SOIR
(Pas de cours le 3 juillet)

COURS DE 45 HEURES
Du 28 juin au 31 juillet, les lundis et mercredis, ainsi que les vendredis 7 et 21 juillet, de 18h00 à 22h00.
— Français 902, 402, 331
— Histoire 951
— Philosophie 101, 301
— Psychologie 903
— Sociologie 970

Du 27 juin au 27 juillet, les mardis et jeudis, ainsi que vendredi le 14 juillet, de 18h00 à 22h00.
— Arts plastiques 102
— Économie 921
— Français 202, 302, 940
— Géographie 216
— Philosophie 201, 401
— Psychologie 911

COURS DE 60 HEURES:
Du 27 juin au 27 juillet, du lundi au jeudi, ainsi que les vendredis 7 et 14 juillet, de 18h30 à 21h30.
— Biologie 943
— Comptabilité 320

COURS DE 75 HEURES:
— Du 27 juin au 31 juillet, du lundi au jeudi, ainsi que les vendredis 7 et 14 juillet, de 18h30 à 22h00.
— Biologie 931
— Chimie 101, 201
— Mathématiques 101, 103, 105, 203, 307, 311
— Physique III, 201, 202, 301, 302

SESSION DE JUIN - JOUR
(Pas de cours le 3 juillet)

COURS DE 45 HEURES
Du 27 juin au 27 juillet, du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h25.
— Français 902, 202
— Philosophie 101, 301
Du 27 juin au 27 juillet, du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h25.
— Français 302, 402
— Philosophie 201, 401

COURS DE 60 HEURES
Du 27 juin au 26 juillet, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00
— Biologie 943

COURS DE 75 HEURES:
Du 27 juin au 27 juillet, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.
— Biologie 921, 931
— Chimie 101, 201
— Mathématiques 337
— Physique 111, 201, 301

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Pour les 2 sessions de juin: 9 juin 1978, à 16h00.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous au Service des cours d'été, en composant le numéro 747-6521, poste 281.

C.É.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
Secrétariat des cours d'été,
625, boul. Ste-Croix,
Saint-Laurent, Montréal,
H4L 3X7

B'NAI B'RITH HILLEL
FOUNDATION OF MONTREAL INC.
LA FONDATION B'NAI B'RITH HILLEL
DE MONTRÉAL INC.

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE

jeudi, 15 juin 1978 8:00 P.M.

Cummings House, 5151 chemin de la Côte Ste-Catherine

À l'ordre du jour:
a) Prendre connaissance du rapport du Directeur et du rapport des vérificateurs
b) Elire des Administrateurs et nommer des vérificateurs
c) Approuver les changements au règlement
d) Discuter de toutes autres affaires qui peuvent être placées à l'ordre du jour de l'assemblée

B'nai B'rith Hillel Foundation Mtl Inc.
J. Barney Grosser, Président

Au Québec, faut se tenir... en santé

LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE
DEPUIS 1849

CERTIFICATS DE DÉPÔTS À TERMES

30 JOURS À MOINS 1 AN — 8%
1 AN À 4 ANS — 9%
5 ANS — 10%

INTÉRETS VERSÉS À L'ÉCHÉANCE OU ANNUELLEMENT
INSTITUTION INSCRITE
A LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPOTS DU QUÉBEC

LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE
DEPUIS 1849

Québec, 919 ave Mgr Grandin, Ste-Foy, G1V 3X8 Tél.: (418) 658-2883
Sherbrooke, 1650 King o., Place J-Cartier, J1J 2C3 Tél.: (819) 566-1616
Granby 161 rue Principale, J2G 2V5 Tél.: (514) 372-9191
Montréal, 50 Place Crémazie ouest, suite 507, H2P 2R4 Tél.: (514) 382-4603

Ouverture aujourd'hui à Paris

Les buts de la conférence sur l'Afrique restent imprécis

PARIS (d'après Reuter et AFP) — Les représentants de cinq des principales puissances occidentales se réunissent aujourd'hui à Paris pour "procéder à une analyse approfondie de la situation en Afrique à la lumière des récents événements".

La présidence de la République, qui délègue à la conférence M. René Journiac, conseiller du président Valéry Giscard d'Estaing pour les affaires africaines, a déclaré que la sécurité en Afrique et les problèmes du développement du continent constitueront les deux thèmes majeurs de cette rencontre de hauts-fonctionnaires américains, français, ouest-allemands, belges et britanniques.

Cette réunion, selon le porte-parole de l'Elysée, "apportera ainsi la réponse occidentale aux préoccuaptions exprimées par les chefs d'Etat africains lors de la conférence franco-africaine de Paris les 22 et 23 mai derniers", au regard notamment de la sécurité sur le continent et des tentatives de déstabilisation dont ils affirment que certains de leurs pays sont l'objet.

Il semble toutefois que ces objectifs ne soient pas aussi clairement exprimés par les partenaires de la France et qu'une certaine confusion demeure au niveau des intentions des différentes délégations quant au thèmes à aborder en priorité.

Au cours d'une interview télévisée, hier soir, le secrétaire américain à la Défense, M. Harold Brown, a affirmé que la conférence de Paris serait consacrée à la situation au Zaïre, et non à la création d'une force panafricaine de paix.

Il a également indiqué que deux ou trois pays africains autres que le Maroc avaient déjà accepté de contribuer à la création d'une force de paix panafricaine.

Pour la France, dont le point de vue est, dit-on, partagé par la Grande-Bretagne, les problèmes de sécurité et de développement en Afrique sont intimement liés, et la réunion des Occidentaux à Paris devrait être en quelque sorte le prolongement du cinquième sommet franco-africain.

On pense généralement que Paris demandera à ses partenaires de se prononcer franchement non seulement sur l'aide économique qu'ils pourraient apporter à l'Afrique pour l'aider à se développer mais également sur l'aide militaire qu'ils pourraient apporter à certains Etats africains dit modérés pour la mise sur pied d'une force panafricaine, susceptible de contrer la poussée soviéto-cubaine sur le continent.

Au moment où son action en Afrique rencontre de vives oppositions non seulement dans les rangs de l'opposition de gauche mais également dans la majorité, au sein notamment du parti gaulliste du Rassemblement pour la République, le gouvernement français est favorable à la mise sur pied d'une telle force qui viendrait relever les troupes qu'elle a engagées non seulement au Zaire mais surtout au Tchad et en Mauritanie.

Cette force, dont la création avait été envisagée lors du sommet franco-africain qui s'était tenu à la mi-mai à Paris, constituerait une "riposte efficace" à la pénétration soviétique et cubaine en Afrique. Selon les estimations occidentales, près de 40,000 Cubains sont présentés sur le continent, en Angola et en Ethiopie notamment. Elle permettrait également de couper court aux critiques des pays de l'Est et de certains régimes "progressistes" africains à l'égard d'interventions militaires occidentales, françaises notamment.

La Belgique, pour sa part, favorable à la constitution d'une force interafricaine qui bénéficierait d'un appui logistique des Européens, estime que pour constituer cette force, il devrait être fait appel, non pas à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en tant que telle, mais à des pays membres particulièrement intéressés à la sécurité du Zaire.

Pour le moment, trois pays africains — le Togo et le Gabon, outre le Maroc — semblent prêts à s'engager militairement au Zaire pour remplacer les quelque 600 parachutistes français dont l'évacuation commencera le 7 juin.

Le chef de l'État gabonais, le président Omar Bongo, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine s'est déjà prononcé en faveur d'une telle organisation de sécurité collective tandis que de source digne de foi à Lomé, on a appris samedi qu'un contingent militaire togolais de quelque trois cents hommes partirait pour le Zaire.

Cette information n'a toutefois pas encore été confirmée officiellement et ni le Sénégal ni la Côte d'Ivoire n'avaient, hier soir, annoncé officiellement leur intention.

De son côté, l'agence Tass a accusé hier soir les puissances occidentales membres de l'Otan de chercher à "renforcer leur présence militaire" sur le continent africain.

À la veille de l'ouverture de la conférence occidentale sur la sécurité en Afrique, l'agence officielle soviétique a accusé les cinq pays de l'Otan qui y prendront part de vouloir y examiner des "plans agressifs".

"Les pays de l'Otan s'apprêtent à élargir leur intervention au Zaire et à renforcer leur présence militaire sur le continent africain en utilisant les événements du Shaba pour s'ingérer ouvertement dans les affaires intérieures des autres États africains et pour saper le mouvement de libération nationale des peuples de ce continent", a-t-elle affirmé.

Sahara occidental

Tripoli et Alger serrent les rangs

ALGER (AFP) — Le président libyen Mouamar Kadhafi a durci sa position sur le conflit du Sahara occidental, marquant ainsi un net rapprochement avec les thèses algériennes sur ce point, en vue de resserrer les rangs algéro-libyens face aux interventions militaires françaises en Afrique.

Dans un discours prononcé samedi devant les députés algériens, le dirigeant libyen, en visite officielle à Alger, a lancé un avertissement au Maroc et à la Mauritanie pour qu'ils "reviennent sur leurs erreurs et révisent leurs calculs" au plus tôt, sinon, a-t-il laissé entendre la Libye pourrait à terme reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (Tripoli ne reconnaît actuellement que le Front polisario).

Il a également lancé un avertissement à la France, qui, si elle persiste à intervenir militairement en Afrique, et notamment au Tchad et au Sahara occidental, risque de voir "la région — de la Libye au Sahara occidental — se transformer en un temps relativement court en ce que fut l'Algérie entre 1954 et 1962" (période de la guerre d'independance).

Tripoli avait jusqu'à maintenant préconisé la création d'une "entité politique sahraouie" territorialement intégrée soit au Maroc, soit à la Mauritanie, soit aux deux pays, excluant la création d'un nouvel État indépendant dans la région.

Fait nouveau samedi: le président Kadhafi a reconnu pour la première fois le droit des Sahraouis à l'indépendance en déclarant que "les événements actuels démontrent que les Sahraouis ne veulent s'intégrer ni au Maroc, ni à la Mauritanie, ni à l'Algérie" et qu'il "faut respecter leur volonté".

Ce virage libyen, estime-t-on dans les milieux politiques d'Alger, intervient dans un souci de rapprochement avec l'Algérie au moment où le continent africain est, aux yeux d'Alger et de Tripoli, menacé d'explosion du fait des interventions militaires françaises (Tchad, Sahara occidental, Zaïre), du projet de la création d'une force d'intervention militaire africaine sous la houlette de la France et de la réunion à Paris de certains pays de l'Otan pour étudier la parade possible à la présence soviéto-cubaine dans le continent.

À Tripoli comme à Alger, on estime que ces divers "grandes manoeuvres" de l'Occident ont pour but d'accélérer la déstabilisation des pays progressistes africains et notamment de la Libye et de l'Algérie.

Santiago menace les grévistes de la faim

SANTIAGO du Chili (AFP) — Le ministère chilien de l'Intérieur a averti samedi soir les parents de disparus qui mènent une grève de la faim dans la capitale chilienne depuis 13 jours qu'ils "devront faire face aux conséquences de leur action".

Dans une déclaration officielle, le ministère accuse des groupes politiques "liés au marxisme international", d'être responsables de cette action et de chercher à "freiner le développement institutionnel chilien". Le gouvernement, poursuit la déclaration, "maintiendra l'ordre public".

Les grévistes de la faim réclament que leur soient officiellement données de nouvelles de 600 personnes disparues. Depuis le début de cette action, des prêtes et des syndicalistes se sont joints à eux, tandis que l'Église catholique entreprenait des démarches auprès du gouvernement pour que soit trouvée une solution.

Hier, cinq grévistes de la faim de Santiago, pour la plupart des femmes, ont dû être hospitalisés d'urgence.

Ils faisaient partie du groupe d'environ 140 personnes, dont 18 religieux, qui observent depuis le 21 mai une grève de la faim illimitée dans des églises et aux sièges d'organismes internationaux de la capitale chilienne.

A Newark (New-Jersey), d'autre part, un agent spécial du FBI, M. Carter Cornick, a déclaré vendredi qu'Orlando Letelier a été tué, sur ordre de la DINA chilienne, par Michael Townley, qui a construit la bombe de TNT meurtrière, et l'exilé cubain Jose Dionisio Suarez qui l'a mise à feu à distance.

Appelé à témoigner devant le tribunal de Newark, M. Cornick a ainsi révélé le résultat de l'enquête américaine sur le meurtre, voici deux ans à Washington, de l'ancien ministre des Affaires étrangères du président Allende. Cornick a déclaré aux juges que Townley lui avait expliqué comment l'assassinat avait été réalisé pour le compte de la DINA, la police secrète chilienne, avec l'aide du mouvement cubain anti-castriste aux Etats-Unis.

Cornick a apporté ce témoignage au cours d'une audition devant le juge Serena Perretti, afin de permettre le transfert à Washington (où il doit y être jugé) d'Alvin Ross Diaz, l'un des activistes cubains. La divulgation des détails de l'assassinat, longtemps tenus secrets, était nécessaire pour obtenir ce transfert.

Elections en Colombie

BOGOTA (Reuter) — L'élection présidentielle n'a pas attiré la grande foule dans les bureaux de vote hier en Colombie mais elle n'a pas provoqué non plus d'incidents très graves.

On craint que moins de la moitié des 12,5 millions d'électeurs inscrits auront finalement pris la peine d'aller déposer leur bulletin dans l'urne.

Il y a eu quatre explosions à la bombe à Bogota et à Bucaramanga mais, selon la police, il s'agissait d'engins de faible puissance qui n'ont pas fait de blessés et seulement des dégâts négligeables.

Neuf candidats sont en lice mais il s'agit en fait d'une confrontation entre le représentant du Parti libéral, M. Julio Cesar Turbay Ayala, et celui du Parti conservateur, M. Belisario Betancur. Le premier semble le mieux placé pour remplacer le président (libéral) Alfonso Lopez Michelsen.

Désormais, en assurance automobile, c'est l'indemnisation directe

Jusqu'ici, en cas d'accident automobile, vous pouviez demander à votre assureur le remboursement des dommages subis par votre voiture à condition cependant que vous ayez une assurance Collision.

Autrement, vous deviez supporter vous-même les frais de réparation ou présenter votre réclamation à l'autre automobiliste, selon que vous étiez responsable ou non de l'accident.



Depuis le 1er mai 1978, c'est l'indemnisation directe.

La responsabilité de chaque automobiliste est maintenant établie en fonction d'un barème présentant 21 cas types.

Si vous n'êtes pas responsable, vous êtes indemnisé sans délai par votre propre assureur.



Si, au contraire, vous êtes responsable de l'accident, c'est encore votre assureur qui vous indemnise pourvu que vous ayez eu la prudence de souscrire une assurance Collision.

L'indemnisation directe s'applique aux accidents survenant au Québec entre au moins deux véhicules dont les propriétaires sont connus. Elle facilite les relations entre assureurs et assurés, simplifie les formalités et, bien sûr, accélère les règlements.



Bureau d'assurance du Canada

groupement des assureurs automobiles

La Syrie renouvelle son soutien au Liban

DAMAS (d'après Reuter) — Le général Mustapha Tlas, ministre syrien de la Défense, a dénoncé hier ceux qui portent atteinte à la sécurité du Liban et a réaffirmé son soutien au président libanais Elias Sarkis, rapporte un communiqué officiel publié à Damas.

S'adressant quelque part dans le Nord du pays aux troupes syriennes stationnées au Liban, le général Tlas a déclaré que la Syrie continuerait à apporter son soutien au président Elias Sarkis dans ses efforts pour rétablir la paix et la sécurité dans le pays.

"Les agents de l'impérialisme et du sionisme s'efforcent en permanence de saper l'unité entre le peuple libanais et le mouvement palestinien mais la Syrie brisera les reins de ceux qui tentent de compromettre la sécurité du Liban", a ajouté le ministre de la Défense.

Le général Tlas a indiqué également que son pays soutiendrait le mouvement palestinien dans "sa juste lutte pour recouvrer ses droits et il a estimé que la libération des territoires occupés ne pourrait être obtenue que "par la force des armes".

Le ministre syrien a vivement critiqué l'initiative de paix du président Anouar Sadate qu'il a qualifiée de "politique de capitualtion". Selon le général Tlas, cette politique a porté un coup à l'unité arabe et à abouti à un échec parce qu'Israël n'a tenu aucune des promesses que le président Sadate "avait espérées ou rêvées". Il a confirmé le refus de la Syrie de participer à tout sommet arabe pouvant servir "d'alibi" à la politique du président Sadate.

Par ailleurs, — d'après le correspondant aux affaires arabes du quotidien, israélien "Maariv", la Jordanie et les États-Unis ont engagé des pourparlers secrets en vue de l'achat éventuel du F-16, le plus moderne des avions de combat actuellement produit par les États-Unis.

Citant des sources autorisées, le correspondant israélien affirme que cet avion remplacerait les modèles américains et britanniques actuellement en service dans l'armée de l'air jordanienne.

Jusqu'ici, le F-16 n'a été vendu qu'à Israël. Les premières livraisons sont attendues pour le début de la prochaine décennie.

Une famine en Ethiopie

NAIROBI (AP) — Près d'un million de personnes sont touchées par la famine en Éthiopie, a annoncé samedi la radio éthiopienne.

Déjà, 47 personnes sont mortes de faim dans la région de Wollo, au nord-ouest de la capitale, et 45 autres ont été hospitalisées. Selon la radio, cette région est touchée par la sécheresse et la pénurie de produits alimentaires a été aggravée par des changements climatiques constants et le déboisement qui ont érodé le sol.

"Les paysans des hautes terres ont longtemps vécu de leurs récoltes de sorgho. Mais aujourd'hui ils se nourrissent d'herbes empoisonnées", indique la radio, qui précise que les victimes sont mortes après avoir mangé des céréales atteintes d'ergot.

Suspects à Madagascar

ANTANANARIVO (Reuter) — Les autorités malgaches ont annoncé l'arrestation de "mercenaires présumés" qui voulaient déstabiler le regime.

"Ces mercenaires présumés se sont fait notamment passer pour des ressortissants bulgares et ils se trouvent actuellement entre les mains des autorités", a déclaré samedi le colonel Désiré Rakotaorijona, premier ministre malgache.

Le premier ministre prenait la parole lors d'une réunion de soutien au régime organisée au stade d'Antananarivo après les manifestations qui ont eu lieu au début de la semaine dans la capitale malgache.

Attribuées à de jeunes chômeurs en armes, ces manifestations ont fait, selon un bilan officieux et provisoire, trois morts, deux Malgaches et une Française, plusieurs blessés et des dégâts matériels importants. Plus de 150 personnes ont été arrêtées.

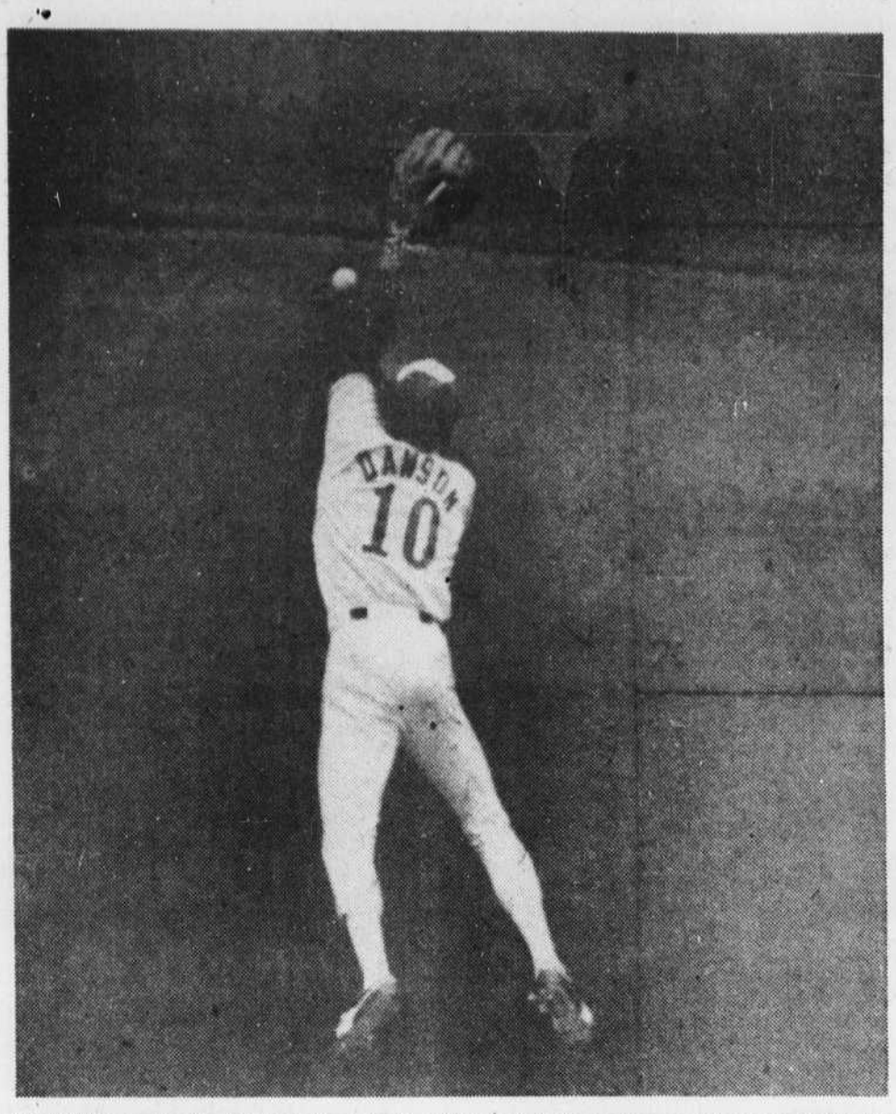
Pérou: le PSR entend participer

LIMA (Reuter) — Le Parti socialiste révolutionnaire (P.S.R.) du Pérou, la principale formation de gauche du pays, a annoncé samedi qu'il participerait aux élections prévues le 18 juin à une future assemblée constituante.

Cette décision a été prise malgré le fait que la plupart des dirigeants du P.S.R. ont été déportés ou sont passés dans la clandestinité. C'est notamment le cas du président du P.S.R., le général Leonidas Rodriguez Figueroa, qui est passé dans la clandestinité à la fin mai pour se soustraire à l'ordre de déportation lancé contre lui par le gouvernement.

Un millier de militants ouvriers et dirigeants politiques au moins ont été arrêtés à la suite d'émeutes contre la hausse du coût de la vie le mois dernier. Treize personnalités politiques importantes ont été déportées en Argentine. Le P.S.R., qui a été le plus durement frappé par ces mesures car le gouvernement l'accuse d'être responsable des émeutes, entend néanmoins aligner tous ses candidats au futur scrutin, a annoncé un porte-parole.

Mais les autres partis de gauche sont divisés sur l'opportunité de participer à des élections appelées en principe à préluder à un retour du Pérou à la démocratie après dix ans de dictature militaire.



Le voltigeur André Dawson heurte la clôture en vain mais son relais a permis de retirer au marbre Jack Clark qui a tenté d'étirer son triple en sixième manche. Les Giants de San Francisco l'ont toutefois emporté 3-2 hier au Stade Olympique. (Laserphoto CP)

Giants 3, Expos 2 en 10 manches

Garman commet une erreur de débutant

par Richard Milo

Véritable leçon de baseball pour les partisans des Expos, hier après-midi au Stade olympique.

Vic Harris, un frappeur dont la moyenne offensive s'établissait à .055, a brisé l'égalité en frappant un circuit contre le releveur Mike Garman pour permettre aux Giants de San Francisco de vaincre les Expos 3-2, en 10 manches.

Les Expos avaient nivelé le compte de façon pour le moins inhabituelle en neuvième, alors que le joueur de deuxième-but Bill Madlock est entré en collision avec le voltigeur Jack Clark, après deux retraits, en neuvième, et ainsi donner l'occasion à Warren Cromartie de marquer le point égalisateur à la suite d'un faible ballon de Ellis Valentine.

Fidèles à leurs habitudes, les Expos n'avaient offert jusque là qu'un appui presque symbolique au débutant Steve Rogers, avant que Cromartie ne frappe un double contre le lanceur partant des Giants, Bob Knepper, qui a de nouveau offert une belle performance. Il a limité les Expos à cinq coups sûrs et un but sur balles avant d'être remplacé par Randy Moffitt, le lanceur gagnant, en neuvième.

"Démoralisant, a dit Dick Williams, visiblement furieux contre Mike Garman, dont le lancer a permis aux Giants de l'emporter.

"Une balle rapide à la hauteur de la ceinture, le lancer idéal pour permettre à Harris de nous battre, a-t-il ajouté, également déçu d'avoir vu les siens avoir toutes sortes de difficultés contre Knepper, avant que le frappeur auxiliaire Stan Papi ne pousse André Dawson au marbre avec un simple, en 8e.

Rogers a en effet lancé un excellent match, n'allouant que quatre coups sûrs et deux buts sur balles aux Giants en huit manches complètes.

"Une autre bonne performance de Rogers, et un beau duel de lanceur entre lui et Knepper, maintenant fort d'une fiche de huit victoires et deux revers, a comenté à ce propos Williams."

Il s'agit de la seconde défaite en prolongation en trois matches, les Expos ayant perdu 6 à 5, également en 10 manche, vendredi.

"C'est la seconde fois que les Giants nous battent après nous avoir vu remonter la pente de brillante façon, a poursuivi Williams, ayant encore frais à la mémoire le circuit de deux points d'Ellis Valentine qui créait l'égalité en 9e, vendredi.

"C'est également la seconde fois que nos releveurs flanchent, puisque les Giants nous avaient alors battu à coups de buts sur balles, dont celui à Whitfield, en 10e, a-t-il conclu.

Williams a remplacé Rogers par Darrold Knowles, puis par Garman, hier, après que Darrell Evans eut frappé un simple, et le redoutable Willie McCovey eut été retiré au champ centre, en 9e. Avec Garman au monticule, Jack Clark, auteur de deux points produits, a été retiré au champ droit, et Larry Herndon a suivi avec un simple qui a permis aux Expos de retirer un deuxième homme au marbre, suite au tir précis de Dawson. Puis Harris a mis fin au débat avec son premier circuit de la saison.

Les Giants ont marqué dès la première manche contre Rogers, grâce à un roulant au troisième-but de Jack Clark après que Bill Madlock eut ouvert le match avec un but sur balles, suivi d'un simple de Terry Whitfield.

Bob Knepper a ensuite pris les choses en main, retirant dans l'ordre les 11 premiers frappeurs des Expos à lui faire face avant que Warren Cromartie ne frappe un simple dans la droite, en 4e. Avant ce coup sûr, aucun des coups frappés par les Expos n'avait été cogné au champ extérieur, où les voltigeurs des Giants appréciaient en toute tranquillité l'excellence de Knepper.

Puis en 5e, l'artilleur des Giants a eu un moment de faiblesse, accordant un solide simple à Gary Carter avant de se tirer d'impasse lorsque Darrell Evans a saisi un coup en flèche de André Dawson, au troisième-but, pour lancer au premier-but et surprendre Carter, trop éloignée du coussin.

Stimulés par ce jeu, les Giants ont marqué un second point, en 6e, profitant d'un simple de McCovey et d'un triple de Jack Clark, retiré de brillants façon en tentant de se rendre jusqu'au marbre après avoir frappé un long coup sur la clôture du champ centre. C'était de toute évidence mal évaluer la puissance du bras de Chris Speier, à l'arrêt-court, qui a relayé avec précision à Carter pour ainsi ralentir l'attaque des Giants.

Samedi, Ross Grimsley est devenu le premier lanceur des Ligues majeures à remporter neuf victoires cette saison alors que les Expos ont profité de son adresse au monticule et au bâton pour vaincre les Giants 5 à 3, en soirée.

Grimsley a en effet bien espacé sept coups sûrs et deux buts sur balles, en plus de surprendre la défensive adverse en produisent deux points à l'aide d'un ballon sacrifice et d'un amorti bien exécuté.

Il s'agissait de la huitième partie complète de Grimsley, qui s'est fort bien ressaisi après avoir accordé un circuit de deux points à Jack Clark, en première.

Larry Parrish, avec deux simples et un double, Tony Perez, trois simples et Gary Carter, deux simples, ont tour à tour dirigé l'attaque après que Chris Speier eut frappé un circuit en solo dès la fin de la manche initiale. Au total, les hommes de Dick Williams ont frappé 11 coups sûrs pour ainsi venger l'échec de 6 à 5 subi contre les Giants, vendredi.

ÉCHOS... Larry Parrish a finalement répondu à l'appel de Dick Williams qui doit certes se réjouir d'avoir vu Stan Papi prouver à tous les Expos qu'il pouvait tirer son épingle du jeu dans les majeures. Avant le match d'hier, Parrish avait en effet retroussé ses manches, réussissant 10 coups sûrs à ses 32 dernières présences au bâton, cognant entre-autres trois doubles et trois circuits pour faire produire sept points... Les Padres de San Diego entreprennent aujourd'hui une série de trois matches au Stade olympique, alors que sera présentée une deuxième journée de bingo cette saison, avec interdiction formelle aux joueurs et instructeurs d'y participer... Ce soir, Eric Rasmussen (2-6) sera opposé à Rudy May (5-5)...

Ligue nationale

G. Perry inscrit sa 250e victoire

NEW YORK (AP) — Aidé par Derrel Thomas et Bill Almon, qui ont fait compter deux points chacun, Gaylord Perry a inscrit sa 250e victoire en carrière, hier après-midi, lors du gain de 5-2 des Padres de San Diego sur les Mets de New York.

Perry, dont la fiche en saison est maintenant de 4-2, n'est précédé que par Jim Kaat, auteur de 255 victoires, en ce qui concerne le plus grand nombre de gains chez les lanceurs encore actifs dans les majeures. Il a accordé six coups sûrs, deux buts sur balles et récolté cinq retraits au bâton avant d'être remplacé en huitième reprise par Bob Shirley et Rollie Fingers, qui a mérité sa 13e partie sauvegardée de l'année.

Heidy Cruz, un des cinq réservistes utilisés dès le début de la rencontre par Herman Franks, a récolté trois coups sûrs et deux points produits, permettant ainsi aux Cubs de Chicago de prendre la mesure des Braves d'Atlanta, 6-4. Les Cubs, qui ont remporté les trois parties du week-end aux dépens des Braves, se sont assurés la victoire en marquant six fois au cours des quatre premières manches.

La recrue Silvio Martinez, gagnant sa deuxième partie consécutive dans les majeures, a aidé les Cardinals de St. Louis, qui ont enregistré trois points en cinquième manche aux dépens de J.R. Richard, à vaincre les Astros de Houston, 4-2. Martinez, qui avait lancé une partie d'un seul coup sûr contre les Mets de New York la semaine dernière, a accordé un simple d'un point à Reggie Baldwin en deuxième manche puis un ballon-sacrifice à Enos Cabell en septième avant d'être remplacé par Buddy Schultz.

Greg Luzinski, qui traverse actuellement une période léthargique, a fait compter deux coéquipiers lors d'une deuxième reprise de cinq points, et les Phillies de Philadelphie ont disposé des Dodgers de Los Angeles, 9-4. La poussée décisive des vainqueurs a été réussie contre l'as Tommy John, dont la fiche est maintenant de 7-3.

Bert Blyleven, qui n'a pas permis à un coureur adverse d'atteindre le premier but en cinq manches, et Grant Jackson n'ont accordé que quatre coups sûrs à leurs rivaux, ce qui a permis aux Pirates de Pittsburgh de vaincre les Reds de Cincinnati, 4-1. John Milner, auteur de quatre simples bons pour deux points produits, s'est également distingué pour les gagnants.

Ligue américaine

Tanana bat les Red Sox

ANAHEIM, Californie (AP) — Blanchissant les Red Sox de Boston pendant plus de huit manches, Frank Tanana a remporté, hier après-midi, sa neuvième victoire de l'année et les Angels de la Californie l'ont emporté, 4-2, procurant ainsi à leur nouveau gérant, Jim Fregosi, son premier gain depuis qu'il a été nommé à ce poste. Tanana, le premier lanceur de la Ligue américaine à atteindre le cap des neuf victoires cette saison, a été remplacé après deux retraits en neuvième par Dave LaRoche, qui a inscrit sa septième partie sauvée de l'année. Lorsque les Red Sox ont croisé le marbre en neuvième, ils ont mis fin à une suite de 42 manches et deux tiers sans point contre Tanana à Anaheim.

Darrell Porter a réussi cinq coups sûrs et ses coéquipiers John Wathen et Al Cowens ont fait compter trois points chacun, et les Royals de Kansas City ont mis fin à une série de neuf gains d'affilée des White Sox de Chicago en les surclassant 13-2. Le gaucher Paul Splittorff, 7-4, a enregistré son troisième gain consécutif, mais a dû être remplacé à la huitième reprise par Doug Bird à cause d'une blessure à une jambe.

Un circuit de deux points de Steve Kemp en huitième reprise a permis aux Tigers de Détroit, qui avaient marqué deux points non mérités deux manches auparavant, de battre les Twins du Minnesota, 6-4. Le troisième circuit de la saison de Kemp a été réussi aux dépens du releveur Mac Scarce, qui avait précédemment accordé un simple à Aurelio Rodriguez.

Al Oliver a fait compter quatre points grâce à un simple et à un double, Juan Benuquez a réussi un circuit de deux points et Toby Harrah a croisé le marbre trois fois, lors du gain des Rangers du Texas, 7-5, aux dépens des Blue Jays de Toronto. Les Rangers ont accordé une avance de 6-0 à leur lanceur partant Dock Ellis, 4-2, puis ils se sont accrochés à cette priorité par la suite pour ainsi infliger à Dave Lemanczyk sa neuvième défaite en dix décisions cette année.

Ken Singleton a fait compter tous les points de son équipe en vertu d'un circuit, d'un double et d'un simple, alors que le gaucher Mike Flanagan a inscrit sa septième victoire de l'année, et les Orioles de Baltimore ont défait les Mariners de Seattle, 4-1. Singleton a permis aux siens de prendre l'avance 1-0 dès la manche initiale grâce à un simple après deux retraits, puis il a cogné un circuit de deux points en troisième reprise avant d'obtenir un double bon pour un point en cinquième.

Auteur d'un double de deux points en cinquième manche, Mitchell Page a permis à son équipe de prendre les devants et les A's d'Oakland ont disposé des Yankees de New York, 6-4. Le coup sûr gagnant de Page a brisé une égalité de 3-3. Il a été réussi aux dépens de Sparky Lyle, le troisième lanceur du match pour les Yankees. Lyle venait de remplacer Rawly Eastwick, 2-1, alors qu'il y avait deux retraits et des couleurs aux premier et troisième buts.

Des circuits de Sixto Lezcano, Paul Molitor et Sal Bando ont valu aux Brewers de Milwaukee, qui avaient remporté le premier match 12-7, de vaincre les Indians de Cleveland, 9-4, lors de la seconde tranche d'un double.

Carner l'emporte grâce à une ronde-record de 64

TORONTO (CP) — Joanne Carner a réalisé une tournée-record de 64 et a remporté l'omnium Peter Jackson par la marge de huit coups sur Hollis Stacy, hier, à Toronto. Il s'agit du plus bas pointage enregistré cette année au circuit de la LPGA.

Carner, âgée de 39 ans, accusait un retard d'un coup avant le dernier tour. Elle s'est toutefois rapidement détachée du peloton en ramenant une carte de 31, cinq sous la normale du club St-George d'une longueur de 6,265 verges. Carner a finalement terminé l'épreuve à 278, soit 14 sous la normale.

Vainqueur de l'omnium Peter Jackson disputé au même club St-George en 1975, Carner a empoché le premier prix de $15,000, haussant ses gains de l'année à $49,793.

Donna Horton White, une recrue agée de 24 ans, partageait le premier rang avec Stacy après 54 trous. Elle s'est cependant effondrée sur les trois derniers trous. White avait une carte globale de 10 sous la normale, mais elle a commis des doubles bogeys au 16ème et 18ème trous, et un bogey au 17ème. White a terminé à 74 ex aequo avec Kathy McMullen au troisième rang à 287.

Stacy, championne de l'omnium des Etats-Unis, et vainqueur cette année à Birmingham, a ramené une carte de 72-286 et a encaissé le deuxième prix de $9,750.

"Je ne puis me souvenir d'avoir déjà mieux joué, a dit Carner. Tout a bien marché. En fait, je n'ai raté que deux coups roulés. J'ai des frissons à la pensée que j'aurais pu réaliser un meilleur compte."

Marlene Streit de Stoufville, Ont., a été la meilleure amateur à 306.

Labraaten quitte les Jets pour les Wings

WINNIPEG (CP) — Le président des Jets de Winnipeg, Michael Gobuty, a annoncé, hier, que l'ailier gauche Dan Labraaten avait quitté l'équipe et signé un contrat avec Les Red Wings de Détroit de la Ligue nationale de hockey.

Labraaten devient ainsi le quatrième joueur des Jets à déserter cette formation de l'Association mondiale au profit d'une équipe de la LNH, depuis la fin de la dernière campagne. En effet, Ulf Nilsson et Anders Hedberg ont joué il y a une dizaine de jours leurs derniers matches avec les Jets, puisqu'ils porteront les couleurs des Rangers de New York la saison prochaine, tandis que le gardien Gary Bromley vient de signer un contrat avec les Canucks de Vancouver.

●

CHARLOTTE, Caroline du Nord (AP) — Andy Bean a inscrit cinq birdies et un aigle hier et a remporté l'Omnium Kemper doté de $300,000 par la marge de cinq coups. Malgré un bogey au 17ème trou, Bean n'a jamais été ennuyé alors qu'il a ramené une carte de 66, six sous la normale. Mark Hayes et Andy North ont terminé ex aequo au deuxième rang.

Bean, dont le meilleur résultat cette année était une seconde place à l'Omnium de Houston, a commencé le dernier tour à neuf sous la normale. Mais trois birdies et un aigle à ses neuf premiers trous, puis deux autres birdies par la suite ont largement suffi à lui assurer la victoire, sa seconde au circuit de la PGA, et le premier prix de $60,000.

Tom Weiskopf, champion en titre, a commis trois bogeys en fin de parcours et a terminé au quatrième rang à neuf coups du vainqueur, un de mieux que Arnold Palmer.

●

MOSCOU (AFP) — "On peut être certain que les fédérations olympiques de nombreux pays, dont celle de l'URSS, n'ont pas dit encore leur dernier mot, en ce qui concerne la décision du congrès de la FIFA, à Buenos Aires, d'exclure des Jeux olympiques les "amateurs d'état" des pays de l'Europe de l'est ayant participé à une coupe du monde" écrit Guennadi Radtchouk dans le journal "Sovietski Sport".

Le journaliste ajoute: "La tentative voilée de reviser les principes du tournoi olympique, de diminuer son prestige et sa popularité, ainsi que celle de dresser des obstacles pour s'opposer au rayonnement du football olympique vont à l'encontre de l'opinion de la majorité des membres de la FIFA".

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi

San Francisco 6, Montréal 5
Chicago 2, Atlanta 1
Philadelphie 4, Los Angeles 2
San Diego 5, New York 4
Cincinnati 3, Pittsburgh 2
Houston 2, St-Louis 1

Samedi

Montréal 5, San Francisco 3
Chicago 8, Atlanta 6
Philadelphie 5, Los Angeles 1
Cincinnati 4, Pittsburgh 3
New York 3, San Diego 2
Houston 5-1, St-Louis 2-2

Hier

San Francisco 3, Montréal 2
Philadelphie 9, Los Angeles 4
San Diego 5, New York 2
Chicago 6, Atlanta 4
Pittsburgh 4, Cincinnati 1
St-Louis 4, Houston 2

Aujourd'hui

Houston, Lemongello (5-5) à Chicago, Lamp (1-5), 14h30
San Diego, Rasmussen (2-6) à Montréal, May (5-5), 19h35
San Francisco, Blue (6-3) à Philadelphie, Carlton (5-6), 19h35
Atlanta, Ruthven (2-5) à Pittsburgh, Candelaria (5-6), 19h35
Los Angeles, Rhoden (5-3) à New York, Bruhert (1-4), 20h05
Cincinnati, Seaver (5-4) à St-Louis, Forsch (7-3), 20h35

Ligue Américaine

Vendredi

Toronto 3, Texas 1
Minnesota 4, Detroit 2
Cleveland 7, Milwaukee 6
Chicago 5, Kansas City 1
Boston 6, Californie 1
New York 3, Oakland 1
Baltimore 10, Seattle 9

Samedi

Toronto 4, Texas 3
Minnesota 9, Detroit 2
Cleveland 6, Milwaukee 4
Oakland 5, New York 1
Chicago 9, Kansas City 5
Boston 5, Californie 4
Baltimore 2, Seattle 1

Hier

Texas 9, Toronto 5
Detroit 6, Minnesota 4
Milwaukee 12-9, Cleveland 7-4
Kansas City 13, Chicago 2
Californie 4, Boston 2
Oakland 6, New York 4
Baltimore 4, Seattle 1

Aujourd'hui

Chicago, Stone (4-3) à Cleveland, Waits (3-5), 20h05
Baltimore, Briles (1-4) à Californie, Aase (1-3), 22h30
Boston, Lee (7-2) à Oakland, Broberg (5-4), 22h30
New York, Figueroa (5-3) à Seattle, Abbott (1-4), 22h35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	27	20	.574	—
PHILADELPHIE	25	21	.547	1½
MONTREAL	26	24	.520	2½
NEW YORK	24	29	.453	6
PITTSBURGH	22	27	.449	6
ST. LOUIS	20	23	.277	10

Section Ouest

SAN FRANCISCO	32	17	.657	—
CINCINNATI	22	20	.615	1½
LOS ANGELES	27	23	.540	5½
SAN DIEGO	23	27	.450	9½
HOUSTON	22	27	.449	10
ATLANTA	18	39	.775	13½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	36	12	.679	—
NEW YORK	32	29	.600	4½
DETROIT	28	23	.560	6½
BALTIMORE	27	25	.519	8½
MILWAUKEE	25	25	.500	9½
CLEVELAND	23	25	.469	11
TORONTO	19	33	.373	16

Section Ouest

OAKLAND	29	33	.580	—
KANSAS CITY	37	21	.563	1
CALIFORNIE	26	23	.531	2½
TEXAS	25	24	.510	3½
MINNESOTA	31	30	.412	8½
CHICAGO	19	39	.396	9
SEATTLE	17	37	.316	14

Gilles Villeneuve termine 10e

Les Lotus triomphent à Jarama

MADRID (AFP) — Les nouvelles Lotus de Colin Chapman ont confirmé leur classe au grand prix de formule 1 de Jarama en enlevant hier les deux premières places du 24ème Grand prix d'Espagne. L'Américain Mario Andretti, premier, et le Suédois Ronnie Peterson, deuxième, s'installent aux deux premières places du classement du championnat du monde des conducteurs.

James Hunt a pris la tête dès le départ mais s'est vu ravir le commandement au 6ème tour par Mario Andretti qui ne l'a plus quitté se contentant d'attendre que son coéquipier Peterson très mal parti revienne en deuxième position pour donner une victoire absolue à Lotus.

C'est le deuxième double consécutif de l'écurie, après le Grand prix de Belgique à Zolder, et sa quatrième victoire en grand prix cette saison sur huit épreuves. Andretti a en effet remporté les grand prix d'Argentine et de Belgique et Peterson celui d'Afrique du Sud.

Andretti mal parti, malgré sa pole position, a dû déployer, durant cinq tours, tout son talent pour remonter le bouillant James Hunt qui avait, selon son habitude, pris un départ fulgurant. La course était désormais jouée. Et Andretti signait le meilleur temps en 1'16"39, nouveau record de ce difficile circuit. Le Français Jacques Laffite prenait la 3ème place tandis que le Sud-Africain Jody Schekter et John Watson occupaient respectivement les 4ème et 5ème places, laissant tous les autres concurrents à plus d'un tour, dont Gilles Villeneuve, de Berthierville, qui se classait dixième.

Après avoir ainsi réglé James Hunt, Andretti a pris son régime de croisière, et à chaque tour augmenté son avance sur ses autres concurrents, d'abord Hunt qui termina 6ème, puis l' Argentin Carlos Reuteman sur Ferrari, précédant John Matson (Brabham), Gilles Villeneuve sur Ferrari, l'Italien Ricardo Patrese sur une voiture Arrows et le Français Jacques Lafitte sur Ligier Matra.

Dès le début, les Ferrari, victimes de pneus mal adaptés semble-t-il ont été les premières concurrentes directes des Lotus à abandonner la compétition alors que la Renault Turbo, chaussée des mêmes pneus tournait régulièrement après un désastreux premier tour.

J.P. Jabouille faisait un tête à queue peu après le départ en s'accrochant avec Depailler. Il passait dernier de tous les concurrents au premier tour, mais ensuite remontait petit à petit ses adversaires terminant honorablement sur ce circuit sérieusement difficile pour un moteur à turbo.

Dès avant la mi-course les Ferrari étaient pratiquement éliminées du lot des possibles vainqueurs. Reutmanu était 10ème, Villeneuve 15ème, Depailler sur Tyrell roulait roue dans roue avec son coéquipier Didier Pironi menant une course régulière sous le soleil écrasant. Les coureurs, notamment Lafitte devaient déclarer qu'ils n'avaient jamais été aussi éprouvés après une épreuve.

Sur ennuis d'allumage, Depailler devait abandonner ensuite au 62ème tour après deux arrêts au stand. Pendant ce temps, Jabouille remontait à la 16ème place.

Plus peut-être qu'Andretti, Peterson a mis en évidence la supériorité de la nouvelle Lotus J.P. 79. En première ligne sur la grille de départ aux côtés d'Andretti, Peterson se trouvait 12ème au premier tour après un très mauvais départ. Il remontait régulièrement tous ses concurrents pour venir rejoindre Andretti au 53ème tour.

Lafitte, qui le suivait comme son ombre devait les rejoindre en doublant Hunt au 55ème tour. La sortie de piste de Reutemann au virage "Le Mans" a été particulièrement spectaculaire. Selon les témoins, la Ferrari a été projetée en pleine accélération sur la barrière de protection qu'elle a sautée, puis a franchi deux autres grillages pour s'arrêter à cheval sur un troisième, à la limite même du public. L'Argentin a été choqué mais est sorti indemne de son véhicule.

La chaleur a créé des problèmes de pneumatiques pour les Ferrari, mais aussi pour la marque de pneus concurrente. Puis, le Brésilien Fittipaldi sur Coper Sucar a dû s'arrêter à plusieurs reprises pour changer ses roues, comme les Allemands Stomel len et Stuck puis enfin James Hunt. La Renault s'est arrêtée au 63ème tour pour vérification de moteur mais a repris très vite la piste sans incident. L'autre Français Patrick Tambay a abandonné après un tête-à-queue au virage Portago au 20ème tour.

Paris: onze têtes de série encore en lice

PARIS (AFP) — Le troisième tour du simple-Messieurs des championnats internationaux de France de tennis s'est terminé hier au stade Roland-Garros de Paris avec la qualification pour les huitièmes de finale, de 11 "têtes de série" sur 16.

A l'exception des Américains Harold Solomon (numéro 8) et Brian Gottfried (numéro 3), finalistes en 1976 et 1977, tous les favoris de la compétition demeurent encore en course dont le Suédois Bjorn Borg, double vainqueur en 1974 et 1975 et l'Argentin Gullemo Vilas, tenant du titre.

Hier, devant un public toujours aussi dense, Borg précisément, fit une nouvelle fois étalage de ses immenses possibilités en battant l'Italien Paolo Bertolucci sur le score éloquent de 6/0 6/2 6/2. Depuis le début du tournoi, le prodige Suédois n'a concédé que 8 jeux, et actuellement, personne ne paraît être en mesure de l'arrêter.

Par ailleurs, l'Américain Roscoe Tanner "exécuta" l'Australien Colin Dibley. En revanche, l'Américain Dick Stockton éprouva les pires difficultés pour se débarasser du talentueux Hongrois Balasz Taroczy après cinq sets acharnés au cours desquels le vainqueur eut deux balles de match contre lui dans la quatrième manche.

Enfin, le jeune Tchécoslovaque Stanislas Birner causa une surprise en éliminant l'ancien champion de Wimbledon, l'Américain Stan Smith en 3 sets alors que l'Italien Corrado Barazzutti écarta de sa route le Français Patrice Dominguez en 4 sets, et le Mexicain Raul Ramirez, l'Américain Brian Teacher en 4 manches.

S Francisco	ab	p	cs	pp
Madlock, 2b	4	1	1	0
Whitfield, cg	3	0	1	0
Evans, 3b	4	0	1	0
McCovy, 1b	3	1	1	0
Clark, cd	4	0	1	2
Herndn, cc	4	0	1	0
Harris, ac	4	1	1	1
Hill, r	4	0	0	0
Knepper, 1	3	0	0	0
Moffitt, 1	1	0	0	0
Totaux	34	3	7	3

Montréal	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	4	0	0	0
Speier, ac	3	0	0	0
Cromart, cg	4	1	2	0
Perez, 1b	4	0	0	0
EValntn, cd	4	0	0	0
Carter, r	4	0	1	0
Dawson, cc	4	1	1	0
Parrish, 3b	3	0	0	0
Garrett, fu &)&)	1	1	0	
Frias, cu	0	0	0	0
Rogers, 1	2	0	0	0
Papi, fu	1	0	1	1
Knowles, 1	0	0	0	0
Garman, 1	0	0	0	0
Unser, fu	1	0	0	0
Totaux	35	2	6	1

San Francisco 100 001 000 1-3
Montréal 000 000 011 0-2

E—Madlock. DJ—San Francisco 2. LSB—San Francisco 4, Montréal 4. 2B—Dawson, Cromartie. 3B—Clark. C—Harris 1er. S—Whitfield.

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Knepper	8 1/3	5	2	1	1	4
Moffitt G, 5-1	1 2/3	1	0	0	0	2
Rogers	8	4	2	2	2	7
Knowles	1/3	1	0	0	0	0
Garman P, 0-2	1 2/3	2	1	1	0	0

T—2:26. A—31,273.

S Francisco	ab	p	cs	pp
Madlck, 2b	4	0	1	0
Evans, 1b	3	1	1	0
Clark, cd	4	2	2	2
McCovy, 1b	4	0	0	0
Herndn, cc	3	0	0	0
Hill, r	4	0	2	1
LeMstr, ac	3	0	1	0
Lavelle, 1	0	0	0	0
Andrws, fu	1	0	0	0
Halicki, 1	1	0	0	0
Harris, fu	2	0	0	0
Totaux	33	3	7	3

Montréal	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	3	0	0	1
Frias, 2b	0	0	0	0
Speir,ac	4	1	1	1
Cromart, cg	4	0	0	0
Perez, 1b	4	0	3	0
Unser, 1b	0	0	0	0
EvaIntn, cd	4	0	1	0
Carter, r	4	2	2	0
Dawson, cc	2	1	1	0
Parrish, 3b	4	1	3	0
Grimsly, l	1	0	0	2
Totaux	30	5	11	4

San Francisco ..... 2000 001 000—3
Montréal ..... 130 001 00X—5

E—Clark. Cash. DJ—Montréal 1. LSB—San Franscisco 6, Montréal 7. 2B-Perez, Madlock, Parrish, LeMaster, Evans. Cir-Clark 6, Speier 3e. S—Dawson, Grimsley 2, Halieckl, Grimsley, Cash.

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Halicki p, 2-1	5 1/3	9	5	3	1	1
Lavelle	2 2/3	2	0	0	1	1
Grimsley g, 9-2	9	7	3	3	2	2

T—2 h 12. A—30,120.

Un premier bilan

Surprises et déceptions au Mundial

par John Freeman

BUENOS AIRES (Reuter) — "Le premier match est toujours le plus difficile", a-t-on coutume d'entendre. Le plus dur serait donc maintenant passé pour les seize qualifiés pour la phase finale de la Coupe du monde de football.

Les huit premières rencontres du "Mundial" ont, les unes, fait naître des espoirs, les autres, provoqué des déceptions. Certains résultats ont causé de véritables surprises.

Rien n'est encore joué et la compétition s'annonce très ouverte.

Première conclusion, provisoire: l'Amérique du Sud pourrait bien, une nouvelle-fois, se révéler un cimétière pour les équipes européennes. Aucun pays européen n'a gagné la phase finale en Amérique du Sud depuis la première Coupe du monde en 1930. Les premiers résultats, et notamment les défaites de l'Écosse et de la Hongrie devant le Pérou et l'Argentine, permettent de penser qu'il sera difficile de bousculer les traditions.

Marcos Calderon, le patron du onze péruvien, explique ainsi la victoire (3-1) de ses hommes sur les Écossais: "Ce fut le triomphe du talent sud-américain sur la force. Il n'y a rien de nouveau à cela. Les joueurs sud-américains ont toujours excellé dans ce domaine et il y a l'exemple de Pelé, le plus grand du monde".

L'ancien international écossais Denis Law, qui n'accorde plus aucune chance à ses compatriotes de se qualifier pour les quarts de finale, a une explication toute simple: "Nous voulons toujours, en Grande-Bretagne jouer des balles longues. À ce niveau international, ce n'est pas suffisant." Les très rapides "une-deux" des Péruviens l'ont enthousiasmé.

Une constatation: certains des favoris n'ont pas fait très forte impression, c'est le moins qu'on puisse dire. C'est le cas de l'Allemagne de l'Ouest, et du Brésil qui ont concédé le nul face à la Pologne (0-0) et à la Suède (1-1).



Le gardien de l'équipe espagnole Jesus de la Cruz, met un terme à une offensive autrichienne samedi en match de Coupe du monde. L'Autriche a causé une certaine surprise en battant l'Espagne 2-1.
(Laserphoto AP)

Mais ces deux géants du football, qui ont remporté cinq des six dernières coupes du monde, savent que la victoire finale est une lutte de longue haleine, qu'elle va à l'équipe qui trouve sa forme optimum au moment où il le faut.

Claudio Coutinho, l'entraîneur brésilien, est le premier à reconnaître que son équipe a mal joué. Il n'en demeure pas moins confiant. "Un résultat nul, cela se surmonte. Nous avons déjà gagné la Coupe du monde après des résultats nuls".

L'Allemagne de l'Ouest n'a pas encore trouvé le fond des filets adverses, le Brésil a marqué un seul but mais, au total, ce sont 22 buts qui ont été marqués au cours de ces huit rencontres.

D'ores et déjà, deux hommes se posent en candidats sérieux pour le titre de meilleur buteur du tournoi: le Hollandais Rob Rensenbrink, auteur des trois buts de son équipe, dont deux sur penalty, contre l'Iran (3-0), et le Péruvien Tedfilo Cubillas. Ce dernier, qui s'était révélé lors de la Coupe du monde 1970, à inscrit deux magnifiques buts, dont l'un sur coup franc, contre les Écossais.

Le record du Français Just Fontaine (13 buts en Suède en 1958) tient toujours. Il sera probablement difficile à battre surtout si les gardiens de but se mettent à arrêter les penaltys, comme le Péruvien Ramon Quiroga.

Sa prestation, samedi, pendant quatre vingt dix minutes, a déjà fait de lui une des grandes attractions du "Mundial". On ne saurait en dire autant du demi et capitaine brésilien Rivelino, Maître à jouer de son équipe, il en a été samedi l'un des éléments les plus décevants. Ses passes étaient imprécises et les spectateurs de Mar Del Plata n'ont pas vu grand chose de son redoutable tir.

Decevante également cette équipe d'Espagne battue 2-1 par l'Autriche. L'Espagne a donné au footbal des joueurs de très grand talent mais elle semble toujours incapable de présenter une équipe en mesure de jouer les premiers rôles en Coupe du monde. La défense espagnole a paru très mal à l'aise face à Hans Kranl, le seul joueur de classe mondiale que possède l'Autriche, et c'est d'ailleurs celui-ci qui a marqué le but de la victoire pour son équipe.

Victoire inattendue mais l'Autriche et le Pérou ne sont pas les seuls à avoir cause la surprise. Vainqueurs des Mexicains (3-1), les Tunisiens se retrouvent en tête du groupe deux. Logiquement toutefois, Allemands de l'Ouest et Polonais devraient se qualifier.

La situation est plus claire dans le groupe un ou l'Argentine et l'Italie, cette dernière victorieuse de la France 2-1, comptent 2 points et condamnent Français et Hongrois à gagner leurs deux prochains matches pour se qualifier. Or les Français affrontent maintenant les Argentins à Buenos Aires et les Hongrois, devant l'Italie, seront prives de deux de leurs meilleurs joueurs, Andras Torocsik et Tibor Nyilasi, tous deux expulsés vendredi contre l'Argentine et suspendus pour un match.

Une équipe de la LNH s'entraînera à Prague

OTTAWA (CP) — Une équipe de la Ligue nationale de hockey tiendra son camp d'entraînement en Tchécoslovaquie en septembre prochain, a annoncé le président de Hockey Canada, Doug Fisher.

Fisher a déclaré au cours d'une interview que le choix de l'équipe n'avait pas encore été arrêté. "L'équipe choisie devra être en mesure d'assumer les frais de voyage et d'être d'un niveau assez relevé," a indiqué Fisher. L'équipe participera en effet à un tournoi international comme matchs d'entraînement en vue de la saison de la LNH qui commence en octobre. Fisher compte sur la collaboration des directeurs généraux de la LNH pour choisir l'équipe qui représentera le circuit.

Le Canada prendra part également aux championnats du monde à Moscou en 1979, a ajouté Fisher. Il est également question que le Canada soit l'hôte des championnats en 1983. Fisher a enfin indiqué que la Fédération internationale de hockey sur glace entérinera vraisemblablement ces demandes à sa prochaine réunion du 1er au 6 juillet en Italie.

Ces ententes assureraient la participation de l'équipe nationale de l'Union soviétique à une série de trois matchs contre les étoiles de la LNH au Madison Square Garden en février, puis celle de la Tchécoslovaquie au tournoi de la Coupe Canada en septembre 1979. Un club de ligue de la Tchécoslovaquie fera également une tournée nord-américaine l'hiver prochain.

Même si le président de la LNH, John Ziegler s'est montré pour sa part étonné du déroulement rapide des négociations, Fisher a dit avoir la certitude que l'avocat Alan Eagleson, en outre président de l'Association des joueurs de la LNH, était habilité à conclure une entente de cette nature.

Eagleson a rencontré les dirigeants de la fédération ce week-end à Paris avant de s'envoler en Espagne où il compte se reposer deux semaines.

Ziegler a cependant rappelé que toute entente engageant des équipes de la LNH devait obtenir l'approbation du comité international de la LNH et du bureau des gouverneurs. Fisher a néanmoins indiqué que les conditions exigées par les Tchécoslovaques et les Soviétiques avaient déjà obtenu l'approbation de la LNH et de l'association des joueurs.

"Ziegler les approuvera," a affirmé Fisher.

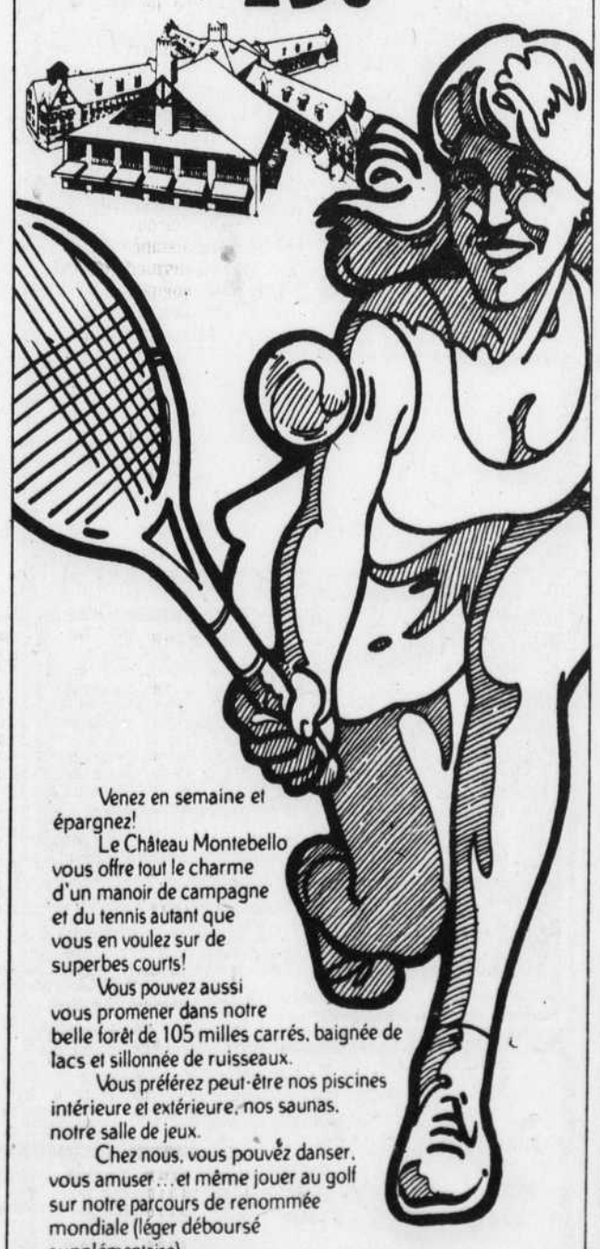
Les Soviétiques et les Tchécoslovaques ont déjà accepté de participer tous les trois ans à la Coupe du Canada. Les championnats du monde n'auront lieu désormais qu'à tous les deux ans afin d'assurer une meilleure sélection du Canada dont les joueurs sont engagés dans les séries de la coupe Stanley. Le Canada participera également aux Jeux olympiques d'hiver en y déléguant une équipe de joueurs amateurs sélectionnés chez les universitaires et les juniors.

"Les Russes et les Tchèques ont dit qu'ils seraient présents... mais nous devons envoyer une équipe au tournoi des Izvestia en 1979, un club de la LNH à Prague... et inviter leurs équipes en Amérique du Nord.

"Ainsi chacun obtient un morceau du gâteau," a dit Fisher. Il a enfin indiqué que les joueurs bénéficieraient du tournoi de la Coupe du Canada dont une partie des profits seront versés à leur caisse de retraite. Les propriétaires tireront profit pour leur part des matchs disputés à New York.

Le Château Montebello
Nos mini-vacances:
Un smash éblouissant

$19.50* par personne par nuit, deux personnes par chambre



Venez en semaine et épargnez!

Le Château Montebello vous offre tout le charme d'un manoir de campagne et du tennis autant que vous en voulez sur de superbes courts!

Vous pouvez aussi vous promener dans notre belle forêt de 105 milles carrés, baignée de lacs et sillonnée de ruisseaux.

Vous préférez peut-être nos piscines intérieure et extérieure, nos saunas, notre salle de jeux.

Chez nous, vous pouvez danser, vous amuser... et même jouer au golf sur notre parcours de renommée mondiale (léger déboursé supplémentaire).

* Ce tarif s'applique du dimanche soir au jeudi soir seulement. Séjour minimum: 2 nuits. L'offre, valable dans la mesure où des chambres sont disponibles, expire le 21 décembre 1978.

Renseignez-vous aussi sur nos autres forfaits qui comprennent de succulents repas.

Pour réservations, appeler sans frais 1-800-268-9420, ou votre agent de voyages.

CP Hôtels
Le Château Montebello

Montebello (Québec) J0V 1L0 Tél. (819) 423-6341
80 milles à l'ouest de Montréal et 40 milles à l'est d'Ottawa.

TECHNIQUES VIDÉO



Après consultation des employeurs intéressés et en collaboration avec certains d'entre eux,
L'INSTITUT TECCART
a créé des cours de spécialisation pour répondre à des BESOINS SPÉCIFIQUES en télévision
COURS DU SOIR ET DU SAMEDI

CAMERAMAN

OBJECTIFS le cours de cameraman vise surtout à initier l'étudiant à la technique de production de télévision pour des fins de communications dans les domaines industriel, commercial, "éducationnel", médical et autres. Ce cours élémentaire ne fait pas appel à des connaissances en électronique; il s'adresse à des non-spécialistes qui ont comme principal objectif la maîtrise de la manipulation de l'équipement et qui espèrent occuper un poste d'opérateur dans un service d'audio-visuel ou l'on fait usage de la télévision en circuit fermé.
PREREQUIS: Secondaire V DURÉE: 1 année

TECHNICIEN EN VIDÉO I

OBJECTIFS: Ce cours s'adresse à des techniciens qui ont au moins trois années d'études en électronique (ou l'équivalent) et qui possèdent une bonne connaissance de la télévision. L'objectif principal du cours est de former un technicien capable d'assumer la direction des opérations techniques d'un studio de télévision en circuit fermé. Il doit pouvoir faire l'entretien et la réparation de tout l'équipement retrouvé dans le studio dont il est le responsable.
DURÉE: 1 année
PREREQUIS: 3 années d'électronique

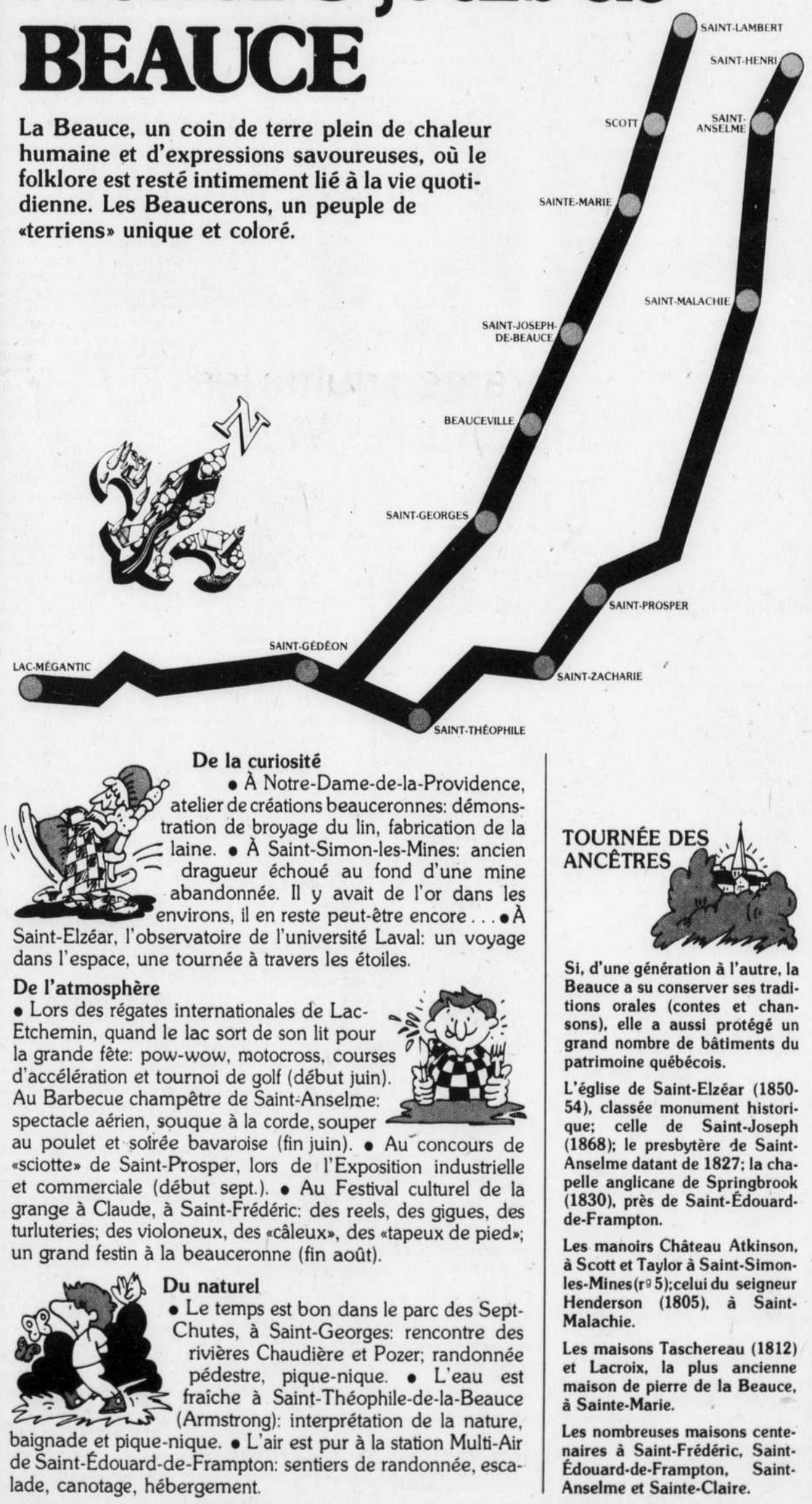
POUR DÉTAILS, PROSPECTUS VD-5
SERVICE D'ÉDUCATION AUX ADULTES

TECCART
RECONNAISSANCE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
• Déclaré d'intérêt public pour les cours de jour
• Permis no 749667 pour les cours aux adultes

INSTITUT TECCART INC.
3155, rue Hochelaga, Montréal, H1W-1G4

Prenez 3 jours de BEAUCE

La Beauce, un coin de terre plein de chaleur humaine et d'expressions savoureuses, où le folklore est resté intimement lié à la vie quotidienne. Les Beaucerons, un peuple de «terriens» unique et coloré.



De la curiosité

• À Notre-Dame-de-la-Providence, atelier de créations beauceronnes: démonstration de broyage du lin, fabrication de la laine. • À Saint-Simon-les-Mines: ancien dragueur échoué au fond d'une mine abandonnée. Il y avait de l'or dans les environs, il en reste peut-être encore . . . • À Saint-Elzéar, l'observatoire de l'université Laval: un voyage dans l'espace, une tournée à travers les étoiles.

De l'atmosphère

• Lors des régates internationales de Lac-Etchemin, quand le lac sort de son lit pour la grande fête: pow-wow, motocross, courses d'accélération et tournoi de golf (début juin). Au Barbecue champêtre de Saint-Anselme: spectacle aérien, souque à la corde, souper au poulet et soirée bavaroise (fin juin). • Au concours de «sciotte» de Saint-Prosper, lors de l'Exposition industrielle et commerciale (début sept.). • Au Festival culturel de la grange à Claude, à Saint-Frédéric: des reels, des gigues, des turluteries; des violoneux, des «câleux», des «tapeux de pied»; un grand festin à la beauceronne (fin août).

Du naturel

• Le temps est bon dans le parc des Sept-Chutes, à Saint-Georges: rencontre des rivières Chaudière et Pozer; randonnée pédestre, pique-nique. • L'eau est fraîche à Saint-Théophile-de-la-Beauce (Armstrong): interprétation de la nature, baignade et pique-nique. • L'air est pur à la station Multi-Air de Saint-Édouard-de-Frampton: sentiers de randonnée, escalade, canotage, hébergement.

TOURNÉE DES ANCÊTRES

Si, d'une génération à l'autre, la Beauce a su conserver ses traditions orales (contes et chansons), elle a aussi protégé un grand nombre de bâtiments du patrimoine québécois.

L'église de Saint-Elzéar (1850-54), classée monument historique; celle de Saint-Joseph (1868); le presbytère de Saint-Anselme datant de 1827; la chapelle anglicane de Springbrook (1830), près de Saint-Édouard-de-Frampton.

Les manoirs Château Atkinson, à Scott et Taylor à Saint-Simon-les-Mines (r9 5); celui du seigneur Henderson (1805), à Saint-Malachie.

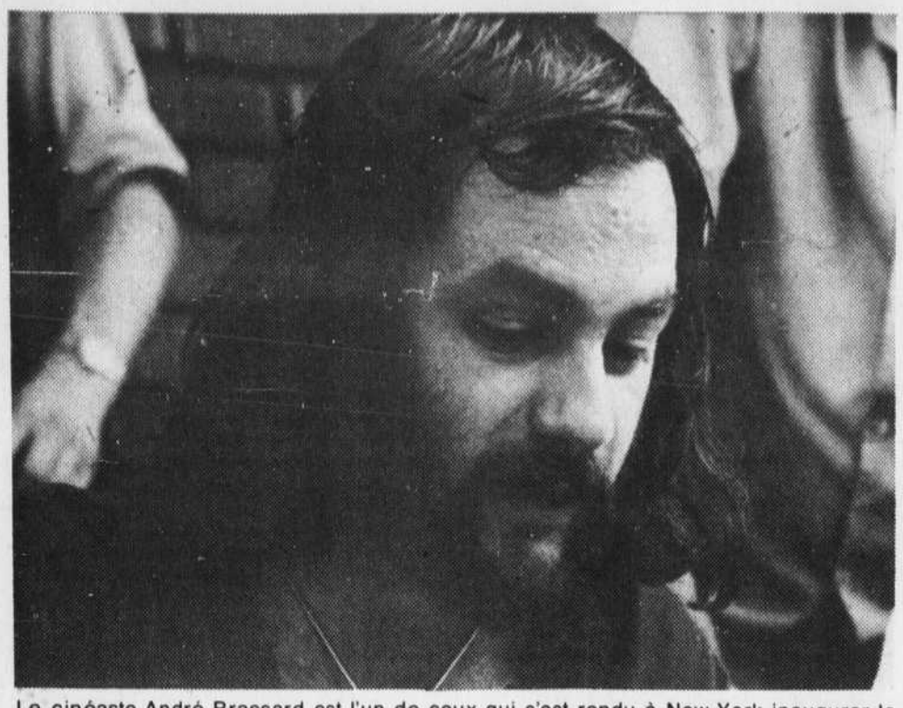
Les maisons Taschereau (1812) et Lacroix, la plus ancienne maison de pierre de la Beauce, à Sainte-Marie.

Les nombreuses maisons centenaires à Saint-Frédéric, Saint-Édouard-de-Frampton, Saint-Anselme et Sainte-Claire.

ACCÈS: Par la r. 20, puis r. 73 (autoroute de la Beauce), ou r. 173.
RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES: Armstrong (Ministère), Saint-Édouard-de-Frampton et Saint-Évariste.

Prenez l'tour du Québec
Tourisme Québec

Obtenez gratuitement «Prenez l'tour du Québec», un album de 192 pages illustrant 46 voyages-vacances en terre québécoise. Faites parvenir vos nom et adresse en ayant soin d'inclure ce timbre à:
Tourisme Québec,
150, boul. Saint-Cyrille est,
QUÉBEC G1R 4Y3



Le cinéaste André Brassard est l'un de ceux qui s'est rendu à New York inaugurer la vaste rétrospective de films québécois présentée au cours du mois de juin au Musée d'art moderne de cette ville.

Une rétrospective du cinéma québécois à NY

Une vaste rétrospective intitulée "Cinéma Québécois 1972-78" a débuté au Musée d'art moderne de New York jeudi pour se poursuivre jusqu'au 29 juin. Trente-six films, courts et longs métrages seront projetés au public newyorkais dans l'auditorium de l'un des plus prestigieux musées de la capitale des arts des États-Unis.

C'est le conservateur-adjoint au département du film du Musée, M. Larry Kardish de concert avec Jean-Pierre Bastien de la Cinémathèque québécoise qui ont organisé cet événement dont on parlait déjà dans le New York Times, édition de vendredi dernier. Intitulé "Films from Political Hot Spots Arrive", l'article signé Barbara Crossette présentait avec force détails la rétrospective de films du Québec à laquelle elle ajoutait une semaine de films du Moyen-Orient dans une salle de Greenwich Village.

Quatre réalisateurs québécois — Jean-Guy Noël, Jean-Claude Labrecque, André Brassard et Jean Beaudin — se sont joints à Jean-Pierre Bastien pour présenter leurs oeuvres et celles de leurs confrères à l'inauguration de "Cinéma Québécois 1972-78".

Parmi les films présentés à New York, on peut citer ***15 nov.*** de Ronald Brault et Hughes Migneault, *Il était une fois dans l'est* d'André Brassard, *J.-A. Martin, Photographe* de Jean Beaudin, ***Ti-Cul Tougas*** de Jean-Guy Noël, *Le temps d'une chasse* de Francis Mankiewicz, *Les Vautours* de Jean-Claude Labrecque, *Chronique de la vie quotidienne* de Jacques Leduc, *Les Ordres* de Michel Brault ainsi que des films de Luce Guilbeault, Nicole Brossard, Gilles Groulx, André Gladu, Marcel Carrière, etc. Cet échantillonnage de films ne représente pas uniquement des scènes de la vie québécoise, certains d'entre eux ayant été tournés en Louisiane, à New York, en Chine, au Mexique, etc.

Le Bureau des festivals à Ottawa a prêté son concours au coordonnateur québécois du projet, Jean-Pierre Bastien, afin de rassembler les copies des films auprès des distributeurs et producteurs québécois. C'est aussi grâce au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec si les quatre cinéastes québécois ont pu se rendre à New York participer à cet important événement culturel.

A.D.

DANSE

Les "indépendants" n'ont pas dit leur dernier mot

par Angèle Dagenais

Le dernier Choréchange qui avait lieu en fin de semaine aux studios de Nouvelle Aire rue Saint-André fut sans doute l'un des plus stimulants de la saison. Il mettait en scène les plus récentes créations de chorégraphes "indépendants" de Montréal: Iro Tembeck, Christina Coleman, Edward de Soto, Peter George, Paul-André Fortier et Françoise Sullivan.

Cette dernière oeuvre à Montréal depuis fort longtemps et c'est la danseuse Ginette Laurin qui interpréta une chorégraphie solo qu'elle a réalisée en 1948 sans musique, avec la seule respiration de l'interprète. Animée de mouvements de balancier des bras, Ginette Laurin entre progressivement dans une sorte de transe que les bruits saccadés de sa respiration amplifient; on s'attend à ce qu'elle s'effondre à chaque instant tant est violente la cadence qu'elle s'impose. Ce solo est un petit bijou dramatique fort émouvant que Ginette Laurin exécute à la perfection. On a peine à croire qu'il fut écrit il y a trente ans.

Une oeuvre bien actuelle fut celle qu'exécutait Dena Davida, Danielle Leverly, Louise Pelland et Carole Harwood. Intitulée *Binaries*, cette oeuvre collective fut créée à la salle Pollack en mai dernier en compagnie du musicien Ted Dawson. Cette fois-ci, c'est une bande magnétique enregistrée le soir où elle fut créée qui accompagnait les mouvements des interprètes. Utilisant fort habilement la technique corporelle Contact pour établir des points d'équilibre entre les partenaires à partir des centres de gravité en mouvement de chacun d'eux, cette oeuvre se caractérise par sa lenteur étudiée, la fluidité des déplacements, une ascèse inspirée du yoga. Dans la dernière partie de l'oeuvre deux des danseurs, en plus de prendre appui l'un sur l'autre utilisent la paroi du mur comme soutien de leurs positions de lotus mobiles. Cette oeuvre dégage beaucoup de sérénité mais souffre d'une longueur quelque peu excessive compte tenu de son grand statisme.

Véhicule I de Christina Coleman est tout à l'opposé de la pièce précédente. Exécutée par la chorégraphe et la danseuse Gabriella Orbach, cette oeuvre est très dynamique dessinant dans l'espace de belles lignes pures et nettes. Utilisant un morceau de tissu bleu qui sert à la fois de support, de lien, de voile, de sculpture mobile, les danseuses contrastent avec la blancheur de leurs costumes où sont dessinées de fines taches bleutées. Il est malheureux de perdre beaucoup de mouvements exécutés au plancher tant dans cette chorégraphie que dans d'autres également: le fait que l'on soit tous au même niveau gêne considérablement la vision du spectacle. Il faudrait peut-être que Nouvelle Aire s'équipe de petits bancs ou de coussins pour que l'on puisse mieux goûter les représentations auxquelles on assiste dans ses studios.

Body and Soul de Peter George (que l'on connait en tant que danseur mais non chorégraphe) était exécuté admirablement par Iro Tembeck. A des débuts d'une nonchalance étudiée succèdent de beaux mouvements de jazz et moderne sur une musique langoureuse de sax et percussions. De petites touches humoristiques éclairent cette oeuvre dynamique que le beau corps expressif de Tembeck dessert très bien.

Iro Tembeck qui est aussi chorégraphe présentait *Echos du monde intérieur* pour cinq danseuses ressemblant à des détenues avec leur numéro matricule accroché à leurs costumes. Prisonnières de leurs folies respectives, tantôt douces tantôt agressives elles essaient de s'en dégager seules ou avec l'appui de leurs solidarités réunies. Cette oeuvre puissante et dramatique est toutefois inégale dans son expression mais très bien rendue par ses interprètes: France Bruyère, Louise Kralka, Gabriella Orbach, Marie Robert et Iro Tembeck.

La contribution coutumière du groupe Nouvelle Aire aux choréchanges fut confiée cette fois à Paul-André Fortier et Ginette Laurin qui exécutèrent à nouveau *Derrière la porte un mur* de Fortier créé au Centaur en mai dernier. Sans ses décors et éclairages cette oeuvre n'en perdait pas pour autant sa fluidité et sa tendre poésie. Plus resserrée, elle m'est apparue encore plus harmonieuse dans sa simplicité qu'au moment de sa création.

Finalement Edward de Soto qui enseigne cette année à Montréal la technique de José Limon présentait une oeuvre intitulée *Seascape*, exécutée par cinq danseuses et deux danseurs. Aux mouvements souples et gracieux des femmes dans une première partie, s'opposent un duo anguleux et martial des hommes. Un finale composé de deux beaux solos de Gabriella Orbach et Louise Kralka auxquelles se joignent les trois autres danseuses sur un rythme entraînant de Terry Riley conclut cette chorégraphie sobre mais pas du tout dénuée d'intérêt.

Cette soirée fort appréciée malgré la chaleur, où s'étaient donnés rendez-vous de nombreux adeptes de la danse moderne, mettait en relief l'importance de présenter ces chorégraphes "indépendants" qui n'ayant pas de troupes formelles auxquelles se rattacher n'en font pas moins un travail fort valable que le public est en droit de connaître.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Au cours de l'atelier qui se tiendra le 6 juin à 16 h au Théâtre Denise-Pelletier dans le cadre du cinquième festival de théâtre pour enfants du Québec, on pourra voir un vidéo produit par le Groupe de recherche en théâtre pour enfants intitulé *Défense de jouer sur les murs*. Ce groupe de recherche est animé par Hélène Beauchamps, Hélène Fleury, Jean Beaudry et François Bouvier.

●

La Cinémathèque québécoise termine sa 14e saison avec un programme de films comiques comprenant aussi bien des classiques du rire "Chaplin, Laurel & Hardy, Keaton, les Marx Brothers) que leurs héritiers (Pierre Étaix, Jerry Lewis, Abbott & Costello) ou encore des cinéastes que le comique a exceptionnellement tentés: Bergman, Louis Malle, Jean Rouch, etc. Ce programme pour rire prendra fin le 22 juin. La Cinémathèque reprendra ses activités le 7 septembre prochain. Pour obtenir le programme complet, 866-4688.

●

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal présente jusqu'à la fin de l'été un spectacle de marionnettes géantes manipulées à vue dont le scénario s'appuie sur un conte chinois intitulé "La jouvencelle dans une huître". Cette histoire est celle d'un jeune pêcheur qui un jour découvre dans ses filets une étrange créature. C'est la Déesse de la mer qu'il vient ainsi de libérer et qui, en signe de gratitude, lui offre une huître. Ce modeste présent renferme cependant une perle magique aux pouvoirs fabuleux... Jusqu'au 21 juin le spectacle présenté par *l'Oeil du Dragon* circulera dans différents centres de loisirs de la ville. À compter du 29 juin ce conte chinois sera présenté à Terre des Hommes, au square Dominion, au lac des Castors, au parc Lafontaine ainsi que dans divers districts de Montréal. Pour connaître l'horaire des spectacles, 872-3455.

●

À l'affiche du Vidéographe jusqu'au 28 juin, un long-métrage de Pierre Falardeau et Julien Poulin intitulé *Pea Soup*. Les projections sont à 19 h 30 et 21 h 30 tous les soirs à l'exception du mardi (relâche). Le Vidéographe est situé au 1604 Saint-Denis — métro Berri-Demontigny, 844-7619.

Du 5 au 10 juin, le *Complexe Desjardins* présente une semaine d'information sur les sports de la voile et du canotage grâce à la Cité des jeunes de Vaudreuil et la compagnie Mistral (bâteaux à voile). On donnera chaque jour sur la Place plusieurs démonstrations de manoeuvre de voile et de canot; différents modèles d'embarcations seront exposés (voiliers, canots, kayaks, yolettes) de même que l'équipement nécessaire à la pratique de ces sports. Les intéressés pourront gagner des prix intéressants — voilier Mistral, canot Vigeant, cours de voile offerts par la Cité des jeunes — en se procurant des coupons auprès des commerçants du Complexe sans qu'aucun achat ne soit requis. Les démonstrations se font à compter de midi.

●

Pour compléter la saison, les ateliers M.C-C.M. Inc offrent deux ateliers intensifs en exploration du mouvement & Tai chi à compter du 7 juin, animés par Nicole Laudauar et Florence Wong. Bien que chaque atelier comporte sa méthode de travail propre, l'ensemble des ateliers intègre le travail corporel (assouplissement, détente, coordination, concentration) à l'exploration et à la recherche dans les divers domaines. Les inscriptions ont lieu dès maintenant. Pour de plus amples renseignements, appeler le 849-8224 ou vous rendre au 4828 rue Saint-Denis (métro Laurier) entre 10 h et 19 h 30 du lundi au vendredi.

MUSIQUE

Entre l'hiver et l'été...

par Gilles Potvin

En cette période de calme entre la fin de la saison d'hiver et le début de la saison d'été, Musica Camerata Montréal a eu l'excellente idée d'organiser un festival de trois concerts consacré à la musique de chambre de Franz Schubert, dont on commémore cette année le 150ième anniversaire de la mort. Suivant la politique de cette société, l'admission était gratuite. Au dernier des concerts, samedi en la Christ Church Cathedral, un public nombreux est venu entendre trois oeuvres majeures de l'immense production du musicien, à savoir la *Fantaisie* en fa mineur, op. 103 pour piano à quatre mains, la *Sonate* en la mineur pour piano et cet instrument aujourd'hui disparu qui s'appelait arpegione et, finalement, le célèbre *Octuor* en fa majeur, op. 166 pour quatuor à cordes, contrebasse, clarinette, cor et basson.

Il aurait été difficile de trouver une oeuvre plus appropriée que l'Octuor pour couronner ce court festival. Tout en étant de la musique de chambre, elle atteint parfois des proportions sonores d'une ampleur presque symphonique. Tout au long de ses six mouvements, l'on retrouve cette dualité qui caractérise souvent un bon nombre des oeuvres de Schubert, à savoir le sérieux et la gravité d'une part que l'on trouve par exemple dans les introductions aux deux mouvements extrêmes, et, par ailleurs, cette espèce d'insouciance et bonhomie bien viennoises qui marquent le schergo et l'andante à variations. Ce double aspect a été mis en valeur dans l'exécution remarquable donnée par les membres de Musica Camerata, dans laquelle a particulièrement brillé le clarinettiste Emilio Iacurto, qui joint à la pure beauté sonore un phrasé d'une souveraine élégance.

Outre Emilio Iacurto, les exécutants de l'Octuor étaient Luis Grinhauz et Denise Lupien, violons; Robert Verebes, alto; Guy Fouquet, violoncelle; Christy Slater, contrebasse; Jean Gaudreault, cor, et Richard Hoenich, basson.

La soirée avait commencé par la grande *Fantaisie* en fa mineur, l'une des oeuvres de la dernière année de Schubert, jouée de façon experte par Berta R. Grinhauz et Charles Reiner. Ce dernier participa aussi à l'exécution de la *Sonate* en la mineur pour arpegione, cet instrument étant remplacé par l'alto, tenu par Robert Verebes.

La Fête du "retour aux sources"

QUÉBEC (par Ginette Stantom) — C'est dans un mois que débuteront les manifestations marquant cette année, le 370e anniversaire de la fondation de la ville de Québec et il semble que la vaste opération de publicité et de diffusion d'information, actuellement en cours hors Québec, remporte un franc succès.

Lors de la conférence de presse du Comité organisateur de la Fête du retour aux sources, tenue le 1er juin à la Maison Chinique-Guéroult, le directeur-général de la Fête, M. André Boily a mentionné que les Québécois retrouveraient durant ces jours un grand nombre de francophones vivant à l'extérieur du pays: "Tel ce groupe de jeunes Franco-Américains qui ont déplacé la date et le lieu de leur rencontre annuelle pour se retrouver parmi nous et tel aussi cet autre groupe de Cajuns, qui a nolisé un avion pour venir de Louisianne célébrer avec nous."

On s'attend à recevoir aussi quelque 100,000 personnes, le 2 juillet, au spectacle du Bois de Coulonge précédemment annoncé mais dont la programmation et les noms des artistes invités seront dévoilés dans une quinzaine de jours. Ce spectacle de "très haut calibre" sera télédiffusé en direct sur le réseau français national de Radio-Canada.

Organisées par le ministère des Affaires culturelles avec le concours du Festival d'été de Québec, des manifestations se dérouleront à Place Royale, toute la journée du 3 juillet. Un Te Deum sera célébré dans l'église Notre-Dame des Victoires alors qu'une maquette de la maison de Champlain y sera dévoilée. Suivront alors les cérémonies marquant l'inauguration d'une plaque commémorant celle de la batterie royale et des canons historiques offerts par la France au gouvernement du Québec.

De plus, on a annoncé l'ouverture d'un Comptoir généalogique pour la période du 23 juin au 15 juillet. Tout Québécois ou toute personne pouvant s'honorer d'un ancêtre né au Québec, pourra commander à ce comptoir une recherche de son ascendance directe, pour le prix forfaitaire de $25.00; les Archives nationales ont accepté de surveiller et d'assurer la qualité de ces recherches.

Enfin, M. André Boily a fait état du pavoisement de la ville lors de ces manifestations: "Québec se fera une beauté et il y aura même une exposition itinérante en son hommage, à bord des autobus de la CTCUQ." Cette exposition consistera en plus de 2,000 reproductions de 18 documents iconographiques: aquarelles, gravures, photos anciennes (1690-1910), représentant nombreux coins de Québec vus de différents angles ou encore certains quartiers de la ville. Une dizaine de ces sujets seront présentés sur des panneaux publicitaires à l'intérieur-même des autobus alors que d'immenses placards extérieurs, de trois pieds par dix pieds, balladeront sept autres images de Québec à travers les rues de la ville. Ce projet de $6,000 est sous la responsabilité de M. André Sirois, président du Comité de citoyens du Vieux-Québec.

Celui-ci nous a souligné à maintes reprises l'extrême amabilité de la CTCUQ qui "a très bien compris notre démarche et qui a gentiment accepté de donner de l'espace publicitaire invendu!"

Alitalia choisit l'Airbus

ROME (AFP) — La compagnie aérienne italienne Alitalia achètera entre six et treize Airbus dans les années 1980 pour remplacer une partie de ses DC-9, a annoncé à Rome l'administrateur délégué de la compagnie, M. Umberto Nordio.

M. Nrdio a ajouté qu'il ne serait pas question d'acheter des Concorde.

"Nos actionnaires veulent des profits", a-t-il dit. Pour la première fois depuis 1969, Alitalia a fait des bénéfices en 1977. Le rétablissement de la situation financière de la compagnie, qui appartient au groupe d'État IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), est dû, en partie, à l'atténuation considérable des grèves de pilotes qui avaient paralysé la compagnie pendant plusieurs mois en 1976.

Interrogé sur l'attitude de la compagnie qui a fait "cavalier seul" en pratiquant depuis l'an dernier des tarifs ouverts (open rate) sur la ligne de l'Atlantique-Nord, M. Nordio

Steve Wonder

LA HAVANE (AFP) — Le chanteur-musicien américain Steve Wonder participera au onzième festival de la jeunesse, qui aura lieu à Cuba du 28 juillet au 5 août prochain.

Steve Wonder, 28 ans, deviendra ainsi la première personnalité du monde de la musique de réputation mondiale — son style est intermédiaire entre le rythm and blues et la pop music — à se produire à Cuba.

Auteur-compositeur, Steve Wonder a commencé sa carrière internationale fin 1976 en battant tous les records de vente.

un film de HENRI GLAESER
ÉROTICO MARRANT !
18 ANS
ANDRÉA
PLUS!
JANE BIRKIN
Catherine & Cie
CATHERINE: 1.00 4.25 - 7.45
ANDRÉA: 2.50 6.10 - 9.30
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

TROP C'EST TROP
UNE SATIRE EXCEPTIONNELLE DE LA VIE DE BUREAU DANS UNE GRANDE ENTREPRISE...
POUR TOUS
LE DIABLE DANS LA BOITE
un film de PIERRE LARY
Lun. à sam. 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
WOODY ALLEN / DIANE KEATON
POUR TOUS
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
Lun. à sam.: 7.20 - 9.20
Dimanche: 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.20 - 9.20
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

ÉLYSÉE 1
35 MILTON / 842-6053
LUN. à VEN 7.15 - 9.30
POUR TOUS
Un meurtre noue une amitié mystérieuse
L'AMI AMERICAIN
version originale sous-titres français
un film de WIM WENDERS
DENIS HOPPER BRUNO GANZ

ÉLYSÉE 2
35 MILTON / 842-6053
7.30 - 9.30
18 ANS
PRIX DE LA CRITIQUE AU FESTIVAL INTERNATIONAL D'AVORIAZ
Entre la vie et la mort — L'Amour
L'ANGE ET LA FEMME
UN FILM DE GILLES CARLE

UN FILM DE ETTORE SCOLA aussi
Nous nous sommes tant aimés!
14 ANS
Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas...
un film de LUIGI COMENCINI
NOUS 9.15 MON DIEU 7.30
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BELANGER

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m.
Place des Arts

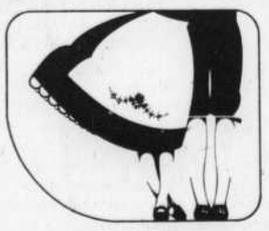
L'AMOUR IMPOSSIBLE ET CONDAMNÉ D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JEUNE JUIVE
POUR TOUS
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT ROMY SCHNEIDER
Le nouveau film de GRANIER-DEFERRE
LE TRAIN
7e sem.
12.30 - 2.40 - 4.55
SALLE 1 7.15 - 9.25

2 Grands Prix au festival de Cannes 1977
J.A. MARTIN photographe
POUR TOUS
Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin
(Grand Prix Oecuménique)
2e sem.
Monique Mercure,
(Grand Prix d'Interprétation Féminine)
une production de l'Office national du film
SALLE 2 1.15 - 3.25 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELLE NE SAVAIT PAS QU'ELLE ÉTAIT DOUÉE DE POUVOIRS MALÉFIQUES...
JUSQU'AU JOUR OÙ ELLE FUT INVITÉE AU BAL DU DIABLE!
14 ANS
GRAND PRIX
V. FESTIVAL INTERNATIONAL D'AVORIAZ DU FILM FANTASTIQUE
"CARRIE" au bal du diable
SALLE 3 et au cinéma le paradis 2
8215 RUE HOCHELAGA 354-3110

Après Cousin Cousine
3e mois
le nouveau film de JEAN-CHARLES TACCHELLA
POUR TOUS
Le PAYS BLEU
Mettant en vedette BRIGITTE FOSSEY
SALLE 4 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.55 - 7.50 - 9.45

FONDA · REDGRAVE ZINNEMANN
Gagnant de 3 PRIX DE L'ACADÉMIE
POUR TOUS
JULIA
VERSION FRANÇAISE
7.20 - 9.25
CREMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210



LA TROUPE FOLKLORIQUE
Les Sortilèges
EXPO-THÉÂTRE
Cité du Havre, Montréal.
McGill Autobus No. 12
8 ET 10 JUIN
Le 8 à 20 hres, le 10 à 14:30 et 20:00 hres.
BILLETS EN VENTE: $4, $5, $6.
L'atelier des Sortilèges, 6560 Chambord
et aux Caisses Populaires suivantes:
• VILLE ÉMARD • PLACE DESJARDINS
• STE-THÉRÈSE (BLAINVILLE)
• ST-CHARLES BORROMMÉE (LONGUEUIL)
• STE-CLAIRE • DE LA CONCORDE (LAVAL)
• STE-ALPHONSE D'YOUVILLE
Tarifs réduits: Groupes, Âge d'Or, enfants en matinée.
Renseignements 274-5655

CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE
SÉLECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977
POUR TOUS
PIERRE DAVID PRÉSENTE
Un Taxi Mauve
3e sem.
un film d'YVES BOISSET
12.30 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.05
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Pour que les Gaspésiens n'attendent plus l'avion

GUY DESHAIES



Le gouvernement du Canada se prépare à injecter de $15 à $20 millions pour le transport aérien dans l'Est du Québec en commençant par le prolongement de la piste 06-24 de l'aéroport de Québec dont les travaux débuteront à l'automne. Mais des décisions restent à prendre à Gaspé et aux Iles-de-la-Madeleine.

A Québec, le prolongement de 1,500 pieds, l'aménagement des voies d'accès et le renforcement des aires de stationnement pour l'accueil des réactés gros porteurs coûteront $4 millions mais déjà le ministère des Transports du Canada envisage l'aménagement de l'aérogare pour les services de douanes et d'immigration au coût de $3 millions.

On s'attend à ce que les travaux soient terminés vers la fin de 1979 pour la première étape et que dès lors, avec une piste de 9,000 pieds, la ville de Québec pourra voir atterrir chez elle des appareils aussi gros que le DC-10 même si le Boeing 747 restera trop lourd pour la solidité des pistes.

Plusieurs experts au ministère fédéral estiment que cette décision, qui fait suite à de nombreuses pressions de la part des autorités et des milieux d'affaires de la Vieille Capitale, est plus politique qu'économique affirmant que Québec n'a nul besoin d'un piste de 9,000 pieds.

En réalité, même s'il est vrai que Québec a perdu quelques congrès au cours des dernières années parce que certains appareils nolisés des Etats-Unis ne pouvaient s'y poser, l'aménagement aéroportuaire de l'Ancienne-Lorette profitera surtout à Québecair qui exploite des Boeing 707 en vols nolisés au départ de Québec. La nouvelle piste abolira les restrictions de poids au décollage et les 707 pourront décoller avec plus de carburant d'où la possibilité de voler en direct jusqu'a en Europe sans escale à Gander ou Shannon pour les retours.

Quoiqu'il en soit la décision est prise.

La décision en ce qui concerne les aéroports de Gaspé et des Iles-de-la-Madeleine est beaucoup plus difficile à prendre mais le ministre a déjà en mains un plan directeur préparé par les experts du ministère avec toutes les données du problème.

A Gaspé pas question d'allonger l'unique piste de 4,000 pieds de cet aéroport, construit en 1965 entre des plateaux montagneux, où il n'y a pas de tour de contrôle et où la réverbération des ondes interdit l'installation d'un système ILS (Instrument Landing System) pour l'approche aux instruments.

Cette situation entraine des résultats catastrophiques: 12% des vols annulés pour causes climatiques ce qui, y compris les troubles mécaniques, place le taux d'annulation à plus de 15% c'est-à-dire l'annulation d'un vol sur sept. Même chose aux Iles-de-la-Madeleine où le taux d'annulation, seulement pour des raisons de climat, est de 15% soit près de 20% (un vol sur cinq) en ajoutant les contraintes techniques.

Il y a plus. Avec 4,000 pieds de piste à Gaspé et 3,700 à Havre-aux-Maisons, le Fokker-Fairchild F-27 exploité par Québecair (la seule compagnie à y assurer une liaison à horaires) est restreint en poids au décollage. Mais le cargo est plus payant à la livre que le passager. La compagnie sacrifie donc sur le service passager en abaissant sa limite de sièges lorsque le fret l'exige. Cela signifie que l'avion ne peut rarement décoller avec plus de 25 passagers alors qu'il compte près de 50 sièges. De surcroit les tarifs au mille sont très chers justement pour combler la restriction de poids.

Aux Iles-de-la-Madeleine le problème est identique y compris l'Impossibilité d'installer un système ILS.

Le ministère est persuadé qu'il faut faire quelque chose pour cette région, l'une des plus mal servie au Canada par le transport aérien dont elle dépend encore largement. En 1976 le premier ministre Trudeau avait promis une aéroport pour réactés à Gaspé ce qui reste gravé profondément dans la mémoire des Gaspésiens. Mais en supposant un nouvel aéroport construit à un autre endroit, d'ailleurs pas facile à trouver, aux environs de Gaspé (on estime le coût à $15 millions) est-ce que Québecair serait disposé à mettre un jet, disons son BAC-111, sur une liaison quotidienne entre Montréal, Québec et Gaspé? Si ce devait être seulement trois vols par semaine est-ce que le service y gagnerait? Et qu'adviendrait-il des Iles-de-la-Madeleine; faudrait-il, là aussi, construire un aéroport capable d'accueillir les réactés? Disons, au départ, que le problème de navigation en ces lieux périlleux pourra être réglé dès le début de 1980 grâce au système MLS que viennent d'adopter les membres de l'OACI le mois dernier à Montréal. Pour $75,000 on installe ce système de balayage-radio à micro-ondes qui n'est pas influencé par les accidents géographiques. En principe ce système réduirait énormément le taux d'annulation de vols. Mais en pratique il voudrait dire, à Gaspé, un angle de descente (gliding path) de 6 degrés ce qui n'est pas à la portée des réactés! En somme la solution idéale pour Gaspé serait un nouvel aéroport avec système MLS.

Pour les îles ce serait un système MLS seulement pour des services avec petits avions actuels sans annulation ou presque à cause du climat.

C'est en examinant toutes ces données au moment surtout où Québecair se voit dans l'obligation de se débarrasser de ses quatre F-27 pour cause de vieillesse, l'un d'eux étant présentement rivé au sol par suite de fissures apparentes dans les structures, que le mirage du Dash-7, avion canadien de 50 passagers à décollageet atterrissage courts, est apparu.

Même avec quelques restrictions de poids à Gaspé et aux Îles cet appareil pourrait assurer des liaisons régulières et ponctuelles surtout avec l'avènement du MLS. Une descente à 6 degrés ne le dérange nullement.

Il y aurait aussi le Fokker hollandais F-28 un bi-réacté d'une extraordinaire versatilité mais dont le prix à l'unité ($7.4 millions) le rend pratiquement inabordable.

Au moment où la compagnie De Havilland, nationalisée par Ottawa, est plus ou moins en difficultés avec des carnets de commandes vides pour son Adac Dash-7, la solution aéronef plutôt qu'aéroport sourit beaucoup au ministère fédéral pour résoudre les problèmes gaspésiens.

Elle lui sourit tellement que les auteurs du plan général suggèrent carrément une subvention directe à Québecair pour l'achat du Dash-7 ($4.5 millions l'unité) aux fins de servir adéquatement la population gaspésienne et madelinotte. Mais tout n'est pas si simple. Il y a quinze jours les fonctionnaires du ministère et les représentants de De Havilland ont fait la tournée gaspésienne à bord d'un beau Dash-7 tout rouge revenant d'un voyage de promotion en Europe où, disons-le, il a été présenté plus souvent qu'au Canada.

Mais les gens de Gaspé lui ont presque fait la moue; eux ils en reviennent aux paroles de M. Trudeau et ils veulent un "jetport". Aux Îles, les Madelinots ont été, semble-t-il, plus accommodants. Ils feraient bon accueil au Dash-7 à la condition qu'il ne soit pas annulé à tout moment ce qui se produira immanquablement d'ici l'installation des systèmes à micro-ondes. On pourrait passer par-dessus ces mécontentements passagers à Gaspé d'autant plus que l'avion pourrait être mis en service presque immédiatement. Seulement il n'y a pas que les gens de Gaspé qui font la gueule. Il y a surtout ceux de Wardair qui viennent d'acheter trois Dash-7 sans aucune subvention et les gens d'Eastern Provincial Airways de Terre-Neuve qui veulent acquérir le Dash-7 pour les Maritimes et notamment pour les Îles-de-la-Madeleine. Personne ne songe à leur accorder de subventions. Pourquoi paieraient-ils la note complète alors que Québecair se verrait pour ainsi dire "fournir" l'avion.

Or la conclusion des experts est simple: il faut construire un nouvel aéroport à Gaspé ou mettre en service le Dash-7. A Gaspé et aux Îles-de-la-Madeleine il faudra installer des systèmes MLS dès que possible et rien n'interdit d'opter pour les deux à la fois, c'est-à-dire le nouvel aéroport à Gaspé et le Dash-7.

M. Jean-Marc Labelle, directeur des aéroports pour l'Est du Canada au ministère canadien des Transports estime qu'on pourrait en effet faire les deux surtout en se basant sur des études préparées ces mois derniers par une firme montréalaise relativement aux impacts socio-économiques d'un aéroport à réactés à Gaspé. Chez Québecair, M. Michel Pouliot, un de ceux qui avait suggéré l'emplacement actuel de l'aéroport de Gaspé, étudie les taux de rentabilité possibles du Dash-7 sur cette liaison.

Décisions difficiles à prendre, basées sur ces critères économiques mais aussi politiques compte tenu des élections fédérales prévues d'ici moins d'un an mais qui devraient être annoncées au plus tard à l'automne le ministre ayant en mains toutes les données.

Entre-temps les Gaspésiens attendent l'avion.



Le Dash-7, un avion canadien qu'on envisage sérieusement dans la recherche d'une solution au transport aérien dans l'Est du Québec et qui pourrait porter les couleurs de Québécair.

Ottawa répond aux syndiqués: Frobisher Bay sera mieux géré

L'aéroport de Frobisher Bay sera officiellement le sixième aéroport canadien dont l'administration sera, à compter du 31 juillet prochain, confiée à l'entreprise privée, mais les employés actuels qui seront mis à pied par le gouvernement et transférés n'ont pas raison, selon les représentants du ministère des Transports, de prétendre qu'il s'agit là d'un geste de collusion, de gaspillage et d'irresponsabilité.

Se référant à l'article paru le 23 mai dernier dans LE DEVOIR et résumant les griefs de ces employés membres de l'Union canadienne des employés de transport, M. Jean-Marc Labelle, directeur des aéroports de l'Est du Canada au ministère, rappelle qu'il ne s'agit pas là d'un précédent, que le Trésor public économisera $662,000 en trois ans, que les services seront les mêmes, que le ministère ne se départit pas par là de ses responsabilités et qu'il assume toujours, par l'entremise d'un directeur d'aéroport du ministère sur place, le contrôle des normes de sécurité, que le syndicat a été consulté en quatre rencontres à ce sujet et que la compagnie Tower Foundation à qui est octroyé le contrat de $812,000 n'assumera que la gestion de l'équipement et du personnel.

Le syndicat avait allégué qu'il en coûterait aux fonds publics $368,246 de plus en trois ans sous la nouvelle administration privée, que le personnel réduit et non syndiqué ne pourrait assurer les mêmes services qu'actuellement d'où un accroc sérieux à la sécurité en cas d'évacuation médicale ou autre, de désastre ou autres périls par mauvais temps.

Les porte-parole des syndiqués dont certains, il est vrai, comptent plus de 20 années de service dans l'Arctique et sont conséquemment très difficilement recyclables ailleurs avaient fait des comparaisons entre l'aéroport de Val D'Or et de Frobisher Bay pour souligner le sous équipement de Frobisher.

A ce sujet M. Labelle a fait remarquer au DEVOIR qu'en 1977 il y avait eu 7,407 mouvements d'aéronefs à Frobisher Bay en comparaison de 31,924 à Val d'Or, qu'il y avait quatre fois plus de chutes de neige à Val d'Or qu'à Frobisher Bay et que les surfaces utilisées étaient plus importantes à Val d'Or. Sans diminuer l'importance stratégique de Frobisher Bay pour le soutien matériel des populations arctiques et aussi pour les cas d'urgence d'avions civils ou militaires empruntant la route du pôle M. Labelle a fait valoir au surplus que la compagnie Tower Foundation, qui administre déjà les aéroports de Cartierville et Resolute Bay, avait beaucoup d'intérêts et d'équipement à Frobisher et se trouvait plus en mesure d'assumer la gestion aéroportuaire.

Les cinq autres aéroports administrés par l'entreprise privée mais où le ministère fournit l'équipement et assure le contrôle des normes sont Cartierville (Tower Foundation), Shefferville (Québecair), Iles-de-la-Madeleine (Eastern Provincial Airways), Bagotville (Québecair) et Resolute Bay (Tower Foundation).

Selon M. Labelle le ministère envisage de remettre encore quatre ou cinq aéroports ainsi à l'entreprise privée mais il n'y aurait encore aucune politique d'arrêtée dans ce domaine.

Les syndiqués de Frobisher Bay persistent à dire en tout cas qu'il s'agit là d'un précédent dangereux et ils font valoir que sur le plan humain cette mise à pied d'employés fédéraux loyaux pour faire place à des "étrangers" est pour le moins inélégante.

Quant aux chiffres cités par les protagonistes et qui diffèrent d'un million de dollars le ministère produit une étude préparée par les fonctionnaires qui estiment que la gestion privée fera économiser plus de $200,000 par année au gouvernement et sera plus efficace.

Le Lady Crosbie inaugure sa liaison

Le dernier né de la flotte marchande de la société Chimo Shipping Ltd, le MV Lady M.A.Crosbie, est arrivé, hier, à Saint-Jean, Terre-Neuve, terminant ainsi son voyage inaugural entre Montréal d'où il était parti mercredi et Saint-Jean.

Le navire, entièrement compartimenté pour les conteneurs aura une capacité annuelle de 130,000 tonnes ce qui quadriplera la capacité de transport par conteneurs entre Terre-Neuve et le centre du pays.

Commandé par le capitaine Rob E. White à la tête de 17 hommes d'équipage le navire tout neuf est parti de Montréal en emportant 1,100 tonnes de fret en 60 conteneurs. Sa capacité maximale est de 216 TEU (Unités égales à 20 pieds) pour conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds. De catégorie "Glace 1" son port en lourd est de 4,326 tonnes avec un tirant d'eau de 22 pieds et une longueur de 389 pieds.

A une vitesse de croisière de 14 noeuds il effectuera la liaison entre Terre-Neuve et Montréal à tous les huit jours assurant ainsi un activité régulière pour le port de Montréal de même que le premier service par navires entièrement conteneurisés entre Terre-Neuve et le centre du Canada.

Le MV. Lady M.A.Crosbie peut abriter aussi les nouveaux conteneurs à 8.5 pieds de hauteur, les conteneurs frigorifiés, les conteneurs non standards et ceux qui exigent une manutention particulière.

Hier, à Saint-Jean, des représentants du gouvernement canadien et des gouvernements de Québec et de l'Ontario de même que des milieux maritimes et d'affaires ont pris part à la réception d'accueil.

Condorde au Japon ?

Jusqu'à présent le gouvernement japonais a refusé l'accès de l'avion franco-britannique Concorde en alléguant la qualité de l'environnement mais des pourparlers sont entamés pour une liaison Air France par Concorde sur Nagasaki via Dakar et Rio de Janeiro.

Le gouverneur de Nagasaki, M. Kanichi Kubo, rencontrera les dirigeants d'Air France la semaine prochaine à ce sujet et il fera escale, en Concorde, à Rio de Janeiro sur le chemin du retour pour célébrer à Rio le 70e anniversaire de l'implantation nipponne au Brésil.

AFRIQUE DU NORD
COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION
LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD
ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda
Tunisie; Tunis, Sfax et Sousse.

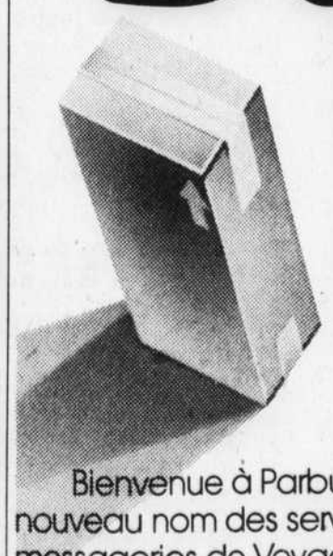
	Biban	PROCHAINE ESCALE
HAMILTON		
MONTRÉAL		25 JUIN

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante.
AGENT AU CANADA
march shipping limited
MONTRÉAL (514) 842-8841 | SAINT JOHN (506) 693-1227 | TORONTO (416) 366-2586

Le meilleur fournisseur de l'industrie des transports
Aviation, Chemins de fer, Transports maritimes et routiers
- Outils
- Outils électriques
- Machines
- Matériel de manutention
- Quincaillerie
- Accessoires électriques
- Articles de plomberie
- Peinture
- Matériel de nettoyage
- Appareillage d'entretien
- Abrasifs et meules
- Attaches
- Boulons et accessoires
- Matériaux de construction

FOURNITURES INDUSTRIELLES PASCAL
Division des Fournitures Industrielles de J. Pascal Inc. 5650, route Transcanadienne, Pointe-Claire, Qué. (514) 695-0730.

Du nouveau: Parbus



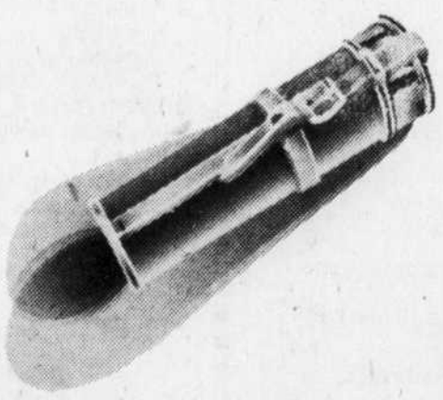


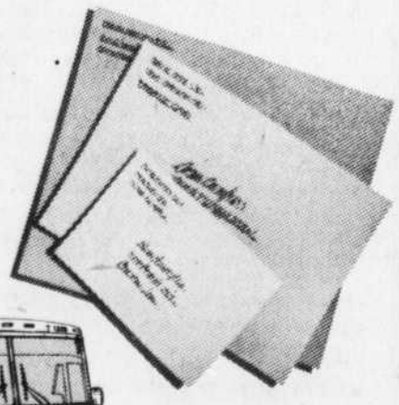
Bienvenue à Parbus, le nouveau nom des services de messageries de Voyageur. Parbus vous offre l'excellence en matière de livraison de colis: un service rapide, 7 jours par semaine, fiable sur toute la ligne.

Tous les jours de la semaine, vous pouvez faire parvenir vos envois à plus de 450 endroits au Québec et en Ontario.

Fort de l'excellente organisation qui l'appuie, Parbus peut donc vous offrir un service économique avec une plus grande efficacité que jamais.

Tirez profit de Parbus dès maintenant. Appelez Voyageur et demandez le service Parbus: l'occasion d'économiser et un service excellent sont à votre portée.





Parbus de Voyageur



Bienvenue à l'efficacité.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Collège Universitaire de Saint-Boniface

Le Collège Universitaire de Saint-Boniface invite des candidatures aux postes suivants

A) Professeur régulier de:
— **Chimie**

B) Professeurs de remplacement (1 an) de:
1) Psychologie
2) Littérature canadienne-française
3) Religion

Niveau d'enseignement:
1er cycle universitaire (B.A. ou B.Sc.)

Qualifications requises:
Le candidat doit détenir au moins une maîtrise (le doctorat est préféré).

Salaire:
Selon la convention collective.

Prière d'adresser les demandes et curriculum vitae à:

Le doyen
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Alliance mutuelle-vie

ADJOINT AU MARKETING

Fonctions:
— Dirige le personnel du secrétariat
— Voit à l'émission des contrats d'agent et à l'obtention des permis d'agent
— S'occupe de la mise à jour du manuel d'instructions et du guide de l'agent
— Produit différents rapports statistiques concernant les représentants
— Contrôle les dépenses relatives aux agences.

Qualifications:
— D.E.C. en techniques administratives, option marketing ou finance
— Expérience souhaitable
— Anglais parlé et écrit
— Familiarité avec le traitement des données souhaitable.

Salaire selon les qualifications.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mlle Monique Bélanger
Alliance Mutuelle-Vie
680 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.
H3A 2S6

BP

HYGIÈNISTE INDUSTRIEL

Ce poste représente un véritable défi pour toute personne faisant, ou désirant faire carrière dans le domaine de l'hygiène industrielle et de la protection du consommateur.

CONDITIONS À REMPLIR:
- Avoir des études et avoir reçu une formation dans le domaine de la chimie ou dans un domaine connexe et avoir, par la suite, acquis de l'expérience en ce qui a trait à l'hygiène industrielle et à la protection sanitaire. Il est préférable que cette expérience ait été acquise dans une industrie pétrolière ou pétrochimique.
- Pouvoir communiquer efficacement, oralement et par écrit.

FONCTIONS:
- Évaluer les données toxicologiques relatives aux produits pétroliers et aux composés chimiques utilisés dans l'industrie pétrolière.
- Établir des politiques et des normes concernant l'hygiène industrielle.
- Élaborer les programmes sur la santé industrielle et la protection du consommateur en collaboration avec les médecins de la compagnie.
- Mettre sur pied et diriger le cours de perfectionnement pour le personnel qui s'occupe d'hygiène industrielle.
- Maintenir des relations étroites avec les organismes extérieurs, les institutions gouvernementales et les associations professionnelles.

Nous offrons un salaire concurrentiel ainsi qu'un programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

BP Canada
Service de l'embauche
1245, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec
H3G 1G7

EMPLOI D'ÉTÉ
15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 1978

Un centre de recherche de Montréal, spécialisé dans le domaine du transport, désire retenir les services d'un auxiliaire de recherche.

Le candidat travaillera sur un modèle du marché du logement. Il devra avoir complété sa scolarité de doctorat en sciences économiques, avoir choisi comme champ de spécialisation la théorie économique spatiale et avoir une très bonne connaissance de la théorie du déséquilibre.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 12 juin 1978 à:

Le Devoir
Dossier # 3032
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

DESSINATEURS/CONCEPTEURS ÉLECTRICITÉ

5 à 10 ans d'expérience en dessin électrique, pouvoir éclairage, sous-stations, contrôles, etc. Expérience en édifices commerciaux et/ou industriels, durée du projet: un an. Bilingue préf.

DESSINATEURS/CONCEPTEURS MÉCANIQUE (HVAC)

5 à 10 ans d'expérience en dessin mécanique de chauffage, ventilation, air climatisé, plomberie. Expérience en édifice commerciaux et/ou industriels, durée du projet: un an. Bilingue préf.

TECHNICAL OVERLOAD

281-1940
Les Terrasses
1801 McGill College
Suite 500
Montréal

POSTE DE

DIRECTEUR D'ENTREPRISE

Par le biais de la Coopérative ouvrière de production de produits maraichers en serre de Manseau et dans le cadre du programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE), nous sommes à la recherche d'un directeur pour la mise sur pied d'une petite entreprise pouvant refléter le caractère agricole de la région de St-Pierre Les Becquets.

Il aura à établir les politiques commerciales, assurer la pénétration du produit sur le marché, déterminer les méthodes de promotion, le système de distribution, les modes de fabrication, les quantités à produire. Le directeur sera par la suite appelé à gérer et à administrer les finances, à diriger un effectif d'environ dix personnes, à voir à leur formation et assurer leur participation au sein de l'entreprise.

Une connaissance adéquate de la gestion, de la comptabilité et de la budgétisation dans le contexte d'une petite entreprise horticole ainsi qu'une connaissance approfondie des objectifs et méthodes se rattachant à la production, la mise en marché et l'administration du personnel sont essentielles.

SALAIRE:
Entre 18,000 et 20,000 dollars en fonction des qualifications.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 juin 1978 au soin de:

Pierre Allard
Directeur Général
COOP-TOMATE MANSEAU
MANSEAU
Cté Lotbinière
G0X 1V0

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX
BAIE ST-PAUL

L'établissement comprend:
— **6 Directorats,**
— **35 Services,**
— **700 Employés dont une centaine de professionnels.**
— **571 Lits répartis comme suit:**
  — **279 en Centre Hospitalier;**
  — **292 en Centre d'Accueil de Réadaptation.**

Directeur du Personnel
2e CONCOURS

Fonction:
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur du Personnel est responsable, aviseur et conseiller pour toute l'Administration du personnel et les relations de travail dans le cadre des lois, directives et règlements en vigueur. Il est responsable de la Direction du Service du Personnel.

Exigences:
— Formation pertinente avec expérience d'au moins 5 ans comme assistant ou directeur de personnel dans une entreprise ou institution importante;
— Connaissance de l'anglais appréciée.

Salaire:
Selon les normes gouvernementales.

Lieu de travail:
Baie St-Paul, à quelque 60 milles de Québec.

Date limite des candidatures: Le 15 juin 1978.

Centre Hospitalier de Charlevoix,
Directrice Générale,
C.P. 5000,
Baie St-Paul,
G0A 1B0
Tél.: (418) 435-2005.

ACCUEUIL BOYER
(Centre d'intervention court terme pour garçons-filles, 6-12 ans)
(50 lits)
RECHERCHE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:
Planifier, coordonner et contrôler les activités de l'établissement selon une philosophie de traitement établie, dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services requis et de répondre à leurs besoins spécifiques.

Exigences:
— Diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine spécifique à la réadaptation et formation administrative reconnue.
— deux années d'expérience pertinente dans le domaine de l'enfance inadaptée.

Conditions de travail:
Celle prévalent dans le réseau du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Président du conseil d'administration
Accueuil Boyer
6895 rue Boyer,
Montréal, Québec
H2S 2J6

SECRÉTAIRE JURIDIQUE DEMANDÉE

QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme ou un certificat en étude de secrétariat juridique;
— avoir occupé un poste de secrétaire similaire dans le domaine légal ou dans celui des relations de travail ou plus particulièrement dans l'industrie de la construction;
— une expérience pertinente supplée à une absence de diplôme;
— Sens de l'initiative;
— Sténo-dactylo bilingue, dictaphone.

DESCRIPTION DE TACHES:
— Participe à la mise sur pied d'un contentieux touchant particulièrement l'industrie de la construction;
— monte les dossiers, établit une nomenclature pour en effectuer un suivi ordonné et rapide;
— collige la jurisprudence touchant le domaine du droit du travail et particulièrement le secteur de la construction;
— rédige les lettres de nature courante et quotidienne et autres documents;
— tenir l'agenda à jour, etc....

BON SALAIRE - FONDS DE PENSION - AVANTAGES SOCIAUX

TÉL.: 323-9770

La Fédération canadienne des études humaines et la Fédération canadienne des sciences sociales

recherchent

un(e) Agent(e) pour leur Programme d'aide à l'édition savante

ENDROIT: Ottawa
DURÉE: Un (1) an
FONCTIONS:
Dans le cadre du Programme d'aide à l'édition savante, géré par les deux Fédérations, le titulaire de ce poste devra s'occuper des candidatures soumises aux Fédérations, dans le but d'obtenir une subvention d'aide à l'édition. Il devra également s'occuper de faire évaluer les manuscrits soumis aux Fédérations et entretiendra les relations étroites avec les différents comités des Fédérations, les auteurs, les universitaires et les éditeurs.
EXIGENCES:
Le candidat devra au moins posséder une maîtrise universitaire, avoir de bonnes aptitudes administratives, ainsi qu'une connaissance approfondie du français et de l'anglais.
SALAIRE:
Négociable selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que les noms de trois répondants, avant le 30 juin 1978, à l'adresse suivante:

Madame Viviane Elbaz
Directeur, Programme d'aide à l'édition savante
FCEH/FCSS
151 Slater, Suite 410
Ottawa, Canada
K1P 5H3

Le C.L.S.C. WINDSOR-RICHMOND

recherche un

MÉDECIN
à temps complet

FONCTIONS:
Exercice de la profession médicale à l'intérieur de programmes de santé de première ligne et de programmes de prévention en collaboration avec des équipes multidisciplinaires.
CONTEXTE:
Le lieu d'exercice est Richmond, une petite municipalité située à seulement 25 milles de Sherbrooke.
Le poste offre l'occasion d'innover puisque le C.L.S.C. est un nouvel établissement et que les programmes médicaux constituent une priorité dans la distribution de services à la population locale.
QUALIFICATIONS:
— intéressement au domaine communautaire et préventif,
— aptitudes à travailler en collaboration avec d'autres disciplines,
— la connaissance usuelle de la langue anglaise constitue un atout supplémentaire,
CONDITIONS:
— toutes les facilités de pratique sont fournies par le C.L.S.C.
— rémunération et bénéfices sociaux selon l'entente FMOQ-RAMQ,
— entrée en fonctions dès le début de juillet,

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 20 juin 1978 à:

Pierre Lalande
Directeur général
C.L.S.C. Windsor-Richmond
746, Principale Nord, B.P. 698
RICHMOND, Québec
J0B 2H0
Tél. 819-826-3781

RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT

Poste ouvert à Québec

Notre firme offre un poste qui s'adresse aux personnes désireuses de se développer dans le domaine de la gestion et du secrétariat et pour lesquelles le contexte d'une firme de professionnels en expansion est un stimulant.

Le poste:
La planification et l'organisation du travail de bureau, le contrôle de la qualité des documents produits, le fonctionnement du centre de documentation, la responsabilité du personnel de bureau, l'information téléphonique à la clientèle et le contrôle des inscriptions à notre programme de sessions publiques.

Les exigences:
Un bon sens de la planification, de l'organisation et du contrôle, être capable de fonctionner de façon autonome et d'établir et de maintenir de bons contacts avec les professionnels de la firme et les clients. Une excellente connaissance du français. Une bonne connaissance de la dactylo. La connaissance de l'anglais est préférable.

Ce poste est accessible également aux hommes et aux femmes.

Communiquez avec mademoiselle Denyse Leclerc à 1-418-687-3737 entre 9 hres et 12 hres, au plus tard le 9 juin.

CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION
Groupe-Conseil en Management et Ressources Humaines

DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOM DE LA CORPORATION:
Corporation Centre d'Accueil Laurentien
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT:
Centre d'Accueil Laurentien
ENDROIT:
2475, Avenue St-Viateur
Beauport, P.Q.
POSTE:
Directeur général d'un Centre pour mésadaptés sociaux-affectifs de 80 lits.
RESPONSABILITÉS:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.
EXIGENCES:
Doit détenir un diplôme universitaire en sciences administratives, en sciences humaines ou autre formation jugée équivalente. Posséder une expérience administrative de cinq (5) ans ou plus dans un poste de cadre.
RÉMUNÉRATION:
Selon la politique de la rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

CENTRE D'ACCUEIL LAURENTIEN
A/S M. Antoine Parent, Président
2475, Avenue St-Viateur
Beauport, P.Q.
G1E 6E8

LE C.L.S.C. des MILLE-ÎLES
RECHERCHE

médecin

fonctions: — donner des services de consultation et de soins de première ligne sur place ou à domicile.
— participer à l'élaboration et à la mise en application d'activités de prévention.
exigences: — Reconnaissance du Collège des Médecin,
— prêt à travailler dans un horaire flexible.

une infirmière

fonctions: — assumer la responsabilité d'un ensemble de soins infirmiers,
— collaborer à l'administration de procédés thérapeutiques, préventifs, diagnostiques et de recherches.
exigences: — membre en règle de l'O.I.I.P.Q.
— prêt à travailler dans un horaire flexible,
— expérience pertinente.

des "auxiliaires-familiales-travailleurs-de-quartier"

fonctions: — à domicile, suppléer dans l'entretien quotidien, la préparation et le service des repas, aussi le maintien du bien-être des enfants,
— participer à l'identification des besoins, informer les usagers, les référer aux ressources appropriées.
exigences: — expériences pertinentes,
— autonomie, discrétion, jugement,
— esprit d'initiative.

un travailleur social

fonctions: — donner des services de consultation et effectuer des interventions de première ligne,
— participer à l'élaboration et à la mise en application d'activités de prévention avec une équipe multidisciplinaire.
exigences: — diplôme universitaire (option clinique)
— membre en règle de la corporation des t.s.p. du Québec,
— expériences pertinentes.

une secrétaire

fonctions: — dactylographie, dépouillement du courrier, rédaction de correspondance courante.
— tenue à jour des dossiers et prise de rendez-vous pour une équipe (professionnels et cadres)
— recevoir et transmettre des appels et fournir des renseignements.
exigences: — connaissance des méthodes et de la routine de bureau,
— expériences pertinentes.

Ces postes sont également offerts aux hommes et aux femmes.

La rémunération est fixée selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Date limite: Faire parvenir votre demande écrite accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le vendredi 16 juin 1978:

C.L.S.C. des Milles-Îles
A/S M. Paul Jacques
C.P. 116
Station Duvernay
Ville de Laval

500,000 automobilistes n'auraient aucune assurance responsabilité

SHERBROOKE (PC) — Le directeur du Bureau des assurances du Canada (BAC), M. Charles Moreau, soutient que plus de 500,000 automobilistes québécois circulent sur les routes, sans détenir une assurance de responsabilité civile minimale de $50,000, rendue pourtant obligatoire depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime d'assurance auto du Québec, le 1er mars.

De passage à Sherbrooke pour une conférence de presse portant sur le régime d'indemnisation directe pour les automobilistes ayant subi des dommages matériels pour lesquels ils ne sont pas responsables, le directeur du BAC a déclaré qu'au moins 500,000 automobilistes du Québec se sont immatriculés cette année en signant une déclaration attestant de leur couverture d'au moins $50,000 pour les dommages matériels, sans la détenir effectivement.

M. Moreau a ajouté qu'avant le 1er mars 1978, environ 20% des automobilistes québécois détenaient une assurance-responsabilité civile et qu'il n'avait remarqué aucune recrudescence particulière des activités des assureurs dans ce secteur.

Lorsqu'il a abordé cette question avec des représentants gouvernementaux, on lui aurait alors répondu qu'il aurait été "trop efficace" de réclamer de tous les automobilistes québécois qu'ils se munissent d'une assurance responsabilité civile dès le 1er mars. A cette réponse, M. Moreau ajoute en souriant: "Y-a-t-il un gouvernement qui va tordre le bras de 500,000 électeurs?"

Il soutient néanmoins que cette situation devrait changer au cours des prochains mois alors que les automobilistes seront interceptés, pour des infractions routières par exemple, et qu'ils devront faire la preuve qu'ils détiennent une assurance responsabilité civile.

Mais, en revenant au motif de la conférence de presse que le BAC avait convoquée, M. Moreau est d'avis que la convention d'indemnisation directe pour le règlement de sinistres automobiles, convention entrée en vigueur le 1er mai dernier accélèrera l'indemnisation des dommages matériels qu'a subi l'auto de l'assuré, puisque ce dernier la réclamera de son propre assureur.

Ce nouveau système d'indemnisation, qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle législation sur l'assurance automobile, consiste pour l'assuré dont la voiture a subi des dommages matériels dont il n'est pas responsable, d'en réclamer l'indemnisation directement de son propre assureur.

Contrairement aux dommages corporels, l'indemnisation des dommages matériels est demeurée sous l'administration des assureurs privés depuis le 1er mars, mais la loi lui a fait subir une modification importante en instituant l'indemnisation directe entre l'assuré et son propre assureur privé.

L'indemnisation directe s'applique à tous les véhicules soumis à l'assurance obligatoire de responsabilité civile pourvu que l'accident survienne au Québec et implique deux véhicules dont les propriétaires sont connus.

Les dommages payables en vertu de l'indemnisation directe sont les dommages subis par le véhicule de l'assuré, le remboursement de la privation de jouissance occasionnée par la réparation du véhicule ainsi que, et ce jusqu'à concurrence de $1,000, de la perte de biens appartenant à l'assuré et transportés dans le véhicule au moment de l'accident.

De plus, l'automobiliste est indemnisé dans la mesure où il n'est pas responsable de l'accident. Ainsi, s'il n'a aucune part de responsabilité dans l'accident, son assureur lui remboursera le montant total de ses dommages. S'il n'est que partiellement responsable, l'assureur l'indemnise dans la proportion de la responsabilité de l'autre conducteur.

Le dossier Flammand sera révisé

QUÉBEC (PC) — À peine deux jours après l'acquittement de M. Antonio Flamand de dix chefs d'accusation d'atteinte à la pudeur sur la personne d'adolescentes, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a confié le mandat à un avocat de Québec, Me Pierre Gaudrault, de réviser en entier tout ce dossier.

Depuis plus de deux ans, l'ancien député de l'Union nationale et ex-candidat du PQ en 1973 et son avocat, Me Guy Bertrand, ont multiplié les démarches auprès du ministre de la Justice afin de protester contre les agissements de certaines personnes et d'y mettre un terme.

Me Bertrand est convaincu que son client a été victime "d'une machination diabolique" qui visait essentiellement à le chasser de la région de Rouyn-Noranda et à l'écarter à tout jamais de la vie publique.

M. Flamand a représenté le comté de Rouyn-Noranda à l'Assemblée nationale de 1966 à 1970 et il a occupé la fonction de conseiller municipal de Rouyn en 1972.

En plein procès qu'il avait intenté contre l'ancien chef créditiste Réal Caouette et le journaliste Jean-Pierre Bonneville pour diffamation, en février 1976, un enquêteur privé de Montréal, Gérard Rivard, ancien membre de la Sûreté du Québec, à la solde de M. Bonneville, tentait de recueillir des éléments de preuve devant inculper M. Flamand dans une présumée affaire de moeurs.

L'avocat de M. Bonneville, Me Normand Cliche, tenta sans succès d'amener le juge Jean Moisan de la Cour supérieure, à élargir le mandat de la Cour pour examiner la conduite de M. Flamand vis-à-vis des jeunes filles pensionnaires de la Maison Rouyn-Noranda que dirigeait alors M. Flamand.

Le juge Moisan expliqua clairement que le procès en cours portait sur des accusations d'atteinte à l'intégrité de M. Flamand et non sur les moeurs.

On cherchait à créer une diversion et transformer l'accusateur Flamand en accusé pour une affaire qui n'avait pas été prévue.

Le procès s'est finalement terminé, à l'issue duquel MM. Caouette et Bonneville ont payé respectivement $21,000 et $18,000 pour avoir terni la réputation de l'ex-député.

M. Bédard avait refusé d'intervenir dans toute cette pénible affaire parce qu'il ne voulait pas se substituer à l'appareil judiciaire.

La police a donc terminé son enquête, le juge Denis Gobeil a présidé une préenquête à huis clos sans la présence du prévenu ou de son avocat et des plaintes ont été portées par la suite, le 31 mai 1977, contre Antonio Flamand.

Après un long procès où la défense a fait entendre près de 40 témoins, le juge Mark Dubé, de la Cour provinciale, a pris la cause en délibéré, en février et, le 31 mai, acquittait M. Flamand sur tous les chefs d'accusation.

† DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche 2 à 4:30 p.m.

BELISLE. — Au lac Oxford, le 3 juin 1978 à l'âge de 56 ans, est décédé, le Frère Jean-Louis Belisle, Oblat de Marie Immaculée.
Les funérailles auront lieu mardi, le 6 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J.D. Garneau Ltée No 405 rue Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine ou le service sera célébré à 3 h 00, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à partir de lundi 7 heures.

LECAVALIER, frère René. — A Montréal, le 1 juin 1978 à l'âge de 72 ans, est décédé le frère René Lecavalier f.e.c., anciennement frère Léandre. Fils de feu Léandre Lecavalier et de feu Rose Délima Lamontagne. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 juin en la chapelle du foyer de Lasalle, 300 Bord de l'eau, Ste-Dorothée à 10:00 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé lundi à 2:00 heures.

MONETTE Régine. — A Montréal, le 3 juin 1978, est décédée Mme veuve Paul Monette, née Régine Gagné. Elle laisse dans le deuil ses soeurs, Mme Yvonne Leduc et Germaine Brouillard, ses frères, le Dr. Léglius A. Gagné, Gaston, Dr. Paul et Maurice ainsi que plusieurs beaux frères et belles soeurs.
Les funérailles auront lieu mardi le 6 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 h 00, et de là au cimetière de Ste-Martine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON — A Québec, le 3 juin 1978, à l'âge de 62 ans, est décédée, Dame Yvette Bernier, épouse de M. Louis Perron, elle demeurait au 1.500 Avenue Beau-Lieu, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 juin, à 14:00 heures. Le convoi funèbre partira du Funérarium Lépine Cloutier Ltée, No 975 rue Marguerite Bourgeois, pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière St-Michel de Sillery, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille Nicole (Mme Yvan Drolet), son fils, Denis, ses petits enfants, Julie, Guillaume, Catherine, Véronique, Geneviève et Louis Drolet. Sa mère Mme Léonidas Boussard, ses soeurs, Fleurette, (Mme Georges Hector Lamarre), Madeleine, Mme Lemire Fréchette, Gilberte (Mme Claude Lafleur), Charlotte (Mme Armand Boulé), son frère Paul Eugène.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Le requérant-cédant, M. Philippe Dufour, domicilié au 744, rue Dorval, Arvida, Cté Jonquière, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Carol Gagnon, domicilié au 4, Chemin St-André, Kénogami, Cté Jonquière, l'attestation et/ou le permis portant le numéro: Q-501271 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la égion 02, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 5 juin 1978
2ème publication: 6 juin 1978
3ème publication: 7 juin 1978

Le requérant-cédant, M. Louis-Marie Riverin, domicilié au 225, Rang St-Isidore Chicoutimi, Cté Dubuc, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Laurier Gauthier, domicilié au 1010, Hôtel de Ville, St-Honoré, Cté Dubuc, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-503879 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 02, catégorie Vrac.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 5 juin 1978.
2ème publication: 6 juin 1978.
3ème publication: 7 juin 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2(1976) ART. 2.59.1
Nouvelle Publication

PRENEZ AVIS QUE ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. informe la Commission des Transports du Québec, que sujet à son approbation et au transfert de permis, elle désire acquérir la totalité des actions ordinaires émises dans le capital-actions de S.S. BAIRD & SONS LTD., détentrice du permis 22650-V des dossiers de la Commission des Transports du Québec. Suite à l'approbation de la Commission des Transports du Québec, la répartitiohn des actions au sein de S.S. BAIRD & SONS LTD., sera la suivante:
ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD.: 400 actions ordinaires.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, P.Q.
1ère publication: le 5 juin 1978
2ème publication: le 6 juin 1978
3ème publication: le 7 juin 1978

SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, St-Jacques, Ouest, Suite 900
Montréal, P.Q.
PAR: LOUIS LAVOIE$ROCUREUR

Michel Sayeur Matagami, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à André Sayeur Matagami, le permis no. M-506671 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dansles 5 jours suivant la troisième parution de cet avis. CHOUINARD & ROY procureurs, 1259 Berri Suite 425, Montréal.
1ère publication: 5 juin 1978.
2ième publication: 6 juin 1978.
3ième publication: 7 juin 1978.

Commission des Transports du Québec

Albert Dionne, es-qualité à la faillite de Allain Transport Inc., demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer à T.N.T. Courrier Services Ltd. le système de transport comprenant un permis de la Commission des Transports du Québec portant le numéro 590-V, selon les dispositions du Règlement 2.59.1 du Règlement 2 et selon l'Article 36 de la Loi des Transports. Toute personne désirant faire opposition à cette demande peut le faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est rue Sherbrooke, Montréal, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis.

Pierre Hogue
Procureur

1ère parution: 5 juin 1978
2ième parution: 6 juin 1978
3ième parution: 7 juin 1978

Prenez avis que Les Entreprises Denis Malouin Inc. ayant leur siège social et seule place d'affaires à Port Menier, Ile D'Anticosti s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'émission des trois permis différents suivants: 1— L'émission d'un permis spécial pour louer à court terme des pick up seulement ½ tonne et ¾ de tonne pour une période de 364 jours à Port Menier Ile d'Anticosti. 2— Pour obtenir un permis (2.72.7) classe: autobus, (minibus 15 passagers maximum) transport saisonnier, catégorie économique, transport de personnes faisant partie de groupes sociaux tel que âge d'or, chambre de commerce etc. qui partent de Port Menier seulement et désirant participer à des activités culturelles sportives et religieuses pour se rendre à tous les points de l'Ile d'Anticosti. 3— De plus, elle s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'émission du permis spécial suivant: classe de permis autobus, (capacité maximale de 15 passagers minibus) service: excursions touristiques à horaire fixe, de Port Menier à tout point situé sur l'Ile d'Anticosti et retour. Les horaires parcours et tarifs sont déposés à la Commission des Transports du Québec.
De plus, prenez avis que tout intéressé peut s'opposer aux présentes demandes de permis dans les cinq jours qui suivent la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 585 est, Boul. Charest, Québec.

VEZINA, POULIOT, L'ECUYER
et MORIN
Procureurs de la requérante

1ère publication: 5 juin 1978
2ème publication: 6 juin 1978
3ème publication: 7 juin 1978

Le requérant-cédant, M. Normand Roussel, domicilié au 360, de l'Eglise, Rimouski, Cté Rimouski, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Claude Bélanger, domicilié au 12, des Cèdres St-Narcisse, Cté Rimouski, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-505035 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 01, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 5 juin 1978
2ème publication: 6 juin 1978
3ème publication: 7 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-05-004256-788
DANS L'AFFAIRE DE:
La convention Matrimoniale entre RENÉ L'ARCHEVEQUE, réparateur d'avion domicilié et demeurant à St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne

Requérant

-et-

LISE PROVENÇAL, demeurant et domiciliée en les cité et district de Montréal

AVIS AUX CRÉANCIERS

PRENEZ AVIS que le requérant présentera devant la Cour supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal, le 7ème jour de juillet 1978 à 9:30 heures de l'avant-midi, au Palais de justice de Montréal, chambre 2.16, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une REQUÊTE DEMANDANT L'HOMOLOGATION D'UN ACTE DE MODIFICATION DU RÉGIME MATRIMONIAL entre le Requérant et LISE PROVENÇAL, passé le 2ème jour d'août 1962 devant Me Jean-Charles Dutrisac, notaire sous le numéro 6556 de ses minutes, changeant leur régime matrimonial, afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de communauté de biens.
MONTRÉAL, ce 31 mai 1978
Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talon
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DU REQUÉRANT

C.T.Q.
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
TRANSFERT
Rég. 2(1976) Art. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR ANDRE GENDREAU, ès-qualité exécuteur testamentaire, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer les permis nos M-504500 D-001, D-002 et D-003, région 10, antérieurement détenus par feu, ALPHONSE GENDREAU, du 3714, rue Workman, Montréal, P.Q., en faveur de la succession, ALPHONSE GENDREAU & FILS INC., ayant son siège social au 3714, rue Workman, Montréal, P.Q.
La répartition des actions du capital-actions de la compagnie, ALPHONSE GENDREAU & FILS INC., sera la suivante:
MONSIEUR MARCEL GENDREAU, 1 action ordinaire, PRESIDENT
MONSIEUR PAUL-EMILE GENDREAU, 1 action ordinaire, VICE-PRESIDENT
MONSIEUR ANDRE GENDREAU, 1 action ordinaire, SECRETAIRE-TRESORIER
Les requérants demandent à la Commission des Transports du Québec que la décision relative aux transferts des permis ci-haut mentionnés devienne exécutoire immédiatement aprés avoir été rendue, tel que prescrit à l'alinéa 2 de l'article 20 de la Loi des Transports.
Les requérants, de plus, demandent à la Commission des Transports du Québec, en vertu de l'article 2.72.8, la suppression totale du service de transport donné en vertu du permis 12010-V.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, Québec.
1ère publication: 5 juin 1978.
2e publication: 6 juin 1978.
3e publication: 7 juin 1978.
SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 St-Jacques, ouest, #900
Montréal, PQ
PAR: LOUIS LAVOIE$ROCUREUR

AVIS JUDICIAIRE

AVIS est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Breuvages Lucky One (1973) Inc. et Compagnie Montréal Trust és qualités de fidéicommissaires, passé le 1er mai 1975 devant Me Pierre Lapointe, notaire, et enregistré le 6 mai 1975 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2597952, est devenue exécutoire.

Montréal, le 2 juin 1978
Compagnie Montréal Trust
fidéicommissaire

AVIS JUDICIAIRE

AVIS est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Breuvages Lucky One (1973) Inc. et Compagnie Montréal Trust ès qualités de fidéicommissaires, passé le 1er mai 1975 devant Me Pierre Lapointe, notaire, et enregistré le 6 mai 1975 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2597952, est devenue exécutoire.
Montréal, le 2 juin 1978.

Compagnie Montréal Trust
fidéicommissaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-010277-786

MARTINE BUISSART, résidant et domiciliée à Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal

Demanderesse

-vs-

REJEAN GELINAS, autrefois résidant et domicilié à Longueuil, district de Montréal présentement d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur REJEAN GELINAS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.
MONTREAL, ce 31 mai 1978
A. BEAULIEU P.A.C.S.M.
Mes GEOFFRION DUCHESNE & ASS
210 est rue Ste-Catherine
suite 300
Montréal, QUE
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO: 500-12-077929-788

DAME FRANCINE PROULX, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.

Requérante

-vs-

CLAUDE ROY, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé CLAUDE ROY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montr-al, ce 31 mai 1978

RENALD CHASSE
Régistraire-adjoint

Mes TAILLEFER TAILLEFER & PIGEON
440 est rue Beaubien
Montréal, QUE
PROCUREURS DE LA REQUERANTE

Avis est donné que: Laurent Brousseau Inc., 102 rue du Terminus, Rouyn-Noranda, Québec, détenteur du permis No: M505082-10002, catégorie Artisan, région 08, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis à: Pilon et Régimbald Inc., 96 rue Principale, Evain, Québec, catégorie ARtisan, région 08, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.
Tout intéressé peut y faire oppositon dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution.

Michael Pizzi

1ère parution: 5 juin 1978
2ème parution: 6 juin 1978
3ème parution: 7 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
IN RE EX PARTE

NO: 760-43-000012-78

M. et Mme X.

Requérants.

AVIS À: M. Richard Léger, de lieux inconnus.

PRENEZ AVIS qu'une requête en faveur d'un enfant prénommé Danielle née le 8 mai 1968, sera présentée à Monsieur le Juge du Tribunal de la Jeunesse, sise au 180 Salaberry, Valleyfield, le 12 juillet 1978 à 10:00 heures a.m. ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Vous êtes donc requis de vous présenter à ces lieu et date.
Veuillez agir en conséquence.
Longueuil, le 29 mai 1978.

PROCUREURS DES REQUÉRANTS
BERNIER & PRÉNOVEAU, Avocats

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO.: 500-05-008707-786

DAME THERESE CHICOINE MAINVILLE résidant et domiciliée à St-Hyacinthe district de St-Hyacinthe

Demanderesse

-vs-

NOEL BEAUVAIS, autrefois résidant et domicilié à St-Luc district d'Iberville, présentement de lieux inconnus & Als

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur NOEL BEAUVAIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de (trente) 30 jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 31 mai 1978
A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

Me YVES MARANDA
a/s Malo Wilhelmy & Ass.,
2197 est rue Sherbrooke
Montréal, Qué.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

AVIS est donné que Voyageur Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à modifier ses permis 1-1-A (Montréal-Sherbrooke via autoroute) et 1-1-C (Montréal-Granby-Sherbrooke via #116), de manière à offrir deux services distincts entre Montréal et Granby et retour, l'un via l'autoroute, l'autre via la route 116, comme suit:
De Montréal à Granby via l'autoroute des Cantons de l'Est, jusqu'à Granby.
Pas de service local dans et entre Motréal et Marieville
Pas de service local dans Granby.
De Montréal à Granby via la rotue 15 jusqu'à la route 116, de la route 116 à la route 112 et de là jusqu'à Granby.
Pas de service local dans et entre Montréal et Marieville.
Pas de service local dans Granby.
La détentrice est autorisée à faire un arrêt au métro de Longueuil.
Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

PIERRE SAINT-PIERRE, C.R.
PROCUREUR DE LA REQUERANTE

1ère parution: 5 juin 1978
2ème parution: 6 juin 1978
3ème parution: 7 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

86737 CANADA LIMITEE

Requérante

PERMIS SPECIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)

La requérante 86737 CANADA LIMITEE s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis numéro 8077-V et ce sur chacune des clauses III), mmm), ppp) et qqq); ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., fait une demande de permis de courtier réciproque. Durée: 364 jours.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505 est, Sherbrooke, Montréal.
SIGNE: Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec

1ère publication: 5 juin 1978
2ème publication: 6 juin 1978
3ème publication: 7 juin 1978

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

JEAN-PAUL DERY, chau-feur de taxi et DENISE BERGERON DERY, ménagère, demeurant au 5295 Ste-Marie, # 2, dans la Cité de Montréal, dans la Province de Québec. H4C 1X8.

AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 24ième jour de mai 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ième jour de juin 1978, à 3:00 heures de l'avant-midi au 1 Complexe Desjardins, C.P. 186, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 1er jour de juin 1978.

CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC.

COMMISSIONDES TRANSPORTS
DU QUEBEC

HERVÉ BERNIER INC. dont le siège social est situé au 550 rue Normand, St-Pascal, comté Kamouraska, P. Qué., et détentrice du permis de camionnage en vrac Q-502634-001, catégorie Entrepreneur, Région 3, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée à transférer ledit permis à Transport Côte Sud Inc. dont le siège social est situé à St-Raphael, comté Bellechasse, P. Qué. Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la première parution du présent avis
1ère parution: 5 juin 1978
2ème parution: 6 juin 1978
3ème parution: 7 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Aide Juridique)

NO: 500-12-072004-777

JULES CLAVETTE, résidant et domicilié au 2565, St-Georges, Longueuil, district de Montréal,

requérant

C.

DAME DENISE FOURNIER, d'adresse inconnue,

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée DENISE FOURNIER est par les présentes avisée qu'une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
Longueuil, le 29 mai 1978.

YVON JASMIN
Juge C.S.M.

BENARD, LAPIERRE, LAMARRE
& ALIE
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
REGLEMENT 19 — SECTION ECONOMIQUE
— SAISONNIER

PRENEZ AVIS que les ENTREPRISES S.L.R. INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec AFIN D'OBTENIR L'AUTORISATION D'EFFECTUER LE SERVICE SUIVANT: TRANSPORT SAISONNIER — CATEGORIE ECONOMIQUE. De l'Epiphanie à tous points situés dans un rayon de 50 milles de ladite localité, et retour, pour le transport de personnes devant participer ou assister aux activités culturelles, éducatives et sportives pour la Commission des Loisirs de l'Epiphanie, paroisses ou villes ainsi que les organisations paroissiales de l'Epiphanie.
Tout intéressé peut contester cette demande de règlement 19, section économique, saisonnier, déposée à ladite Commission, dans les (5) cinq jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
1ère publication: 5 juin 1978
2ème publication: 6 juin 1978
3èmepublication: 7 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO: 500-12-078053-786

PIERRE MAJOR, résidant et domicilié à Longueuil, district de Montréal.

Requérant

-vs-

NICOLE DUBOIS MAJOR, présentement de lieux inconnus.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée NICOLE DUBOIS MAJOR est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 31 mai 1978.

RENALD CHASSE
Régistraire-adjoint

Mes MONTGRAIN PIUZE & MARCOUX
174 boul. Ste-Foy,
Longueuil, Qué.
PROCUREURS DU REQUERANT

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 19 janvier 1976 par lequel Renée Christine Fashions Ltd a transporté et cédé toutes les dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 avril 1976 sous le numéro 2684801, Banque de Montréal, 23 avril 1976.

COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

Jean Léon Desrosiers de St-Aubert, comté L'Islet, P. Qué. et détenteur du permis de camionnage en vrac Q-503979-001, catégorie Entrepreneur, Région 3, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à transférer ledit permis à Transport Côte Sud Inc. dont le siège social est situé à St-Raphael, comté Bellechasse, P. Qué. Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la première parution du présent avis.
1ère parution: 5 juin 1978
2ème parution: 6 juin 1978
3ème parution: 7 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-010226-783

BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTÉE

Demanderesse

-vs-

GINETTE POUDRIER

-et-

DIANE HÉBERT

Défenderesses

PAR ORDRE DE LA COUR:

Les défenderesses, GINETTE POUDRIER et DIANE HÉBERT, sont par les présentes requises de comparaître dans un délai de trente (30) jours à partir de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été déposées au greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, à leur intention. Prenez avis qu'à défaut de comparaître dans le délai prévu, jugement par défaut sera rendu contre vous.
MONTRÉAL, Province de Québec, ce 26 mai 1978.

Lafleur, Brown, de Grandpré
Procureurs de la demanderesse

AVIS JUDICIAIRE

AVIS est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, c.275) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Montreal Modern Knitting Mills Inc. et Compagnie Montréal Trust es qualités de fidéicommissaires, passé le 2 décembre 1976 devant Me Pierre Desjardins, notaire, et enregistré le 3 décembre 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2743364, est devenue exécutoire.
MONTRÉAL, le 23 mai 1978.

ANDRE GIROUX, C.A.
Agent de Compagnie Montréal Trust
en sa qualité de fiduciaire pour
les détenteurs d'obligations
MONTREAL MODERN KNITTING MILLS INC.
COOPERS & LYBRAND,
630 ouest, bl Dorchester,
Suite 2654,
Montréal, Québec
H3B 1W6, 866-6331

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011592-787

DAME LISE CHALES, résidant et domiciliée à Dorion, district de Beauharnois

Demanderesse

-vs-

MANUEL LIMPERIS, autrefois résidant et domicilié à Chômedey Ville de Laval, district de Montréal, présentement de lieux inconnus. & Al

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MANUEL IMPERIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de (trente) 30 jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 31 mai 1978

A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

Mes PERRON & SCHMIDT
176 Harwood,
Dorion, P. Qué.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT
(ZONES CONCERNÉES)

Aux propriétaires inscrits le 15 mai 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville, à l'égard d'un immeuble situé dans les zones Inst. 4 et R-1, telles que décrites aux annexes "a" et "b" du règlement de zonage numéro 1 par les règlements numéros 11, 28, 32, 37 et 45.

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Greffier de la Ville de Fermont: QUE lors d'une séance spéciale tenue le 15 mai 1978, le Conseil a adopté le règlement numéro 54, intitulé: "Règlement amendant le règlement numéro 1, tel que modifié par les règlements numéros 11, 28, 32, 37 et 45 et ayant pour objet d'amender le zonage en vigueur dans les zones Inst. 4 et R-1, tel qu'il apparaît à l'annexe a dudit règlement numéro 54 de manière à:

1.- À restreindre la zone Inst. 4 au secteur situé dans le prolongement de la rue Du Lac (lot B-1209 du cadastre officiel du Canton de Lislois) sur une longueur de 400 pieds, au sud de la zone Inst. 5. Ledit secteur ainsi décrit demeure Inst. 4.
2.- À prolonger la zone résidentielle R-1 de la rue Boréale, jusqu'au secteur Inst. 4 ci-ha

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte 56.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Emménagez à Appartements La Cité ...et commencez une nouvelle vie.

Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.

350 ouest, rue Prince Arthur
(à l'angle de l'avenue du Parc)
A proximité du métro Place des Arts

845-4173

9-6-78

Pavillon des Ecores

TOUT NOUVEAU 1 MOIS GRATUIT

3½, 4½, 5½, près du Pont Papineau et du métro; vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.

- Édifice en béton
- Chauffage électrique Novelec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Près centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344
1700, boul. Lévesque
Duvernay, Laval, Québec

8-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

EDOUARD-MONTPETIT, devant boisé université, impeccable, 5½, $300. 738-9008, 737-2519. 12-6-78

Ahuntsic ouest, moderne, luxueux, très grand 3½, 4½ à partir de $180.00 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus. Très propre, bâtisse tranquille et luxueuse, visite tous les jours de 10 à 10 hrs. 10,250 Bois de Boulogne. 337-0416 334-1950 26-6-78

Ridgewood 3375, grand 4½, ensoleillé à louer pour le 1er juillet. $265. Tél.: 627-0652 ou 341-6319. 6-6-78

Edouard-Montpetit, 2541, 3½, rénové, chauffé, eau chaude, 521-0163. 19-6-78

Attrayant 4½, 2 salles de bains, propre, balcon avant, $300. sous-louer. 2850 Kent, grandes pièces, intercom, ascenseur, 738-4593, 737-1567 ou 731-2189. 7-6-78

Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-7-78

3240 Edouard Montpetit, 3½ chauffé, jour 733-8552, soir 738-0158. 1 mois gratuit. 12-6-78

OUTREMONT, 7½ pièces meublé, 1er juillet ou 1er septembre. 272-6734 $500.00 par mois. 6-6-78

BEAU 3½, propre, en face de l'U.D.M. tranquille. Avec ascenseur à partir du 1er juillet. $190.00 par mois. Jour: 842-1174 (semaine). 8-6-78

COTE-DES-NEIGES: haut duplex 6½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 2 balcons, ensoleillé, près autobus. Tél.: jour 274-3669, soir après 6 hres 738-8519. 8-6-78

Chemin Côte-St-Luc, 4965 près Victoria, 4½, 3½, 2½, ensoleillé, balcon, tranquille, $240. à $175. 272-6563, 488-6013. Garage disponible. 6-6-78

SOUS-SOL 2½ près boul. Décarie et Sherbrooke, $115. par mois tout compris. Libre 1er juin. Tél.: 482-4367 après 5 hres. 7-6-78

ST-LAMBERT, grand 3½, 4½, moderne, piscine, sauna, taxes, chauffage électricité inclus, moquette $215.00, $245.00. Tél.: 672-2902. 12-6-78

Luxueux appartement de 2 étapes, dans une ancienne maison entièrement rénovée. Proximité d'Université McGill, hôpitaux, Place Ville-Marie, 2 chambres à coucher, cheminée, patio, air climatisé, lave-vaisselle. $550. 843-7733 entre 9:00 et 5:00 hres. 7-6-78

RUE GROSVESNOR, bas duplex, 6½, meublé du 1er juillet $450.00. Tél.: 482-8795 ou 343-7166 13-6-78

BOULEVARD St-Michel 10,011 (10 minutes métro Sauvé) 11/2, 31/2, bas prix, 323-4836 ou 844-2661 12-6-78

VILLE D'ANJOU
4½-5½ NEUFS
CONSTRUCTION EN BÉTON
AIR CLIMATISÉ,
ASCENSEUR
TAPIS MUR À MUR
HABITATIONS DES ROSERAIES
351-2740

7-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

3½, très bas prix, bien situé, près des magasins, écoles, chauffé, poêle, frigidaire, 288-8722 6-6-78

BEAU 3½ à louer, près hôpital Général de Montréal. Entre 12 et 1 hres. 288-7253 poste #50 après 5 hres. Tél.: 525-0529 12-6-78

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES

3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413

J.N.O.

APPARTEMENTS À VENDRE

"MIAMI BEACH"
Nord, "Arlan House East"

Entrée privée, luxueux, 1 chambre confortable. Face à l'océan. Complètement meublé par un décorateur. Faut voir. Propriétaire doit quitter le pays. On demande $106,900.00.

Contactez Mr. Schuman
1-305-949-9394
ou M. Diamond
1-416-244-6471

7-6-78

AIDES DOMESTIQUES

Aide ménagère, gouvernante, requise pour aider couple âgé pour 3 mois, à la maison d'été. Près de Rivière du Loup. Références. 935-4058. 6-6-78

ANIMAUX À VENDRE

PENSION
FERME D'HÉBERGEMENT

Vous partez en vacances!... Nous offrons pension, entraînement, soins spécialisés, transport aller retour. Prix compétitif pour: chevaux, chiens, chats. Réservez dès maintenant. **1-297-2215.**

20-6-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

SOFA, fauteuil, fauteuil à oreilles, ancien recouvert de velours neuf. Tél.: 271-7053. 8-6-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

Meubles acajou, début XIXe siècle, parfait état, offre sérieuse. Soir 738-7880. 6-6-78

Divan $35. fauteuil $20. table à café $18. mobilier de cuisine 7 morceaux, $20. petite table $9. lampe suspendue $10. Beaucoup d'autres choses à bas prix, toutes en bonne condition. Appelez après 3 hres. 933-7990, 337-0130. 6-6-78

ARTICLES À VENDRE

2 colonnes de son Altec Mensing, à vendre à l'état neuf, idéal pour orchestre ou disco. Prix à discuter. Tél.: (418) 594-2043. 6-6-78

JE DÉSIRE acheter, volume I lettre A (encyclopédie Grolier en français) ou équivalent. Tél.: 482-4878 6-6-78

MOBILIER dîner 10 morceaux, Fraser, 2 bergère Louis XV, Frigo, manteau vison 9 ans. Aubaine. Tél.: 731-6772 1-7-78

AUTOS À VENDRE

CADILLAC 1977

SEDAN DE VILLE D'ÉLÉGANCE. 20,000 MILLES. VOITURE D'EXÉCUTIF.

286-1200
Gaston Lacroix

7-6-78

AUTOS À VENDRE

Renault 12 verte, 1973 18,000 milles 1 seul propriétaire. $1,400. Soir après 6 hres 276-8219. 6-6-78

BÂTEAUX À VENDRE

MIRAGE, 24 pieds, 1975, rouge, 3 voiles à rouleaux Hood, 15 HP. Docteur Vermette 342-3273 ou Marina d'Oka. 8-6-78

VOILIER en bois, 21 pi., quille longue, fine, lesté de plomb, grandes voiles et foc, avec remorque, $1,500. Tél.: 672-7240 #250 jour, 1-347-0432, après 5 heures 6-6-78

BUREAUX À LOUER

BUREAU, Boulevard St-Joseph ouest, 650 pi. carrés tapis mur à mur, électricité, chauffage, 1er juillet. Tél.: 274-8324 16-5-78

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-voyages de noces-repos. Luxueux chalets bavarois. Meubles Thibault. Foyer pierres. Piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 ou 819-326-5836. J.N.O.

LAC BEAUPORT, chalet à louer, meublé, vaisselle, lingerie, T.V. etc., pêche, truite si désiré. Location semaine, mois. Tél: 418-523-4124 26-6-78

Bord Lac Bonnalay, Mont Orford, site magnifique, meublé, 4 chambres à coucher, eau chaude, téléphone, chaloupe. $1,450. 24 juin au 4 septembre. Références exigées. 739-6508 (dimanche seulement) (514-297-2103). 7-6-78

ILE BIZARD, ½ heure du centre-ville, chalet modeste pour couple tranquille, saison $500. 620-0033 après 4 hres. 6-6-78

CHALETS À VENDRE

Pour vous qui désirez un chalet, 4 saisons, directement sur lac, j'ai ce qu'il vous faut, soit au petit lac Magog, ou lac à la Truite, ou lac Long, Eastman ou sur le Memphramagog. Communiquez avec Pierre Roland agent 1(819) 843-7956. Immeubles Whitehead Inc. 12-6-78

CHAMBRES À LOUER

Outremont, chambre à louer, accès cuisine et salon. Tél.: 271-3158. 6-6-78

CONDOMINIUM À VENDRE

St-Adèle, particulier, bord du lac Rond, maison en copropriété, 3 chambres, tapis, décoré, 2 salles de bains, idéal personne âgée. Tél.: 679-9893. 19-6-78

DEMANDES D'EMPLOI

Etudiantes françaises cherchent emploi. Aide-familiales Québec ou Montréal. Dès octobre pour six mois minimum. Bonne expérience enfants. Ecrire Françoise Contant. Lanty 58250 — Tours France. 9-6-78

TRADUCTION anglais-français, diplôme récent, traduction Université Laval, accepterais travail régulier ou pige. 418-651-8479 entre 13 hres et 17 hres 9-6-78

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. J.N.O.

OUTREMONT, étudiante pour garder soirs, 2 enfants, 4 et 5 ans, 274-5078 7-6-78

CAMP D'ÉQUITATION
POUR JEUNES DE 10 À 16 ANS

Pension et repas inclus, "Club Équestre aux peupliers".

830 Ruisseau des Anges, Nord
St-Roch de l'Achigan
588-2013, 588-2674

10-6-78

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS déménagements de 1½ à 4½, estimation gratuite, assurance. Mtl., Rive Sud. Demandez: Jean-Paul 670-7729 16-6-78

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-6-78

DIVERS

Roulotte motorisée "camper" construite par un individu sur Chevy Van 1974, 8 cylindres, 6,000 milles, 27 pieds, tout équipée prix demandé $17,000. facilités de financement, très peu de comptant. Après 7 p.m. 1 418-656-1599. 20-6-78

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 656-9608. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

ENTREPRENEUR plâtrier prendrait réparations de plâtre, ciment, stucco gyproc, rénovation salle de jeu. 352-5504 8-6-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

CARTIERVILLE, coin de Laurentien et Périnault, 2,000 pi car. disponible au second plancher, pour bureau ou industrie légère. Communiquez avec le propriétaire, Gabriel Meunier ou Louis Chênevert 334-7230. 7-6-78

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

ÉCOLE

À vendre ou à louer.
Dans l'est de Montréal.
115.000 pieds carrés - 4 étages
86.000 pieds carrés de terrain

Construit à l'épreuve du feu. Idéal pour bureaux. Altérations au choix.
Dossier # C. 169. Écrivez à: **Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1**

6-6-78

FERMES À VENDRE

Ferme de 125 âcres, à 2 milles du village Way's Mills. Machinerie neuve, 65 têtes d'animaux à boeuf, bonne grange avec nettoyeur d'étable, belle maison avec vue panoramique, verger, érablière de 700 entailles, 2 ruisseaux, remises, garage détaché, un vrai domaine. Harold Descoteaux Agent 1-819-843-7956, 1-819-849-3494. Immeuble Waitehead. JNO

MASSUEVILLE situé 12 milles de Sorel. Grande maison de ferme, étable avec nettoyeur et 8 arpents de terre. Appelee après 5 hres. Anita Jacob Les Immeubles Alfa. (514) 789-2464. 7-6-78

LOGEMENTS À LOUER

CHOMEDEY
LOGEMENT EXCEPTIONNEL

(grand luxe) entièrement décoré par un "designer", 6 très grandes pièces, incluant: chauffage électrique, salle de séjour avec foyer (24 x 12 pi.), mur bibliothèque et bar en noyer, meubles intégrés, patio sur le toit, stationnement. Libre 1er juillet.

681-8465 — 861-4902

7-6-78

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. 1-7-78

VILLE St-Laurent, 4 1/2 à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078. 1-7-78

LONGUEUIL, 4½ pièces, rue LaSalle haut de duplex, taxes payées, stationnement, face arrêt autobus. $165.00 par mois. 674-1651. 7-6-78

CHEMIN DEACON, grand 7½ pièces, haut ou bas salle à dîner séparée, équipée, garage, 733-2693. 7-6-78

C.D.N. haut de duplex, 6½, équipé, $325.00. 4942 Plamondon, 738-9510. 12-6-78

LOGEMENTS À LOUER

QUEBEC: haute-ville, logement 3 1/2, chauffé, meublé, terrasse, $250.00,-saionnement disponible. 418-681-9957 après 5 hres. 6-6-78

Haut de duplex, 5½, stationnement, chauffé, Nouveau-Rosemont près Cité-Jardin et jardin botanique, 256-7258 après 5 hres. 6-6-78

N.D.G.: bas de duplex, 6 1/2, exclusivité de cour arrière, 3 chambres à coucher, foyer, facile d'accès. Se rendre directement entre 19 et 21 hres sur semaine ou appelez entre 9 et 5 hres. Tél.: 866-3901 poste #47. 12-6-78

Montréal-Nord, logis à louer, 3½ meublé, semi-chauffé avec fournaise électrique. Tél.: 659-3424. 7-6-78

BOULEVARD Rosemont, 4½ pièces, 2e étage, chauffage électrique, face au golf municipal. Pour personnes seules, tranquilles avec références. Tél.: 256-5740 8-6-78

ST-LAMBERT, 5½ bas, stationnement, 1er juillet, $250.00 chauffé. 672-0356 12-6-78

LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. 5457 MONKLAND, $375., bas de duplex, 6 ½, exclusivité de cour arrière, 3 chambres à coucher, foyer, facile d'accès. Se rendre directement entre 19 et 21 hres sur semaine ou appelez entre 9 et 5 hres. Tél.: 866-3901 poste #47. 12-6-78

COTE-DES-NEIGES, 5795 Northmount, près de l'hôpital Ste-Justine et de l'université, haut de duplex, 6 pièces chauffées, équipées, garage, très grande cuisine, 1er juillet. $425.00 jour 282-6900 soir 739-9501 6-6-78

N.D.G. Haut de duplex, 7½, boiseries de chêne, très bon état, $307.00 chauffage, eau chaude, garage inclus). Sous-location 484-4982. 6-6-78

LOGEMENTS DEMANDÉ

Jeune couple de professeurs, sans enfants cherche logement ensoleillé, boiseries, entrée laveuse-sécheuse. Maximum: $225. par mois. Outremont, Vieux Rosemont. Appelez matin et soir: 733-9188. 10-6-78

MAISONS À LOUER

OPPORTUNITÉ UNIQUE QUÉBEC

Ste-Foy, près d'université, quartier résidentiel, 9½ pièces, meublé, foyer intérieur, libre le 1er juillet. Durée de location 1 an $450.00 par mois. **Tél.: 1 (418) 656-1499.**

6-6-78

QUEBEC: près du Château, spacieux 9 pièces, semi-meublée, 2 foyers, 2 salles de bains, stationnement $650.00. Trust Royal 653-3691, Marcelle Chevrier 651-7668. 12-6-78

Boucherville, cottage 5½ pièces, sous-sol fini, garage, location pour 1 an ou plus. $300.00 par mois. Tél.: 655-2099. 12-6-78

COTTAGE à louer, 3 chambres à coucher, foyer, tapis, poêle, frigidaire, lave-vaiselle, laveuse-sécheuse, climatisation, fenêtres, taxes et chauffage inclus, libre 1er août 78, au 31 juin 1980 $450.00 par mois 634-9316 8-6-78

QUEBEC STE-FOY, maison jumelée, 8½ pièces, incluant le sous-sol, près université et centres d'achat, $450. par mois, chauffage non compris. Libre immédiatement, après 18 hres, 418-651-8463. 1-7-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE LÉGALE

Sténo-dactylo avec expérience. Très bonne connaissance du français. Travail de jour à temps partiel. Communiquez avec:
Mme Asselin
844-2331

7-6-78

Réceptionniste bilingue pour étude légale, maîtrisant la dactylo et si possible la sténo. 842-9403. 6-6-78

BOUTIQUE d'artisanat de Charlevoix, recherche professeur ou étudiant en tissage ou autres disciplines des métiers d'arts pour la période estivale. Bon salaire, gîte et couvert, ambiance intéressante. Ecrire sans délai avec renseignements pertinents à Raymond Roy, St-Bernard, Ile-aux-Coudres G0A 3J0. 6-6-78

CHEF cuisinier français expérimenté, demandé pour restaurant à Toronto. Salaire selon expérience et négociable. Appelez M. Edge. 1-416-920-4457 ou envoyez résumé au 11 avenue Yorkville suite #100 Toronto, Ontario. M4W 1L2. 9-6-78

Garderie en milieu multi-ethnique, cherche un(e) animateur(trice) administrateur(trice) avec expérience. Envoyez curriculum vitae à Garderie Villeneuve 4652 Jeanne Mance Mtl. 6-6-78

SECRÉTAIRE

Sténo dactylo bilingue avec quelques années d'expérience pour compagnie de construction. Bureau situé près du métro.

845-3148

8-6-78

JEUNE homme, étudiant de préférence, apparence soignée, bonnes manières, pour ventes à commission, plein temps ou partiel. Tél.: 737-0451. 6-6-78

DELEGUES: Informateurs auprès de la femme avec ou sans expérience du public de 18 à 30 ans. Travail de jour de 9 hres à 4 hres. Pour informations: 387-6441. 9-6-78

TRAVAIL d'animation de groupes avec expérience du public témin. Conditions requises voiture ou permis de conduire. Agé de 24 à 40 ans, position d'avenir assurée. Revenu à discuter. Demandez Directeur de Personnel au 387-6441 9-6-78

CURRICULUM VITAE VOTRE IMAGE

Service rapide par professionnels, toutes carrières et professions. Attention et présentation personnelles.

Avancement et bénéfice de carrières
Marc Falardeau
1010 Ste-Catherine ouest
suite# 724
866-5664

8-6-78

PENSIONS

Boucherville, Parc de la Seigneurie, résidence d'âge d'or, tout confort, médecin attitré, service religieux. 729-3226. 30-6-78

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit

Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253 ou 659-2248.**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1-Absolument confidentiel, $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtiers. 486-1106 jour, soir. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

Mont-St-Hilaire, secteur résidentiel, vue superbe sur la montagne, 7,500 pi. carré, $5,500. comptant $2,000. Tél.: 467-7817. 9-6-78

MAGNIFIQUE terrain en montagne, site idéal, accès plage sablonneuse, lac Ouareau, voisin centre de ski La Réserve, lot cadastré, .30 le pi. carré. Aucun comptant. Notaire E. Descary 637-1114. Fin de semaine St-Donat 819-424-5102, 5329. 26-6-78

STE-DOROTHEE: 80 arpents de terrain à vendre, très bon pour subdiviser et construire, appelez Thérèse Langlois 681-1472, 681-6491. Le Permanent Trust, courtiers 6-6-78

TERRES À VENDRE

INVESTISSEURS! Rawdon, 360 arp. sur route 125. Idéal pour développement. Aussi 13 arp. disponibles pour dév. WILFRID GERARD 681-6491. Le Permanent Trust, courtiers 6-6-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

MONTRÉAL 59 beaux appartements, 3½, avec tous services, incluant ascenseur, chauffage central, près parc Lafontaine. Excellente aubaine, comptant $40,000. 253-9300. 8-6-78

Montréal, rue St-Dominique, près Beaubien, 30 appartements rénovés, en majorité loués, 2 systèmes de chauffage central, offre exceptionnelle, comptant $20,000. 253-9300. 8-6-78

P.A.T.: 20 logements. C-32 subvention fédérale. $18,000 annuel. Construction 1977. Chauffage électrique. Revenus $70,000 Comptant 10%. **P. Beaupré 353-8770, 642-4505; R. Verrette 655-3253, 353-8770.**

MONTRÉAL TRUST
courtiers

6-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-ADÈLE, particulier bord du lac, Rond chalet town house, 3 chambres, foyer, décoré, tapis, 2 salles de bains, idéal personne âgée, ou seule. Tél.: 679-9893. 19-6-78

Outremont, rue Durocher 4 chambres à coucher jardin, propriétaire: 277-3773. 6-6-78

A vendre ou à louer, secteur Rive Sud, St-Lambert bungalow, très coquet, très propre, 7½ pièces, Tél.: 671-4348. 8-6-78

Boucherville, pour professionnel, maison luxueuse, avec bureau attenant, piscine creusée, chauffée, air climatisé central et plusieurs autres extras. Particulier. Tél.: 655-2685. 6-6-78

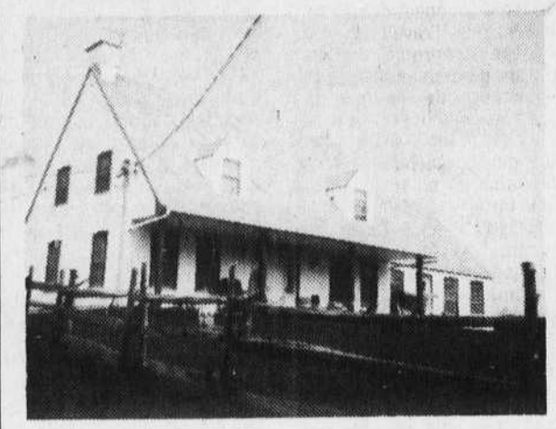
Cantons de l'Est, Mansonville, 80 milles du Pont Champlain, magnifique propriété, tout confort, 50 acres, montagne, étang, potager, vue panoramique sur Jay Peak et Sutton, $70,000. Tél: 272-0968 ou 1-292-5232. Pas d'agent. 9-6-78

PROPRIETE 7 pièces, 3 chambres, directement sur le lac Memphrémagog, habitable à l'année, facile d'accès en tout temps, idéal pour professionnel, sportif, retraité, endroit paisible et décor enchanteur. Pierre Rolland Agent, 1-(819) 843-7956. Immeubles Whitehead Inc. 12-6-78

SNOWDON duplex 5½x5½, beau jardin, garage, très bien situé, excellent état, bas libre à la vente. 342-1354 6-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT — ÎLE D'ORLÉANS

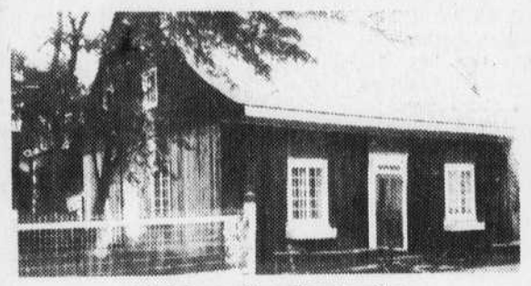


FAUT VOIR. Magnifique ferme de 1½ arpent par 62 arpents, toute équipée, instruments aratoires, plus érablière, 3 bâtiments, une serre, très belle maison canadienne construite en 1973, piscine intérieure foyer.

Pour information:
Rodrigue Blouin: 667-3226
Morin & Associés Courtiers: 683-2103

8-6-78

Montréal Trust



11 de Laperrière, Boucherville
BOUCHERVILLE

Située à Boucherville, dans le village, maison historique, restaurée en 1976, 7 pièces salon avec foyer en brique, poutres au plafond. Terrain paysagé. Taxes $505. Faut voir pour apprécier. **Pour plus de renseignements appelez Huguette Mongeau 651-1000, 655-0179.**



785 Marie-Victorin, Boucherville
BOUCHERVILLE

La chance est à votre portée! Magnifique cottage bord de l'eau, 12,000 p.c. terrain. Prix réduit. A qui la chance? **Appelez Huguette Mongeau 651-1000, 655-0179.**

MONTRÉAL TRUST
Courtiers

6-6-78

QUÉBEC STE-FOY

A vendre sans intermédiaire, libre immédiatement bungalow, excellent état, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain et grande salle familiale et chambre au sous-sol. Terrain 7,750 pi. carré boisé paysagé, cascade, humidificateur, broyeur, hypothèque transférable 7.7%. Près écoles, centres d'achats $61,000.00.

418-683-2844

19-6-78

BOISBRIAND CONSTRUCTION 1820

Retirée de la route dans un site boisé enchanteur de 10 arpents, charmante ancienne maison canadienne en pierre des champs en excellent état, 10 pièces, 5 chambres à coucher, foyers naturels dans salon et salle à manger, Boudoir, 3 salles de bain, cuisine ultra moderne. Piscine 20 x 45 avec "Pool House" grillagé avec powder room. Remise avec Bachelor. Garage 2 voitures. Le terrain s'étend de la route "Grande Côte" jusqu'à la Rivière. **C. Réal Angers 337-5456 ou 735-2761.**

LE PERMANENT TRUST
courtier

6-6-78

OUTREMONT

Disponible pour juillet. Cottage détaché. 4 chambres à coucher. Condition impeccable. Nombreux avantages. **Propriétaire 273-2098.**

10-6-78

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

ADJACENT OUTREMONT

Avenue Stirling — Le calme et l'espace caractérisent ce COTTAGE tout confort, façade de pierre, grand hall, salon et salle à manger séparés, 3½ salles de bain. Entrée séparée pour l'entresol — jardin superbe, garage. M.L.S. **(Mme) G. Tremblay 935-8541, 937-6597.**

6-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MARIEVILLE: cottage canadien pierre des champs 1812, 20 pièces, chauf., eau chaude, sous-sol, garage, grand terrain. Fernand Gagné 466-4778, 679-1110. Fiducie du Québec, courtier. 6-6-78

STE-JULIE DDHB: prix réduit pour vente rapide, magnifique cottage, idéal pour professionnel, 8 pièces, garage, foyer, air climatisé, piscine, etc... sur terrain boisé. MLS Paulette Richard White, 655-1375, 655-2584 (10-44-03). Le Permanent, Trust Courtier 6-6-78

A VENDRE ou à louer, Vieux Longueuil, bungalow brique, sous-sol fini, foyer naturel, près écoles, métro, centre d'achats, 651-7300 1-7-78

REPENTIGNY: cottage 8 pièces, site champêtre, très grand terrain clôturé avec beaux arbres matures, foyer naturel, 2 salles de bains, grande véranda, patio couvert, garage, vue sur le fleuve avec droit de passage, prix $49,000.00. 581-6778. 12-6-78

BUNGALOW de luxe, 11440 rue Pasteur, pas d'argent, 334-2179 6-6-79

HENRI-BOURASSA, près métro, 26 meublés, piscine intérieure, hypothèque 7%, prix 4.8 fois le revenu $54,600. Pas d'agent. 489-0471. 6-6-78

ST-LAMBERT: bungalow dans très beau secteur boisé, toutes commodités, garage, impeccable, voir aubaine, Louise Brault, Fiducie du Québec, courtier. 653-5796, 679-1110. 6-6-78

BROSSARD: résidence de prestige, occupation 30 jours, cottage 12 pièces, construction unique avec piscine intérieure, grand salon, salle à manger, salle familiale avec foyer, cuisine planifiée, mezzanine servant de bibliothèque ou salle de repos, idéal pour professionnel, homme d'affaires ou autres. Faut voir pour apprécier. Visiter avec Henri. Tél.: 462-1162, 678-1171. Immeubles Express Inc. 6-6-78

TABLEAUX - PEINTURES

LITHOGRAPHIES signées et numérotées, Jean-Paul Lemieux, accompagnant le livre "La Petite Poule D'Eau". 621-3117 après 6 hres. 12-6-78

VILLÉGIATURES

BOUCHERVILLE: Parc de la Seigneurie, maison de convalescence. Tout confort, chambre individuelle, séjour de 1 à 3 semaines. 729-3226. 30-6-78

Des promesses, encore des promesses...

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



Combien de temps encore ce petit jeu va-t-il durer? Voici qu'une fois encore, on nous fait des promesses, encore des promesses. Les femmes, dans un premier temps, obtiendront le droit à des congés de maternité, a annoncé ces jours derniers le ministre du Travail, M. Marc Johnson, mais il ne s'est pas davantage compromis.

Dans un deuxième temps, a-t-il dit, viendra une formule de rémunération de ces congés que le gouvernement est à étudier. Mais quand? "Ça fait déjà six mois, que le temps des études dure, c'est assez", commente la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Mme Sheila Feinstone qui adressait, en fin de semaine, un télégramme au ministre le priant d'agir sans plus tarder.

"Jugeons le projet de loi 43 imprécis et souhaitons que dans les plus brefs délais la durée du congé accordé, les modalités de rémunération ainsi que les sanctions aux contrevenants soient déterminées, dit le télégramme. Considérons que la reconnaissance du droit de congé de maternité n'est qu'une étape et demandons, dans les plus brefs délais, la présentation d'un projet de loi instaurant un régime de norme de travail."

Une copie de ce télégramme a également été adressée au ministre du Développement social, M. Pierre Marois, et au ministre responsable du Conseil du statut de la femme, Mme Lise Payette.

Quant à la formule de rémunération pour les congés de maternités, rappelons que $5.8 millions ont été prévus dans le budget à cet égard. C'est la formule pour distribuer ces quelques millions qui n'est pas encore au point. On désire que cette compensation soit complémentaire à l'assurance-chômage que touchent les femmes en congé de maternité et, à cet égard, il se pose des problèmes d'ordre constitutionnel, a indiqué M. Johnson.

"Ce que les femmes veulent, note Mme Feinstone, ce sont des précisions: qu'est-ce que ça veut dire que le droit à des congés de maternité? de quelle durée seront ces congés, est-ce que ce droit sera valable pour toutes les femmes, qu'elles travaillent dans une grande ou une petite entreprise? quelles sanctions va-t-on imposer pour que l'employeur respecte la loi? quelles sont les véritables contraintes qui empêchent le Québec de faire ce qu'il veut avec le $5.8 millions prévus dans le budget?" Autant de questions auxquelles les femmes du Québec attendent impatiemment une réponse.

•

Tandis que le taux de natalité global au Canada est à la baisse, le taux de natalité chez les adolescentes a atteint un niveau alarmant.

En 1974, 38,000 adolescentes à travers le pays sont devenues enceintes et plus de 30% des avortements thérapeutiques pratiqués au Canada concernaient des femmes de moins de 20 ans.

Selon le taux actuel de grossesses chez les adolescentes canadiennes, il y a plus de 20 chances sur 100 qu'une jeune fille âgée de 15 à 19 ans devienne enceinte.

Par ailleurs, les adolescents sont continuellement bombardés de messages sexuels de tout ordre, alors que très peu d'entre eux ont accès à quelqu'information que ce soit, ou même sont conscients des risques qu'ils courent. Ainsi, alors que 94% des jeunes filles de 16 ans sont complètement fécondes, de 80 à 90% des jeunes ont leur première relation sexuelle sans aucune protection contraceptive (sans compter les relations subséquentes), ce qui amène jusqu'à 15% de conceptions dès la première relation sexuelle chez les adolescents.

Ces chiffres dévoilés à l'occasion de la semaine nationale du planning des naissances qui vient de se terminer ont de quoi faire réfléchir parents et éducateurs.

Pour marquer cette semaine, la Fédération pour le planning des naissances du Canada avait demandé à ses associations membres de participer à un programme intitulé "Dialogue avec les adolescents". Le but premier était de découvrir quelle sorte de sexualité se pratiquait chez les adolescents afin d'élaborer des programmes qui les rejoindraient davantage et de savoir où se situaient leurs connaissances. Les résultats de cette petite enquête-maison sont également troublants.

L'Association de planification des naissances de la Mauricie, qui a répondu à cette demande, a organisé avec les étudiants qui le voulaient bien trois rencontres qui ont regroupé une vingtaine de jeunes des secondaires III à V, dont la moyenne d'âge était de 15.2 ans.

Ces jeunes ont dit avoir reçu leur éducation sexuelle d'abord des amis de leur classe, puis par le biais des films, des livres, de Radio-Sex et, en cinquième lieu, de leurs parents, et finalement de d'autres adultes. Huit sur vingt seulement ont dit avoir reçu une certaine éducation sexuelle à l'école, alors qu'on leur a parlé des menstruations, de la naissance et des maladies vénériennes.

De quoi auraient-ils voulu qu'on leur parle: de sexualité en général; des réactions sexuelles gars-filles de leur âge; de l'amour; du divorce et de la sexualité des "vieux" de 40 ans et plus (sous-entendu, de leurs parents).

Dix-huit sur vingt ont affirmé qu'il n'y a rien de mal à ce que les couples qui s'aiment aient des relations sexuelles avant le mariage, alors que tous, soient les vingt, ont dit que la masturbation est une partie normale du développement sexuel. Par contre, tous ont répondu "non" à l'affirmation que la meilleure façon de montrer à quelqu'un qu'on l'aime, c'est d'avoir des relations sexuelles. Tous ont affirmé que les adolescents font semblant d'en connaître plus sur la question sexuelle qu'ils n'en savent en réalité.

Tous les jeunes présents à ces rencontres ont fait ressortir non pas un désir, mais un besoin pour eux et tous ceux de leur âge de discuter de leur sexualité, d'avoir à l'école une personne compétente avec qui ils pourraient parler ouvertement de toutes ces questions. Ils ont tous réclamé davantage d'information sur l'anatomie, la contraception, les maladies vénériennes, la naissance et l'adoption.

Aux questions écrites que pouvaient poser les jeunes, cinq sur vingt ont demandé: "Pourquoi nos parents se divorcent-ils? Comment le jeune doit-il réagir dans une situation comme celle-là?"

Les municipalités courtisées par les gouvernements

par Louis La Rochelle

QUÉBEC (PC) — En l'espace de quatre ou cinq jours cette semaine, les quelque 1,450 municipalités du Québec seront courtisées par les deux paliers de gouvernement.

D'abord, à Edmonton, demain, les représentants des quelques municipalités québécoises qui participeront au congrès de la Fédération canadienne des municipalités entendront le porte-parole fédéral, M. André Ouellet, ministre des Affaires urbaines, exposer son nouveau programme d'aide aux municipalités et, dès vendredi, à Québec, les élus municipaux entendront cette fois le ministre québécois des Affaires municipales, M. Guy Tardif, préciser, lors du sommet de Québec, les grandes lignes de son plan de réforme de la fiscalité municipale.

À la vérité, les élus municipaux québécois auront à choisir entre deux philosophies: celle que leur propose M. Ouellet, c'est-à-dire, l'intensification des subventions fédérales qui généreraient $47 millions la première année et $75 millions les années subséquentes, et bien sûr, l'autonomie municipale à laquelle équivaut le transfert de l'impôt foncier scolaire qui, à lui seul, équivaut annuellement à des sommes atteignant $300 millions.

L'offre fédérale est contenue dans un télégramme que M. Ouellet adressait le 21 avril dernier à ses homologues des provinces: élimination des programmes actuels d'amélioration de quartier, de construction d'égouts, etc, et leur remplacement par un programme de subventions directes.

À Québec, le ministre des Affaires municipales a violemment réagi à la proposition fédérale, dont il a dit qu'elle constitue "un deuxième coup de la taxe de vente" et une "intervention injustifiée" dans un champ de juridiction provinciale.

En retour, M. Tardif offre les quelque $300 millions que représente l'accès pour les municipalités du Québec au champ d'imposition foncière occupé actuellement par les commissions scolaires.

Le ministre québécois estime que l'offre fédérale est anachronique. C'est, dira-t-il, "un retour aux méthodes de Duplessis".

Il soutient que les propositions fédérales tombent bien mal puisque, explique-t-il, Québec s'évertue à éliminer l'arbitraire des subventions pour le remplacer par des revenus fixes, alors qu'Ottawa, veut intensifier un programme de subventions directes.

Lors de la rencontre qu'ils ont eue à Montréal lundi dernier, les deux ministres se sont expliqués.

Le premier, M. Ouellet, a laissé entendre qu'Ottawa pourrait renoncer au mode de subventions directes et verser les sommes aux gouvernements des provinces, à la condition de pouvoir exercer un contrôle et que la provenance des fonds soit bien identifiée.

M. Tardif, lui, est bien prêt à accepter cette concession, mais indique que Québec n'accepterait aucun contrôle sur l'usage des fonds même, s'il est bien disposé à n'utiliser ces sommes que pour des fins municipales et à faire rapport sur leur distribution.

Mais, le ministre québécois s'interroge: "Pourquoi, après tout, Ottawa insiste-t-il pour venir chercher de l'argent dans les poches des contribuables et le redistribuer?"

Dans cette affaire, du reste, les provinces auront l'occasion de faire le point et de répondre aux propositions de M. Ouellet à l'occasion de la conférence interprovinciale de Toronto, les 13 et 14 juin prochains, conférence convoquée à la demande expresse de Québec et qui sera présidée par le ministre ontarien, M. Claude Bennett.

En attendant les municipalités présentes à Edmonton entendront le message de M. Ouellet après avoir discuté ferme les thèmes du congrès: environnement, qualité de vie et transports.

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

ÉCO-TOPIE
ERNEST CALLENBACH
LE ROMAN DE L'UTOPIE ÉCO-LOGIQUE
éditions l'ÉTINCELLE

La Citière



Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.
de $40,800 à $49,800
Direction: Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral (Projet "La Citière")
La Compagnie de Construction GOLDOR INC.
105 PLACE BELLEVUE, LA CITIÈRE
TÉL.: (514) 659-9905/672-2857
LA PRAIRIE

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

TÉLÉVISION

2 CBFT

9.10 Ouverture et Horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Sur la côte du Pacifique
12.00 Sésame
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femmes d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "Un grand garçon" (comédie — Américain 1967)
4.00 Bobino
4.30 Alexandre et le roi
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Daniel Boone
8.00 A cause de mon oncle
8.30 Grand-Papa
9.00 Télé-Sélection: "McLoud: Rien n'est trop beau pour toi" (Policier —)
10.30 Téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.10 Schulmeister l'espion de l'empereur
12.10 Cinéma: "Les années lumières" (documentaire — Français 1971) ■
2.00 Téléjournal

10 CFTM

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Monsieur Tranquille
11.00 Thierry La Fronde
11.30 Les p'tits bonshommes
11.40 Mini-nouvelles
12.00 Y'a du soleil
2.00 Pour vous mesdames
2.30 Ciné-Quiz: "La lagune du désir" (drame social — Grec 1957) ■
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Patrick et Renée
8.00 Indiscrétion d'une caméra
8.30 Faut le faire
9.00 Ciné-Choix: "Meutre au galop" (Comédie policière — Britannique 1963) ■
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.15 Auto-Patrouille
11.45 Cinéma: "Les cousins" (drame psychologique — Français 1958) ■
1.30 Le 10 vous informe

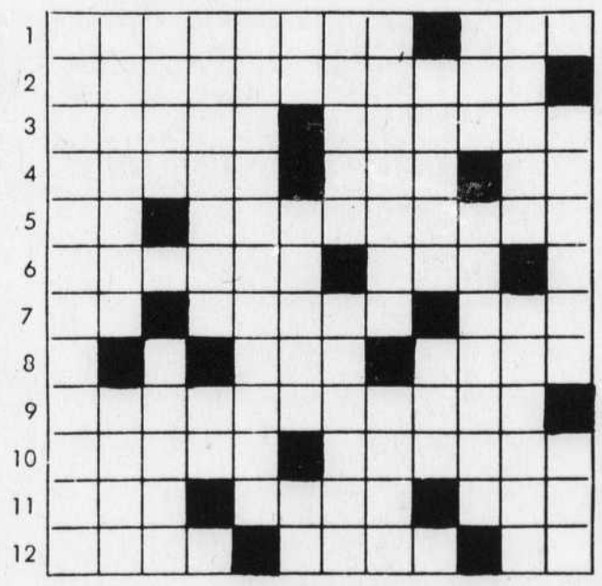
6 CBMT

8.45 Regional news
9.00 In touch
10.00 The Friendly Giant
10.15 Bonjour Bon jour
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 CBC good afternoon
12.04 Tattletales
12.30 Ryan's Hope
1.00 The Bob McLean show
2.00 Canadian stars
2.30 The Edge of Night
3.00 High Hopes
3.30 30 from Ottawa: "Lactrile: Miracle or Hoax"
4.00 After four
4.30 Mr. Dressup
5.00 Celebrity cooks
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 Trivia
8.00 Happy days
8.30 Front page Challenge
9.00 M.A.S.H
9.30 Three's company
10.00 News Magazine
10.30 Barney Miller
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.40 Lord Peter Winsey
12.40 Station closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 100 Huntley street
11.00 Ed Allan
11.30 The community
12.00 The Flintstones
12.30 The Art of cooking
1.00 Definition
1.30 McGowan and Co.
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match game 78
4.30 It's your move
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Bobby Vinton
7.30 Headline Hunters
8.00 Six million dollar man
9.00 CTV monday night movie: "Our Town"
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Movie: "Interrupted Melody"

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Siège du commandement naval. — Longue ceinture en soie des japonais.
2—Etat de domestique.
3—Galerie séparant le choeur de la nef dans certaines églises (plur.). — Empêche d'avancer.
4—Luette. — Rayon. — Pronom indéfini.
5—Renforce l'affirmation. — Qui ne cesse pas.
6—Sans mouvement. — Pluie.
7—Celtium. — Sorte de canard. — Débit de boissons.
8—Vaste étendue d'eau salée. — Circule dans les diverses parties des végétaux.
9—Fièvre.
10—L'un des trois éléments de l'os iliaque. — Qui ne voit que d'un oeil.
11—Personne sotte. — Baume produit par un arbre de l'Amérique du Sud. — Obtenus.
12—Tendon des muscles. — Bel. — Sert à lier.

Verticalement

1—Vente de biens ou marché de fournitures, de travaux faits avec publicité et concurrence.
2—Dont le fond n'est pas stable. — Soutire.
3—Rempli, pénétré. — Réduire en miettes en froissant entre les doigts.
4—Elire une seconde fois. — Fleuve d'Italie.
5—Approbation.
6—Note de la gamme. — Laisser, abandonner. — Fleuve de l'U.R.S.S..
7—Dignité papale. — Arbre des forêts tempérées.
8—Aplatir et briser par une compression, par un choc. — Hala un bateau.
9—Fit apparaître l'irisation. — Indubitable.
10—Enlève. — Maison où l'on peut manger, boire et coucher en payant.
11—Agglomérat artificiel de cailloux, de graviers et de sable, réunis entre eux au moyen d'un liant hydraulique. — Grande voie urbaine plantée d'arbres.
12—Assemblage par entailles de deux pièces de bois mises bout à bout. — Orient.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	R	U	■	A	O	R	T	I	T	E	■
2	I	O	N	O	S	P	H	E	R	E	■	U
3	S	U	I	N	T	E	■	N	A	N	A	N
4	T	E	T	U	E	■	E	D	■	A	P	I
5	E	R	E	■	R	E	P	R	O	C	H	E
6	N	I	■	C	O	P	I	E	■	E	T	■
7	S	E	R	V	I	E	T	T	E	■	E	S
8	I	S	O	■	D	I	R	E	C	T	■	T
9	O	■	T	H	E	S	E	■	A	U	G	E
10	N	O	U	A	■	T	■	F	L	E	U	R
11	■	B	L	U	T	E	R	I	E	■	E	N
12	P	I	E	T	E	■	A	C	R	E	T	E

LE BRIDGE

Maniez mieux vos impasses

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ R 9 7
♥ D 5 4 2
♦ V 6
♣ A R V 10

OUEST
♠ D 8 5 3
♥ 10 9 8
♦ A 7 4 2
♣ 6 5

EST
♠ A V 10 4
♥ R 6
♦ 9 8 3
♣ 8 7 4 3

SUD
♠ 6 2
♥ A V 7 3
♦ R D 10 5
♣ D 9 2

Les enchères

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	passe	2 ♣	passe
2 ♥	passe	4 ♥	fin

L'entame: le 3 de pique par Ouest.

Dans les jeux en sans-atout ou en couleur, la stratégie la plus fréquemment employée est bien sans contredit, l'impasse. Elle est souvent un suicide, comme elle est aussi un expédient tout à fait indispensable dans de nombreux cas. Tout de même son but n'est pas seulement de capturer un gros honneur adverse ou de faire une levée avec un honneur de deuxième rang, elle doit être pratiquée, en vue de promouvoir certaines cartes qui deviendront aptes à s'emparer des cartes médianes des défenseurs.

Le jeu fait sans réflexion en exposant un honneur sans nécessité lors de la manoeuvre, produit souvent dans la main d'un défenseur une carte maîtresse qui sera fort nuisible au déclarant. Le jeu de toute carte, dans la suite ou l'impasse prend cours doit être fait en pensant à son influence sur le cheminement du jeu.

Pour nous en convaincre, examinons la donne ci-dessus et plaignons l'incurie du déclarant dont le maniement d'une impasse en atout lui fit perdre son contrat.

Lors de l'entame, le 9 de pique du mort fut joué et le 10 d'Est prit la main. Un autre pique alla aux défenseurs et le troisième fut coupé par le déclarant. Celui-ci donna la main au mort avec le Roi de trèfle dans le but de préparer l'impasse au Roi de coeur. Il joua la Dame du mort; grave erreur. Est la couvrit de son Roi et l'As de Sud rapporta la levée; il dut par la suite perdre une levée au 10 du joueur Ouest et gémir sur le sort de ses résultats.

Lors de la troisième levée, après la coupe d'un pique le déclarant ne pouvait éviter la perte de l'As de trèfle; il était donc évident que l'accomplissement de son contrat résidait dans la prise de tous ses atouts. Il n'y avait qu'une solution à cet accomplissement, c'était qu'Est possède 2 atouts au Roi. Ainsi après avoir porté la main au mort avec le Roi de trèfle, le déclarant ne devait pas jouer la Dame d'atout pour tenter la capture du Roi. En capturant le Roi de la sorte il sacrifiait deux gros honneurs de son jeu, l'As et la Dame, et ainsi, après le jeu du Valet il était indéniable que le 10 ou le 9 d'un adversaire deviendrait affranchi.

Pour bien jouer l'impasse, une carte basse d'atout aurait dû être jouée et le Valet de Sud aurait prit la levée, l'As aurait capturé le Roi d'Est et la Dame du mort se serait emparée du 10 du joueur Ouest et ainsi aucun des atouts n'aurait été sacrifié en pure perte et le contrat se serait accompli.

Les seules levées perdantes étant 2 piques et l'As de trèfle.

SUR SCÈNE

CENTAUR: 53 St-Francois-Xavier 288-1229. "The Island" d'Athol Fugard. Du mardi au samedi 20 h. Dimanche 19 h 00, matinée samedi 14 h 00. Relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 288-0352.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard, Montpetit. 343-6524 "Six essais, douze morts" de L. Rosemberg de A. Therien. 20 h 30 Relâche: lundi et mardi.
LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-8620. Relâche.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 453 Ste-Catherine E. 253-8974 "La Rallonge" 19 h 00 et "La Bebelle" 20 h 00.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 Relâche.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 Relâche.
LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821. "Relatively speaking" et "Pantoufles" de A. Ayckbourh, du mardi au vendredi 19 h 00 et 21 h 00. Samedi 18 h 30 et 21 h 30.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-8224 Michel Fugain et sa compagnie 20 h 30.
STUDIO-THÉÂTRE: Ste-Sophie de Lacorne 866-8034 "Love de Murray Schisgal. Jeudi, vendredi et samedi: 21 h 00.
THÉÂTRE D'AUOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. Relâche.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche.
THÉATRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL: 320 Notre-Dame E. 879-1306. Relâche.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Sainte-Carmen de la main" de M. Tremblay. Du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave des Pins 845-7278. Relâche.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793. Relâche.

CINÉMA

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246. "The greek tycoon" 1.10, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313. "Star Wars" 7.15, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747. "A different story" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932. "Swinging high" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Mondo erotica" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115. "Les survivants de la fin du monde" 2.50, 6.20, 9.45. "On m'appelle Dollar" 1.05, 4.30, 8.00.
BONAVENTURE: Place Bonaventure 861-2725 (Salle I): "It's alive" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II): "Velvet tongue" et "Pleasure agency" des 10.45.
ODÉON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard 465-5906 (Salle I): "Deux super flics" 6.00, 9.35 et "Pour Pâques ou à la Trinita" 7.50. (Salle II): "La rencontre du troisième type" 6.15, 6.40. (Salle III): "Les survivants de la fin du monde" 6.20, 9.40. "On m'appelle Dollar" 8.00.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. (Salle I): "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30. (Salle II): "La guerre des étoiles" 12.50, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057. "Andrea" 2.50, 6.10, 9.30. "Catherine et cie" 1.00, 4.25, 7.45.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "Unmarried Woman" 7.05, 9.20.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Nous nous sommes tant aimés" 9.15 et "Mon Dieu comment suis-je tombée si bas" 7.30.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Julia" 7.20, 9.25.
CINÉMA PARALLÈLE: 3782 St-Laurent 843-4725. "Eleven different horses". "Runaway". "Necrology" 8.30.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I): "Le train" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.25. (Salle II): "J.A. Martin photographe" 1.15, 3.25, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle III): "Carrie au bal du diable" 1.15, 3.10, 5.10, 7.05, 9.05. (Salle IV): "Le pays bleu" 12.10, 2.05, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45.
COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I): "The greek tycoon" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II): "Think dirty" 1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle I): "Le diable en boite" 7.30, 9.30. (Salle II): "Annie Hall" 7.20, 9.20.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I): "L'ami américain" 7.15, 9.30. (Salle II): "L'ange et la femme" 7.30, 9.30.
KENT: 8100 Sherbrooke O. 489-9707. "Here comes the tigers" 7.10, 9.10.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I): "Last waltz" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00. (Salle II): "The end" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III): Saturday night Fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV): "Jennifer" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30. (Salle V): "Secret of Bermuda triangle" 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00.
LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933. "Les commandos des morts vivants" 8.30. "Le gaffeur" 6.45, 10.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 321-6116. "Cours après moi sheriff" 9.00. "Mon beau jeu gaonnaire" 4.00, 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224. "Les commandos des morst vivants" 6.30, 9.45. "Arrête ton char" 8.15.
MONKLAND: 5505 Monkland 481-2579. Goodbye girls" 7.15, 9.20.
OUIMETOSCOPE: 1204 Ste-Catherine E. 525-8600 (Salle I): "Liberté, mon amour" 7.30, 9.30. (Salle II): "Les fiancés" 7.15, 9.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Un taxi mauve" 7.00. "Vers un destin insolite" 9.30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856 (Salle I): "La fievre du samedi soir" 12.20, 2.35, 4.45, 6.55, 9.10 (Salle II): "L'oeuf de serpent" 12.40, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle III): "Padre Padrone" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20 (Salle IV): "Génération Proteus" 1.40, 5.45, 9.50. "Gabor" 3.40, 7.45 (Salle V): "Tendre poulet" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "American graffiti" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinema): "Pretty baby" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma): "That obsaire object of desires" 12.25, 2.30, 4.35, 6.40, 8.45.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Desires within young girls" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30. "The affairs of Janice" 1.40, 4.30, 7.20, 10.00.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139. "1900" 7.00.
ST-DENIS: 1593 St-Denis 80-4211 (Salle I): "Les Robinson dans les Rocheuses" 1.55, 5.40, 9.20. et "La grande casse" 12.15, 3.55, 7.35 (Salle II): "La tour infernale" 3.00, 8.10. et "Trans-America Express" 1.00, 6.05. (Salle III): "Taxi mauve" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "Annie Hall" 7.00, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092. "Les commandos des morts vivants" 8.15. "Arrête ton char" 6.30, 9.55.
VILLERAY: 8052 St-Denis 288-5577. "Les commandos des morts vivants" 8.15. "Arrête ton char" 6.30, 9.55.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 921-1477. "Coming home" 12.25, 2.35, 4.50, 7.00, 9.20.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978. "F.I.S.T." 1.10, 3.50, 6.30, 9.10.
CINEMATHÈQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 bld de Maisonneuve 879-4349. "Las Hardes" et "Simon of the desert" (de Luis Bunuel) 8.00.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA





Après plus d'un an de travaux de rénovation et de restauration, la Taverne Terrapin, devenue le Relais Terrapin, a repris la fière allure qu'elle pouvait avoir vers 1857, lors de sa construction, en tant que poste-aux-chevaux sur la route 1. L'architecte C. St-Jean de Longueuil a tenté de mettre en évidence la symétrie des ligne de l'immeuble que des appendices malheureux avaient rompue au cours des ans. (Photos Claire Beaugrand-Champagne)

Un cours d'histoire régionale pour cégépiens



Une trentaine d'étudiants du Cégep Bourgchemin, à Saint-Hyacinthe, ont vécu l'hiver dernier une expérience originale. Ils ont reçu des cours d'histoire donnés par des membres de la Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe.

"C'est une expérience intéressante", nous dit M. René Jetté, professeur et titulaire de cours d'histoire régionale. Précisons tout de suite que le cégep de Saint-Hyacinthe accordait des crédits à ce cours dans le cadre de son programme d'enseignement en éducation permanente.

"En histoire, il y a beaucoup de gens qui s'intéressent par plaisir. Leur intérêt est suffisant pour qu'ils puissent apporter une contribution importante.

Une dizaine de personnes de la Société d'histoire régionale ont préparé les 15 cours portant sur la période 1850-1880. Il s'agit d'une période particulièrement significative de l'histoire de Saint-Hyacinthe puisqu'elle comporte les premières transformations importantes en agriculture, par l'arrivée du chemin de fer et de l'industrie du textile et par la formation du diocèse. Les "professeurs" ont tenté de présenter un panorama complet de leur ville, il y a un siècle, en attribuant un thème à chaque soirée (vie économique, vie politique, agriculture, enseignement, architecture, généalogie, etc.).

Parmi le groupe de "professeurs", on comptait trois membres de la Société ayant une formation universitaire en histoire. Tous les autres sont "des amateurs", autodidactes de grande qualité, qui, peut-être pour la première fois de leur vie, livraient une synthèse des connaissances qu'ils ont accumulé depuis longtemps en cherchant pour le simple plaisir de connaître et de faire l'histoire de leur coin de pays.

En histoire régionale, il est rare de trouver des manuels. La plupart du temps, l'histoire, écrite ou à écrire, se trouve dans des articles de journaux, dans des papiers personnels de chercheurs amateurs ou dans des publications à faible tirage d'une société d'histoire locale. L'organisation de cours confiée à ceux qui s'intéressent le plus à l'histoire régionale constitue probablement l'un des bons moyens de la diffuser.

Il y a trois ans environ, le cégep de Saint-Hyacinthe avait invité la Société d'histoire régionale à donner une série de conférences. Cette année, à la demande de l'institution d'enseignement, la Société a franchi un pas de plus en acceptant de prendre à sa charge des cours donnant des crédits reconnus par le cégep. Au terme de l'expérience, et la Société d'histoire régionale et le cégep de Saint-Hyacinthe sont satisfaits.

L'expérience sera-t-elle reprise l'an prochain?

"Nous voudrions laisser passer une année ou deux" nous répond le professeur Jetté. "C'est beaucoup de travail pour les professeurs!"

Outre l'organisation des cours, la Société d'histoire régionale tient depuis cinq ans une chronique régulière dans un hebdomadaire local. A tour de rôle, des membres, sous la direction de Madame Claire Lachance, présidente, contribuent à la rédaction de cette page d'histoire.

Depuis quelques mois, la Société d'histoire régionale a entrepris l'étude de quelques dossiers destinés au classement d'immeubles importants dans la ville.

●

La semaine du patrimoine — C'est demain que le Conseil du trésor doit à nouveau se pencher sur l'octroi d'une somme de $150,000 promise par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, à la fin d'avril, en guise de budget de soutien aux crédits de $2.4 millions déjà votés pour les manifestations de la Semaine du patrimoine et de la Fête nationale.

Dans quelques régions, et plus particulièrement dans la région de Montréal, les comités organisateurs locaux ont affecté la totalité du budget principal aux manifestations de la Fête nationale, les 23 et 24 juin. Ces comités attendent les crédits supplémentaires de $150,000 pour financer des manifestations de la Semaine du patrimoine, du 23 au 30 juin.

Selon une entente intervenue plus tôt cette année entre MM. Denis Vaugeois, Claude Charron et René Lévesque, le budget principal de $2.4 millions devait servir aux manifestations des deux grandes fêtes, selon une évaluation au mérite effectuée par les comités organisateurs locaux.

En dépit d'une interprétation erronnée de cette entente dans les régions, en dépit de toutes les tracasseries administratives, le Bureau de la Semaine du patrimoine a tout de même inscrit quelque 600 projets au répertoire de la semaine sous le thème "Aux sources de notre avenir". Chaque année, le nombre de manifestations dans le cadre de cette semaine d'éducation nationale paraît s'accroître, ce qui constitue le signe d'un indéfectible intérêt des Québécois à l'égard de leur patrimoine.

Aujourd'hui, le Comité organisateur des Fêtes nationales pour tout le Québec dévoilera sa programmation pour les 23 et 24 juin. Depuis plusieurs jours, il est question d'un grand spectacle à la Place des Nations. Ce spectacle constituerait en soi un grand rassemblement que des organisateurs de manifestations dans les quartiers de Montréal considèrent comme contraire à l'esprit de décentralisation et de participation qui a animé l'organisation de la Fête dans l'île de Montréal.

●

Projets de mise en valeur — Le ministère des Affaires culturelles a annoncé qu'il vient de mettre au point une nouvelle politique d'aide financière à des groupes locaux pour des projets de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. Il s'agit, selon les mots mêmes du ministre, M. Denis Vaugeois, "de redonner au patrimoine valeur de vie".

Le Service d'animation de la Direction générale du patrimoine administrera ce programme défini en six volets: le patrimoine et les jeunes, la mise en valeur du patrimoine bâti, le circuit patrimonial, les festivités du patrimoine, la diffusion des connaissances et l'utilisation du patrimoine bâti à des fins collectives.

Toute organisation intéressée au patrimoine, telle que comité de citoyen, groupe de sauvegarde, société d'histoire, association de professeurs et d'étudiants, etc. peut faire une demande d'aide financière. Les formulaires, déjà disponibles dans les bureaux régionaux du MAC, doivent parvenir au ministère avant le 15 août. Le 15 octobre, estime-t-on, le ministère devrait être en mesure d'annoncer quels seront les projets subventionnés.

●

La Commission des biens culturels — Le ministre des Affaires culturelles a publié récemment le cinquième rapport annuel de la Commission des biens culturels couvrant la période du 31 mars 1976 au 1er avril 1977.

Au cours de cette période, la Commission des biens culturels a tenu 12 réunions ordinaires et deux réunions extraordinaires afin de formuler 1,125 recommandations. La Commission, composée entièrement de personnes à temps partiel, à l'exception du président, M. Georges-Émile Lapalme, a traité 438 demandes de permis pour réparations mineures, 68 demandes de permis pour réparations majeures, 283 demandes de permis de construction, 37 demandes de permis de démolition, 145 demandes diverses, 56 dossiers de classement et de reconnaissance des bâtiments, 4 dossiers se rapportant à des sites archéologiques ou naturels et 14 dossiers se rapportant à des acquisitions. De plus, les commissaires ont recommandé 80 contributions pour une somme de $1,189,690.

Le rapport devient public avec plus d'un an de retard sur la période dont il rend compte. Plusieurs recommandations peuvent apparaître, aujourd'hui, dépassées par les événements. Néanmoins, le rapport comporte plusieurs chapitres qui ont gardé toute leur actualité et sur lesquels nous reviendrons dans de prochaines chroniques.

●

Saint-Hilaire — La section Beloeil-Saint-Hilaire de la Société d'histoire de la vallée du Richelieu recevra, le 12 juin, l'historien Marcel Trudel, dont la conférence est intitulée: "L'homme de ma génération: homme d'ancien régime."

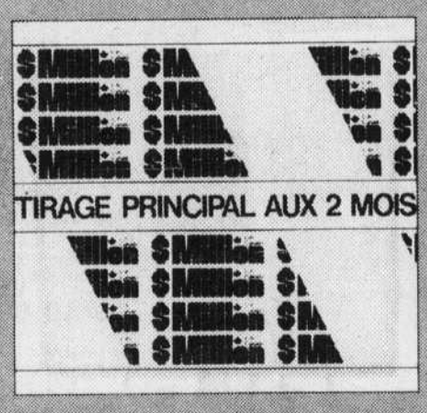
La réunion aura lieu à la polyvalente Ozias-Leduc, 525 rue Joliette, à Mont Saint-Hilaire, à 20 heures. Le billet d'entrée coûte $2.50.

●

Notre préhistoire — La revue Recherches amérindiennes au Québec vient de publier, sous la direction de Claude Chapdelaine, un recueil de textes sous le titre: Images de la préhistoire du Québec. Il s'agit de "la première synthèse élaborée" de l'aventure amérindienne au Québec, selon l'éditeur, et en même temps un effort de vulgarisation.

"Nous assistons depuis quelques années à une intensification de la recherche archéologique. Il en résulte une accumulation grandissante de données qui tardent à être publiées. Ce livre veut pallier en partie ce manque en offrant une synthèse provisoire à partir des toutes dernières informations disponibles.

Il ne reste presque plus de sachets chanceux BLEUS pour le tirage du 9 juin.

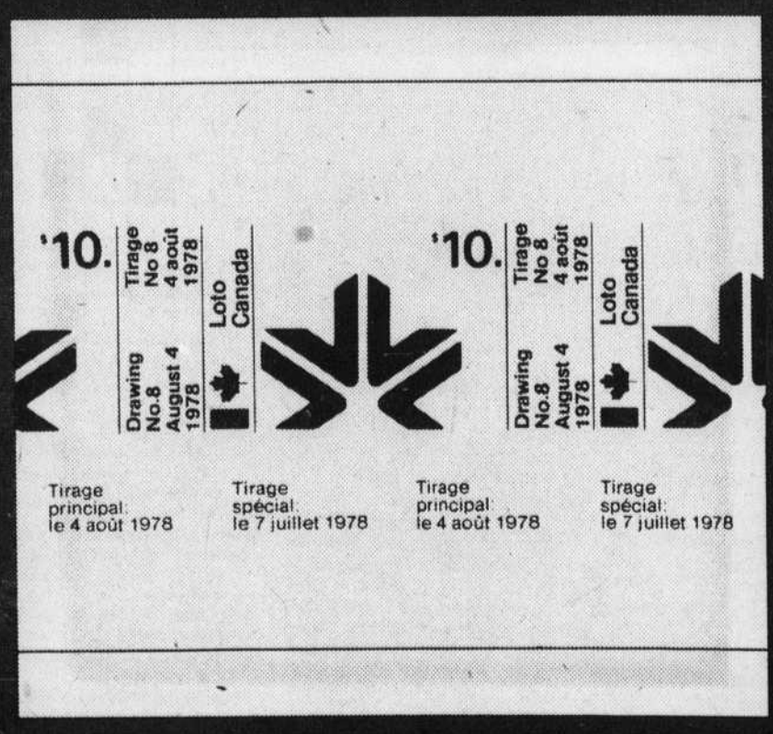


Demandez dès maintenant les sachets chanceux des JEUX.

Tirage le 4 août.

VOUS AVEZ BEAU JEU, AVEC LES SACHETS CHANCEUX!

1 TIRAGE PRINCIPAL, LE 4 AOÛT
2 TIRAGE SPÉCIAL, LE 7 JUILLET
3 BILLETS BONIS
4 CHÈQUES AU PORTEUR
5 MOTS DE PASSE



Loto Canada
La loterie nationale

CERTIFICATS
9 3/4% 5 ANS
placement et intérêts garantis, aucuns frais
9 1/2% 3-4 ANS

*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, av. McGill College, Montréal, tél.: 878-3351
401, boul. Labelle, Place Rosemère, tél.: 621-0715
6633, rue Sherbrooke est, Montréal, tél.: 253-1720